

L'ÉPOUSE DONT LE MARI EST DIACRE

**UNE EXPÉRIENCE FACTEUR DE
TRANSFORMATION DES ATTITUDES
ET DES PRATIQUES DE L'ÉGLISE
À L'ÉGARD DES FEMMES**

par : **FRANÇOISE OUELLET**

Mémoire présenté à la faculté
des études supérieures en vue de
l'obtention du grade de maître ès Arts

JANVIER 1997



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

AVANT - PROPOS

Vatican II a profondément modifié la vie de l'Eglise. Avec les données du concile, une certaine Eglise est morte. Pour bien des québécois et des québécoises, cette Eglise si forte, et si puissante il y a à peine cinquante ans, est maintenant perçue comme une "institution dépassée". Elle est taxée de prôner une "morale dépassée". Plusieurs de ses prêtres l'ont délaissée. Plusieurs femmes et plusieurs hommes, fort engagés au sein des communautés, ont également pris avec elle leur distance sans faire de bruit.

Cependant, une nouvelle Eglise est en train de naître. Cette nouvelle naissance a commencé avec le deuxième Concile du Vatican. Depuis la fin du concile, de nombreux changements ont été amorcés. Entre autres, cette réunion extraordinaire des Eglises des quatre coins du monde a restauré le diaconat permanent d'hommes mariés.

Départ naturellement obscur, chancelant, opéré au milieu d'incertitudes, de débats difficiles et parfois irréconciliables, l'ordination diaconale d'hommes mariés n'en a pas moins été restaurée un peu partout dans le monde. Situation sans doute encore plus obscure, plus incertaine aussi, qu'est la place de l'épouse dans un tel projet.

Au cours du ministère de Jésus, lors des événements entourant sa résurrection comme à l'origine des communautés chrétiennes, sans oublier les temps héroïques de l'expérience de foi de toutes les époques de l'histoire, les femmes ont toujours été associées aux multiples renaissances des communautés chrétiennes. Elles ont soutenu, souvent d'une façon humble et efficace, l'Eglise dans la réalisation de sa mission de libération au coeur du monde.

Doit-on aujourd'hui se surprendre de retrouver la femme dans une présence active au coeur du projet d'ordination diaconale de l'homme à qui elle a voué, par amour et dans une fidélité réciproque, toute sa vie dans le sacrement du mariage? La restauration du diaconat permanent allait donner une nouvelle occasion aux femmes, dont le mari serait diacre, de participer avec sérénité, audace et détermination à cette grande et extraordinaire oeuvre de l'Esprit Saint qu'est l'ordination au diaconat permanent d'hommes mariés pour le service du monde et de l'Eglise.

Mes quinze années comme épouse mariée à un diacre m'ont rendue sensible à des questions particulières sur la place, les attitudes, les comportements de la femme associée à un ministre ordonné. C'est une expérience aux facettes multiples, même si elle est encore jeune, qui, à plusieurs reprises, m'a interrogée. Cela a déclenché chez moi le goût et l'intérêt de mieux comprendre l'expérience humaine et ecclésiale que les femmes sont appelées à vivre en partenariat avec des ministres ordonnés qui sont des époux et des pères de famille.

Cette recherche peut paraître ambitieuse. Elle s'inscrit cependant dans mon cheminement personnel. Elle est aussi le résultat de mes nombreuses questions comme épouse de diacre. Elle s'inscrit également dans la lente évolution de l'Eglise qui renouvelle progressivement ses attitudes et ses pratiques à l'égard des femmes depuis le Concile Vatican II.

Cette recherche se concentre en priorité sur l'expérience des épouses dont les maris sont diaques. Elle s'interroge sur les effets catalyseurs que peuvent avoir des épouses engagées dans le ministère diaconal d'un homme marié.

Ce projet fonde ses données sur mon expérience personnelle de femme mariée à un diacre. J'analyserai donc cette expérience de l'intérieur. Je le ferai à partir de trois lieux d'observation: le champ des réactions exprimées et des émotions ressenties par les épouses; le champ de l'insertion des épouses dans le projet; le champ de la participation concrète des épouses au ministère des diacres. Ces grandes articulations m'aideront à mettre à jour certains éléments de réponses aux multiples questions posées par la présence des femmes associées à un "diaconat permanent" d'hommes mariés.

Le récit d'expérience m'est apparu comme un moyen riche pour illustrer les défis, les joies, les peines et les lourdeurs de ces femmes qui expérimentent la restauration d'un diaconat d'hommes mariés dans l'Eglise. Cette expérience des femmes mariées à des diacres est encore jeune: à peine quelques décennies. Elle a donc les caractéristiques de toute histoire récente: elle est peu élaborée, elle a la fragilité de toute nouveauté. Elle n'a pas la crédibilité d'une expérience qui a traversé de nombreux siècles. Cependant, elle peut devenir, pour la recherche, un essai afin de mieux faire comprendre ce que ces femmes vivent. Car elles représentent, à travers les mots d'un discours nouveau, l'une des nouvelles richesses de l'Eglise.

Cette présente recherche s'adresse à tous ceux et celles qui, dans l'Eglise d'ici, cherchent à mieux comprendre l'intérêt, la motivation voire même la passion qu'une femme peut ressentir en acceptant de devenir partenaire, à part entière et de façon permanente, d'une vocation commune dans le service. Voilà pour un premier voeu! Un second, Cette recherche je l'adresse aussi à l'Eglise qui essaie de mieux définir les contours du rôle d'une épouse associée, dans le ministère, à un mari diacre.

Ainsi, j'ose humblement croire que cette recherche pourra contribuer à aider l'Eglise à transformer ses attitudes et ses pratiques à l'égard des femmes mariées à des diacres.

Indirectement, j'ose croire aussi que cette recherche pourra contribuer à l'avancement de la condition des femmes engagées dans l'Eglise à des titres et dans des rôles divers.

Je remercie d'une façon particulière Simon Dufour, mon superviseur, qui a nourri ma réflexion, tout au long de ma recherche, de ses judicieux conseils et surtout de son encouragement à faire les premiers pas dans un secteur de recherche tout à fait neuf. Je veux aussi exprimer ma reconnaissance à mon mari pour l'aide apportée à la rédaction de mon mémoire. Egalement, je remercie les épouses mariées à des diacres qui ont si généreusement contribué à cette recherche en prenant le temps de mettre par écrit les récits de leur propre expérience. Enfin, merci spécial à toutes les femmes qui m'ont donné le goût d'aller de l'avant dans ce projet de mémoire de recherche. A n'en pas douter, ces femmes ont contribué largement à ouvrir des voies nouvelles qui vont servir l'évolution de la condition des femmes dans les structures de l'institution ecclésiale.

SOMMAIRE

Le Concile Vatican II a restauré le diaconat permanent d'hommes mariés. L'amorce d'une réflexion sur la restauration du diaconat permanent dans notre diocèse débute vers 1971, avec quelques prêtres et quelques couples réunis autour de l'évêque. Ce ministère sera officiellement rétabli, en 1977, par une lettre circulaire de l'ordinaire du lieu⁽¹⁾.

En 1990, après avoir vécu conjointement avec mon mari quatre ans et quelques mois de formation, et douze années de ministère diaconal dans divers projets pastoraux, en concertation avec les autres diacres et les épouses, j'ai ressenti le besoin d'approfondir cette expérience du diaconat permanent chez nous. Je me suis placée particulièrement à l'écoute des satisfactions et des insatisfactions exprimées par des épouses dont les maris sont diacres. J'ai écouté et observé l'expression de ces satisfactions et insatisfactions autant dans la phase préparatoire que dans la pratique d'un ministère spécifique une fois ordonné.

Ce qui constitue le fond essentiel de ce mémoire, ce sont les récits d'expérience de femmes mariées à des diacres. C'est à partir de ces expériences diverses que je dégage certaines questions et que j'essaie sinon d'y apporter des éléments de réponses du moins d'en comprendre la portée et la signification.

Cette expérience s'exprime à travers certains éléments d'une problématique à laquelle je désire apporter des pistes de solutions. Cette expérience met en relief plusieurs interrogations laissées sans réponse: particulièrement celle de la présence obligatoire d'une épouse dans la démarche vers l'ordination diaconale de son mari, alors que l'on sait qu'elle ne sera jamais ordonnée, du moins dans l'Eglise actuelle. Cette expérience des épouses interroge également les pratiques pastorales d'un ministre ordonné ayant comme partenaire une épouse, des enfants et une vie

1. Paré Marius, Lettre circulaire sur l'établissement du diaconat permanent dans le diocèse, Chicoutimi, août, 1977, 31 pages.

familiale déjà bien structurée. De plus, cette expérience met en évidence des solidarités qui se sont développées entre les épouses mariées à des diacres et les autres femmes engagées en Eglise à des titres et dans des ministères divers. La question clé posée dans cette recherche, celle qui fait l'objet essentiel de mon mémoire, est la suivante: dans la pratique actuelle du diaconat permanent, comment l'épouse dont le mari est diacre peut devenir, en solidarité avec les femmes en Eglise, facteur de transformation des attitudes et des pratiques de l'Eglise à l'égard des femmes?

La présente recherche porte une intention fondamentale: apporter une contribution à la réflexion de l'Eglise sur ses attitudes et ses comportements à l'égard des femmes mariées à des diacres. Elle est atteinte par des objectifs d'ordre secondaire qui viennent mettre à profit l'expérience de ces femmes et mettre en lumière leurs charismes personnels pouvant servir la mission de l'Eglise.

Diverses sciences humaines, particulièrement la psychologie et la pédagogie servent pour comprendre et interpréter la réalité. Egalement la théologie, particulièrement l'exégèse, sert pour interpréter la signification évangélique à donner à cette nouvelle expérience des femmes mariées à des diacres.

Les chapitres un et deux de mon mémoire sont consacrés à l'observation des expériences des femmes mariées à des diacres d'ici. Le premier chapitre retranscrit intégralement des récits d'expérience sélectionnés pour leur intérêt et pour leur valeur. Le deuxième chapitre est consacré surtout à l'analyse de plusieurs récits d'expérience. C'est en prélevant des extraits et en donnant des commentaires que ce chapitre fait ressortir les contours du vécu des épouses au moment de la formation et dans l'exercice du ministère une fois l'ordination passée.

Le troisième chapitre définit les éléments de la problématique et précise la question spécifique de recherche. Le quatrième chapitre trace le cadre théorique de compréhension à partir d'une clé empruntée aux données actuelles de la psychologie du changement. Il tente de démontrer comment des agents de changement doivent travailler pour favoriser progressivement

l'éclosion du changement dans les mentalités et par la suite dans les structures qui régissent et encadrent l'action des groupes et des institutions.

Dans le cinquième chapitre, c'est à partir du texte des Noces de Cana que je cherche à faire une interprétation biblique de la situation des femmes mariées à des diacres. Une étude du comportement de la mère de Jésus, Marie, donne l'occasion de regarder l'expérience des épouses mariées à des diacres à travers la lunette du comportement de Jésus envers sa mère lors du signe qui préfigurait le "festin messianique". L'expérience des femmes mariées à des diacres, à la lumière des Noces de Cana, identifie quelques jalons de réflexion sur la vocation de disciple et sur les rôles d'initiatrice et de conseillère que ces femmes peuvent devenir par leur proximité au projet diaconal et pastoral du mari.

La présente étude propose en dernière analyse, au chapitre six, les jalons d'un projet d'intervention pastorale. C'est un projet qui se veut simple et réalisable. Il consiste dans la création d'un groupe de recherche et de travail constitué d'épouses dont les maris sont diacres. Les grands objectifs de ce projet sont de permettre aux épouses, et d'une façon permanente, d'analyser le vécu des femmes impliquées dans la réalisation d'un ministère comme associées et partenaires coresponsables d'une manière tout à fait particulière.

Quelques prospectives sont données en conclusion. Celles-ci permettent de vivre la condition de femmes et d'épouses mariées à des diacres dans l'espérance de voir l'Eglise institution changer progressivement ses attitudes et ses pratiques à l'égard des femmes.

TABLE DES MATIERES

AVANT - PROPOS.....	i
SOMMAIRE.....	v
TABLES DES MATIERES.....	viii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PARTIE I	
AU COEUR DU PAYS REEL	
PRESENTATION.....	7
CHAPITRE 1	
DES RECITS D'EXPERIENCE	
INTRODUCTION.....	9
METHODOLOGIE DE CUEILLETTE DES RECITS	10
RECITS D'EXPERIENCE D'EPOUSES	
RECIT I.....	12
ANNONCE DU PROJET.....	12
FORMATION.....	13
ORDINATION.....	16
APRES L'ORDINATION.....	17
L'ORDINATION DES FEMMES.....	17
RECIT II.....	19
ANNONCE DU PROJET.....	19
LES RETRAITES.....	21
MON PLUS GRAND DEFI.....	22
EVENEMENTS QUI M'ONT MARQUEE.....	22

STATUT DE FEMME.....	22
ROLE DE LA FEMME.....	23
ORDINATION: L'IMPORTANCE DU "OUI".....	23
L'ORDINATION DES FEMMES.....	25
REMARQUES IMPORTANTES.....	25
RECIT III.....	26
FORMATION.....	27
APRES L'ORDINATION.....	29
L'ORDINATION DES FEMMES.....	29
RECIT IV.....	30
ETRE EPOUSE D'UN DIACRE PERMANENT	
PRESENTATION.....	30
ETAPES VERS L'ORDINATION DE MON MARI.....	31
ORDINATION DE MON MARI.....	33
POINTS TOURNANTS DANS MA VIE.....	34
SACREMENT DE MARIAGE - DIACONAT PERMANENT.....	35
LE SERVIR DANS LA JUSTICE ET LA SAINTETE" Lc.1,75	36
AUJOURD'HUI.....	37
CONCLUSION.....	38

CHAPITRE 2

BIOPSIES DES RECITS D'EXPERIENCE

INTRODUCTION.....	43
ORIGINES D'UN PROJET DIACONAL.....	45
INTERPELLATION.....	45
REACTIONS DIVERSES.....	47
REMARQUES PARTICULIERES.....	51
CONCLUSION.....	52
ANNEES DE FORMATION.....	53
LE CLIMAT.....	53
REMARQUES PARTICULIERES.....	55
CURRICULUM DE FORMATION.....	56
REMARQUES PARTICULIERES.....	59
LES RETRAITES ET RECOLLECTIONS.....	60
REMARQUES PARTICULIERES.....	62

LES DEFIS ET EVENEMENTS IMPORTANTS.....	62
FORMATION AU ROLE D'UNE EPOUSE DE DIACRE.....	71
ORDINATION DIACONALE DU MARI.....	75
LE "OUI" DE L'ORDINATION.....	76
SENS AFFECTIF OU PSYCHOLOGIQUE.....	77
DIMENSION INTELLECTUELLE OU COGNITIVE.....	79
LE SACREMENT DE MARIAGE ET LE "OUI".....	82
REMARQUES PARTICULIERES.....	84
LE JOUR DE L'ORDINATION.....	85
UNE EGLISE RASSEMBLEE.....	86
DES RITES SACRAMENTELS SIGNIFIANTS.....	87
CONSENTEMENT AU DESIR DE SERVIR COMME DIACRE.....	89
L'ORDINATION DES FEMMES AU DIACONAT.....	90
VOCATION A LA CORESPONSABILITE.....	92
REMARQUES PARTICULIERES.....	93
POINTES DE L'OBSERVATION.....	94
LES AMBIGUITES DE L'INTERPELLATION.....	94
UNE FORMATION TROP GLOBALE POUR L'EPOUSE.....	94
LE "OUI", UN CONCEPT PEU DEFINI ET PEU COMPRIS.....	95
POUR L'EPOUSE PAS DE STATUT PARTICULIER.....	95
RESTAURATION PARTIELLE DU DIACONAT.....	96
CONSEQUENCES DU DIACONAT SUR LE COUPLE ET LA FAMILLE.....	97
CONCLUSION.....	98

PARTIE II

EPOUSE DONT LE MARI EST DIACRE
UNE REALITE NOUVELLE A COMPRENDRE

INTRODUCTION.....	100
-------------------	-----

CHAPITRE 3

L'EXPERIENCE DES FEMMES MARIEES A DES DIACRES
LES ELEMENTS D'UNE PROBLEMATIQUE

INTRODUCTION.....	102
L'EXPERIENCE DES FEMMES MARIEES A DES DIACRES.....	103
UN DIACONAT D'HOMMES MARIES, NOUVELLE PROBLEMATIQUE.....	106
POURQUOI CETTE ETUDE.....	109
OBJECTIFS POURSUIVIS.....	110
ESSAI DE PRECISION DES CONCEPTS.....	110
EPOUSE DONT LE MARI EST DIACRE.....	110
FEMMES EN EGLISE.....	112
FACTEUR DE TRANSFORMATION.....	112
FACTEUR.....	112
TRANSFORMATION.....	115
LIMITE DE CETTE RECHERCHE.....	117

CHAPITRE 4

LES SCIENCES HUMAINES POUR COMPRENDRE

INTRODUCTION.....	118
LE CHANGEMENT COMME CLE DE COMPREHENSION.....	119
LE DIACONAT PERMANENT, UN CHANGEMENT NECESSAIRE.....	119
LE PROCESSUS DE CHANGEMENT.....	121
LA PERIODE REACTIVE.....	122
LA PERIODE DES ESSAIS PARTIELS.....	122
LA PERIODE D'INCUBATION.....	123
LA PERIODE D'EXPANSION.....	124
LA PERIODE DE CRISTALLISATION.....	124
APPLICATION DU PROCESSUS AUX EPOUSES.....	125
DIACONAT PERMANENT ET LE CHANGEMENT.....	125
ACTRICES ET ACTEURS DU DIACONAT PERMANENT.....	127
ROLES ET COMPORTEMENTS NOUVEAUX DANS L'EGLISE.....	128
DIFFICILES CHANGEMENTS A FAIRE POUR L'EGLISE.....	130
LA SITUATION GENERALE DES FEMMES EN EGLISE.....	131
UNE MENTALITE CLERICALE.....	135
DES EPOUSES FACTEURS DE TRANSFORMATION.....	138
LA RECHERCHE DE SOLIDARITE.....	139
LIEN MARIAGE/ORDINATION.....	140
UN MINISTERE MARIE.....	142
DES APPRENTISSAGES A FAIRE.....	144
de "l'absence présente".....	144
d'un ministère proche du sacré.....	145
des civilités diplomatiques.....	146
d'une expérience nommée.....	147
d'une spiritualité d'un ministère marié.....	148
des tournants difficiles.....	148
d'un ministère de la coresponsabilité.....	149
INFLUENCE TRANSFORMANTE.....	150
ETRE AIMEE ET APPRECIEE.....	151
COMPRENDRE POUR FAIRE DU SENS.....	152
FAIRE DU SENS POUR CREER.....	153

VOIES DE SIGNIFICATION OUVERTES PAR LA QUESTION SPECIFIQUE...	154
CONCLUSION.....	158

CHAPITRE 5

JESUS ET LES FEMMES RECHERCHE D'INTERPRETATION

INTRODUCTION.....	160
CONDITIONS SOCIALES DES FEMMES AU TEMPS DE JESUS.....	162
Vie publique.....	162
La vie privée de la femme juive.....	163
La vie religieuse d'une femme juive.....	165
Une femme dans la vie de Jésus.....	166
Cana et la mère de Jésus.....	167
Compréhension du texte.....	167
1ère scène - Jésus et sa mère.....	168
2e scène - La mère de Jésus et les serviteurs....	170
Rôle de Marie dans l'alliance nouvelle.....	171
Application - Marie et les épouses.....	172
Des épouses disciples.....	174
Des épouses initiatrices.....	176
Des épouses conseillères.....	179
CONCLUSION - Réinventer un goût de miel.....	181

PARTIE III

INTERVENTION PASTORALE ET PROSPECTIVE

INTRODUCTION.....	183
-------------------	-----

CHAPITRE 6

INTERVENTION PASTORALE

INTRODUCTION.....	184
Vers un projet d'intervention pastorale.....	186
Objectifs et démarche d'opérationnalisation du projet....	187
TABLEAU 1 - OBJECTIF GLOBAL DU PROJET.....	188
TABLEAU 2 - OBJECTIFS GENERAUX ET SPECIFIQUES.....	189
TABLEAU 3 - OPERATIONS MAJEURES A MENER.....	190
TABLEAU 4 - LES NIVEAUX DE PARTICIPATION.....	191
Les exigences pour les intervenantes et les intervenants.	192
CONCLUSION.....	193

CHAPITRE 7

PROSPECTIVE ET CONCLUSION

INTRODUCTION.....	194
INTENTION ULTIME DE L'INTERVENTION.....	196
LA PERSPECTIVE HUMAINE DU PROJET.....	197
LA PERSPECTIVE CHRETIENNE DU PROJET.....	199
DES TACHES A FAIRE.....	203
CONCLUSION GENERALE.....	205
PREMIERE CONVICTION.....	206
DEUXIEME CONVICTION.....	206
TROISIEME CONVICTION.....	207
QUATRIEME CONVICTION.....	207

BIBLIOGRAPHIE.....	209
ARTICLES CONSULTÉS.....	209
VOLUMES CONSULTÉS.....	210
DOCUMENTS CONSULTÉS.....	211
ANNEXE.....	212
Annexe 1.....	213
QUESTIONNAIRE.....	213

INTRODUCTION GENERALE

Dans l'Eglise actuelle du Québec, la question des femmes est une préoccupation évidente. Au cours des dernières décennies, de nombreux ouvrages ont été consacrés à la question des femmes en Eglise. Des sessions diverses: colloques, rencontres, séminaires, ont été organisées par les femmes avec la participation des représentants de l'Eglise afin de mieux comprendre leur rôle et d'occuper leur place dans l'institution ecclésiale.

La question est d'intérêt et ne manque pas de supporters. Des auteurs importants et crédibles⁽¹⁾ ont abordé différentes facettes de la question des femmes dans l'Eglise. Plusieurs prêtres, diacres et même des évêques se sont prononcés sur le sujet et quelques-uns ont eu suffisamment d'audace et de discernement pour manifester leur insatisfaction et leur malaise au sujet de la place réservée aux femmes dans l'action missionnaire et dans les structures de participation de l'Eglise.

Une nouvelle problématique allait être mise à jour au moment où Vatican II restaurait le diaconat permanent d'hommes mariés et donnait aux conférences épiscopales et aux évêques l'autorisation de restaurer le ministère diaconal, dans les diocèses, comme troisième palier de la hiérarchie. C'est dans ce mouvement que le diaconat permanent a commencé à faire l'objet d'une réflexion dans le diocèse de Chicoutimi au cours des années 1971 et 1972 pour être officiellement restauré en 1977. Cette restauration

1. Pour ne citer que quelques auteurs et auteures: Monique Hébrard, *Les femmes dans l'église*, Centurion/Cerf, 1984; Anita Carron, *Femmes et pouvoir dans l'Eglise*, vlb éditeur, Montréal 1991; Marie-Joseph Aubert, *Des femmes Diacones*, Beauchesne, Paris 1987; Nicole Echivard, *Femme, qui es-tu?*, Criterion, Lyon 1984.

partielle⁽²⁾ du diaconat permanent offre à la recherche un vaste domaine d'investigation. Les questions surgissent à mesure que s'écrit l'histoire de ce ministère depuis longtemps abandonné, dans la tradition de l'Eglise latine.⁽³⁾

Personnellement, mon expérience comme femme mariée à un diacre depuis seize ans et engagée dans la mission de l'Eglise diocésaine m'a rendue particulièrement sensible à la question de l'insertion de la femme dans le projet diaconal et dans le ministère confié au mari. Cette attention s'est manifestée avec plus d'acuité dans la démarche préparatoire au diaconat permanent: le discernement, les années de formation intellectuelle, spirituelle et pastorale. J'ai été aussi sensible au vécu affectif et aux conditions faites à l'épouse dans le projet. Egalement, j'ai été amenée à considérer la participation des épouses au projet pastoral du mari une fois l'ordination passée. J'ai été attentive particulièrement aux conséquences que cette ordination entraînerait pour ces femmes, leur mari et leur famille.

Mon insertion dans un projet diaconal particulier m'a fait découvrir et comprendre un certain nombre de situations propres à la condition des femmes en Eglise et à la condition que l'institution ecclésiale réserve à la femme mariée à un diacre. En vivant depuis les seize dernières années avec un diacre permanent et en participant régulièrement aux rencontres de la famille diaconale (Diaconium), j'ai fait des découvertes intéressantes. De plus, j'ai été témoin de situations parfois déchirantes dans les expériences vécues, par ces femmes, en contexte ecclésial.

C'est ainsi que j'ai été amenée à poursuivre une recherche plus articulée au sujet de la question de la femme mariée à un diacre. Je l'ai fait pour tenter de mettre en évidence certains aspects de son expérience pratique comme épouse d'un ministre ordonné. Je l'ai fait aussi pour mettre en lumière la complexité des liens à entretenir et à développer avec les autres femmes en Eglise. Je

2. La restauration est dite partielle, car les femmes n'y sont pas admises même s'il semble que le diaconat féminin était existant, sous certaines formes, à l'origine de l'Eglise.

3. C'est vers la fin du VIIe siècle que le diaconat permanent commence à disparaître dans l'Eglise latine. Il deviendra progressivement une étape vers le presbytérat.

l'ai fait aussi parce que j'ai la conviction que la femme mariée à un diacre peut par sa contribution aider à transformer certaines attitudes et certaines pratiques de l'Eglise à l'égard des femmes en général.

MANDATS ET OBJECTIFS

Pour poursuivre ma recherche je me suis fixée trois mandats. Le premier voulait observer l'expérience de ces femmes de l'intérieur, c'est-à-dire au coeur de la vie diaconale en action. Comme second mandat, je me proposais de comprendre en quoi cette expérience des épouses peut devenir un facteur de transformation des attitudes et des pratiques de l'Eglise à l'égard des femmes. Mon troisième mandat devait identifier des moyens pour ces femmes en vue de faire connaître et partager leur précieuse et unique expérience en contexte ecclésial, afin de nourrir la réflexion autant humaine, théologique que spirituelle.

Aux trois mandats correspondent trois objectifs. Ma recherche se propose d'analyser le vécu des femmes mariées à des diacres à travers des récits d'expérience. Cette analyse complétée, le second objectif essaie d'élaborer un cadre théorique de compréhension afin de mieux apprécier le vécu de ces femmes. Le troisième objectif devrait me permettre d'identifier quelques moyens concrets et réalistes pour mieux faire connaître et partager cette expérience par l'ensemble des personnes impliquées dans la mission de l'Eglise.

Pour conduire ma recherche, j'utilise diverses méthodes de cueillette de données pertinentes à la compréhension du vécu des femmes mariées à des diacres. La majeure partie des données nécessaires à ma réflexion utilise des "RECITS D'EXPERIENCE". Ces récits ont été produits à partir de cinq questions qui couvrent l'ensemble de l'expérience observée⁽⁴⁾. Cette façon de faire constitue la principale méthode de cueillette des données de mon observation. J'ai utilisé comme seconde méthode la "table ronde" réalisée avec quelques épouses dont les maris sont diacres. La

4. Voir le questionnaire pour l'élaboration d'un récit d'expérience à l'annexe 1.

"table ronde", favorisant l'expression libre des personnes a contribué, à donner plus de richesse et de profondeur au vécu exprimé. J'ai utilisé aussi l'entrevue individuelle à partir de questions particulières en vue d'approfondir par la biopsie des questions de nature à faire progresser la condition de ces femmes.

Dans ma recherche, la majorité des personnes consultées sont des femmes mariées à des diacres de l'Eglise de Chicoutimi. Une femme consultée est d'un autre diocèse. J'ai consulté aussi, d'une façon informelle, des femmes engagées dans l'Eglise avec ou sans mandat pastoral. Egaleme nt, j'ai mis à contribution des responsables du diaconat permanent ainsi que des religieux, des religieuses et des prêtres.

PLAN DU MEMOIRE

Pour répondre aux diverses questions posées par ma recherche j'ai suivi la progression qui va de l'observation du terrain à la présentation d'aménagements pour la consolidation de pratiques déjà éprouvées. Mon mémoire est présenté en trois parties développées sur sept chapitres.

La première partie titrée, "Au coeur du pays réel", se développe sur deux chapitres. Un premier chapitre retrace intégralement quatre récits d'expérience. Le chapitre deux fait l'analyse de quinze récits d'expérience et en dégage les éléments essentiels à leur bonne compréhension.

La deuxième partie de mon mémoire est consacrée à un effort de compréhension de l'ensemble de l'expérience des femmes dont les maris sont diacres. Cette seconde partie se développe sur trois chapitres. Le chapitre trois campe la problématique et pose la question spécifique de ma recherche. Le chapitre quatre, à l'aide de la clé de compréhension issue des sciences humaines traitant des étapes à respecter dans le changement, fait des femmes mariées à des diacres des agentes de changement. Le chapitre cinq de la deuxième partie tente, à partir d'une clé de compréhension biblique, de comprendre en quoi les femmes mariées à des diacres

peuvent inspirer leur agir pastoral de la situation vécue à Cana par la mère de Jésus.

La troisième partie de mon mémoire décrit sommairement un projet d'intervention. Cette partie se développe sur deux chapitres. Le chapitre six présente les modalités d'un projet d'intervention et le chapitre sept décrit les voies d'avenir des femmes mariées à des diacres.

Une conclusion générale termine mon mémoire. Elle fait surtout ressortir l'ensemble des idées et opinions traitées dans la recherche et elle laisse entrevoir quelques aspects du phénomène étudié qui mériteraient d'être approfondis par des recherches ultérieures.

Le présent mémoire s'inscrit dans une recherche de premier plan sur la présence des femmes associées à des ministres ordonnés et avec une participation à leur ministère. Il présente les données d'une expérience encore très jeune. Il ne saurait donc être question de le lire comme étant des réponses définitives à la complexité des multiples questions qu'il soulève. Cependant, je le présente comme une première contribution structurée qui essaie de dépasser les préjugés souvent entendus dans divers milieux à propos des femmes mariées à des diacres. Mon mémoire désire apporter une contribution, à sa manière, pour faire mieux connaître la situation des femmes mariées à des diacres et à apprécier la contribution particulière que ces femmes apportent à l'Eglise qui cherche à se renouveler depuis Vatican II.

PARTIE I

AU COEUR DU PAYS REEL

PRESENTATION

La première partie de ma recherche fait état de l'observation que j'ai faite du pays réel, c'est-à-dire le terrain où se vivent les diverses expériences des femmes mariées à des diacres. C'est à travers des récits d'expérience de femmes dont les maris sont diacres que j'ai conduit les lectrices et les lecteurs, en leur révélant les contours variés de ces expériences qui recourent l'ensemble du vécu des femmes à partir des premières heures du diaconat jusqu'à ce jour. J'ai tenu compte de la diversité des âges des femmes, de leurs engagements au cours des années antérieures au projet. Naturellement, j'ai aussi largement tenu compte de leur implication dans la mission confiée au mari après l'ordination.

Au début du chapitre premier, on est informé de la méthodologie utilisée pour recueillir les données nécessaires à la description des expériences des femmes.

Le premier chapitre présente quatre récits d'expérience. Ces récits sont présentés dans leur intégralité. J'ai tenu à faire peu de commentaires. J'ai ainsi voulu laisser au lecteur le soin de juger de leur valeur, de leur pertinence et de leur richesse, tant par les questions que ces récits posent que par leur qualité intrinsèque qui manifeste tantôt leur noblesse et tantôt la certitude de la vocation un peu particulière des femmes dont les maris sont diacres.

Le deuxième chapitre de cette partie est consacré à l'étude et à l'analyse plus en profondeur des récits d'expérience. Au fur et à mesure que j'en fais une lecture, je souligne les aspects particuliers, les éléments qui questionnent les attitudes et les pratiques de l'Eglise à l'égard des femmes des diacres. Aussi je fais quelques remarques pour comprendre le sens profond de ces expériences afin d'en favoriser une relecture plus large au moment de la problématisation que je développe dans la seconde par-

tie. Biopsies d'expérience, c'est l'expression que j'ai choisie pour illustrer les divers défis que vivent les femmes dans le diaconat permanent d'hommes mariés. Ce terme médical rend bien l'idée du travail que je me suis obligée de faire pour saisir toute la portée d'une expérience encore jeune, il est vrai, mais qui porte déjà en filigrane de grandes richesses pour l'avenir.

Dans la dernière étape de cette partie, à la lumière de l'étude réalisée sur les récits d'expérience des femmes, je dégage six pointes qui ressortent plus particulièrement et qui me fournissent les éléments de la problématique développée dans la deuxième partie de mon mémoire.

CHAPITRE 1

DES RECITS D'EXPERIENCE

INTRODUCTION

C'est sur un temps d'observation de la vie réelle que commence mon mémoire. Voir la vie mouvante qui se traduit dans des gestes, des paroles et des sentiments, voilà le premier défi que je me suis imposé pour tenter de mieux comprendre la réalité des femmes mariées à des diacres.

Le premier chapitre se développe en deux étapes. D'une part il présente la méthodologie que j'ai utilisée pour parvenir à la cueillette des données nécessaires à la compréhension du vécu des femmes dont les maris sont diacres.

D'autre part, ce chapitre premier reproduit intégralement quatre récits d'expérience d'épouses mariées à des diacres. Ces femmes ont accepté de me donner accès à leur vécu afin d'en faire une étude pour favoriser la connaissance et la compréhension. Tous les récits sont présentés comme rédigés par leurs auteures. Ils font ressortir avec force divers éléments du vécu de ces femmes confrontées aux exigences de la préparation à l'ordination et de l'exercice du ministère une fois l'ordination passée.

Une brève conclusion dégage quelques observations communes aux quatre récits présentés.

METHODOLOGIE DE CUEILLETTE DES RECITS

J'ai recueilli et dépouillé quinze récits d'expérience de femmes mariées à des diacres dans le diocèse de Chicoutimi. Un de ces récits est celui d'une épouse de l'extérieur du diocèse. Les personnes devaient retracer le cheminement de leur expérience à partir d'un cadre suggéré qui comprenait cinq thèmes.⁽¹⁾ Ce cadre a servi aux quinze femmes du diocèse. Pour ce qui est de la personne de l'extérieur, j'ai laissé libre cours à l'expression de son expérience sans lui proposer de cadre particulier.

Le premier thème de la réflexion proposée était le suivant: « écris dans quelles circonstances ton mari t'a annoncé qu'il désirait faire une démarche au diaconat permanent. » Ce thème m'a permis de recueillir des informations sur le lieu, le moment, les réactions, les sentiments éprouvés ainsi que le temps de réflexion pris avant que les épouses donnent une réponse à la demande du mari.

Dans un deuxième temps, j'ai fait porter mon observation sur les expériences vécues au cours de la démarche de formation. Cette partie du voir m'a permis de recueillir des informations sur le climat des rencontres, sur le profil de formation théologique, pastorale et spirituelle intégrée à la démarche. J'ai cherché à dégager quels avaient été pour elles les plus grands défis à surmonter. J'ai aussi questionné quels avaient été les événements les plus importants et les plus marquants dans l'ensemble du temps de formation. J'ai été particulièrement sensible aux indices suivants: « Pendant tes années de formation a-t-on tenu compte de ton statut de femme en Eglise? Les contenus de la formation t'ont-ils permis de comprendre ton rôle de femme mariée à un diacre? »

1. Voir à ce sujet l'annexe 1: Récit spontané de mon expérience d'épouse de diacre.

Le troisième thème de mon sondage a questionné le vécu des épouses afin de recueillir des informations sur la signification que représente l'ordination pour les épouses. Je l'ai fait en tenant compte de deux indices: «La valeur et l'importance du «Oui»⁽²⁾ donné le jour de l'ordination; et, qu'est-ce qui t'a le plus marqué lors de la liturgie de l'ordination de ton mari?»

Le quatrième thème m'a permis d'observer le vécu des femmes après l'ordination. Cette cueillette a été faite à partir de deux indices: «L'implication des épouses dans le mandat du mari; et, depuis l'ordination du mari, comment se vivent les engagements?»

Le cinquième thème du sondage est plutôt d'ordre général: Il cherchait à recueillir de la part des épouses des opinions et des réactions sur la difficile question de l'ordination des femmes dans l'Eglise.

Pour consolider certaines données jugées d'une grande valeur, j'ai aussi utilisé, à l'occasion, l'entrevue individuelle ainsi que les remontées de deux tables rondes sur la situation des femmes dans le projet diaconal du mari.

* * * * *

2. Ce "Oui" porte la majuscule parce qu'il représente l'engagement donné officiellement à l'évêque, par l'épouse lors de l'ordination du mari. La signification de ce "Oui" sera développée plus loin lorsque je parlerai expressément de ce thème.

RECITS D'EXPERIENCE D'EPOUSES

RECIT I

ANNONCE DU PROJET

«Quand mon mari m'a parlé de son désir d'aller au diaconat, c'était plusieurs mois après l'ordination d'un diacre de ma paroisse. Je crois que c'était au cours du mois d'octobre 1984. Nous étions couchés quand il m'a dit qu'il songeait au diaconat. Je dois dire que ma réaction n'a pas été celle qu'il attendait. En fait, tout de suite la peur m'a prise. J'ai vu passer devant moi le mot "cours" et cela a déclenché en moi une crise d'allergie aux cours. Ce n'était quand même pas ma première crise. A cause des études de mon mari (maîtrise et doctorat), j'ai vécu une solitude immense durant toutes ces années. Je croyais être enfin sortie du cercle infernal des études mais son désir de se présenter au diaconat en a fait revenir le spectre et a fait monter beaucoup d'angoisse en moi.

«Durant quelques mois, j'ai espéré qu'il oublie son projet et ne m'en reparle pas. Mais cela me faisait vivre beaucoup de culpabilité de ne pas donner de réponse. Aussi, quand il m'en a reparlé vers le mois de mai, je lui ai dit d'aller s'informer et puis on verrait. Ce n'est qu'après le congrès charismatique de fin de juin que j'ai donné mon assentiment, parce que j'y avais vécu une expérience spirituelle, parlante pour moi, où j'ai compris avec toutes les fibres de mon être, que le feu qui brûlait en moi et que je ne pouvais éteindre m'appelait à "annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres, à panser les coeurs brisés". Cette expérience a été tellement importante que j'ai pris cela pour une

réponse à mes prières et cela m'a donné l'élan pour dire oui à mon mari. Mais ce oui était un oui à un cheminement à deux et une reconnaissance de mon vécu et de mon appel personnel. C'est comme s'il fallait que je réponde à un appel personnel pour pouvoir dire oui à mon mari et passer par dessus l'angoisse et la peur. Je crois que je n'aurais jamais été capable de dire oui à mon mari uniquement pour lui faire plaisir.

FORMATION.

«Les années de formation ont été pour moi à la fois bonnes et difficiles. Tout était intéressant au niveau des cours, des journées de formation. Le climat était bon. Mais, ce qui s'est vite développé en moi, c'est la prise de conscience qu'il n'y avait pas de place pour moi dans cette démarche. J'ai senti qu'on me demandait d'être présente pour accompagner mon mari dans sa démarche, pour lui permettre de réaliser son appel, sa vocation. Cela m'a fait souffrir davantage peut-être, du fait que mon mari vivait son cheminement sans référence à moi, et je le crois sincèrement, en ignorant mon appel propre. J'ai même entendu dire que la femme doit être très présente à la formation, et même suivre les cours en sciences religieuses, pour être une interlocutrice valable pour son mari, pour qu'elle comprenne quelque chose à ce qu'il lui partagera de ses cours, et pour ne pas qu'elle se sente délaissée par son mari.

«La première retraite a été très parlante à ce niveau. Le prédicateur avait expliqué que de toute éternité le Seigneur nous avait unis dans le mariage; que de toute éternité il avait appelé nos maris à la vocation diaconale et que, pour ne pas être en reste, étant donné la valeur de notre sacrement de mariage, il avait bien voulu nous donner, à nous les femmes, la vocation du "oui". C'est ainsi qu'il nommait le genre d'appel que les femmes de diacres vivent et leur "rôle" dans le diaconat. Et durant toute la démarche, je sentais que ce n'était pas cela pour moi. Il y avait quelque chose en moi qui n'était pas de l'ordre du

"oui" à mon mari, "oui" à l'accompagner dans son appel uniquement. J'avoue que je n'ai pas encore réussi à me convaincre que c'est cela que je vis profondément .

«Je crois que la démarche diaconale a eu pour effet de m'ouvrir les yeux sur la place de la femme en Eglise et j'ai commencé à souffrir de certains aspects de la vie ecclésiale. Mais aussi paradoxal que cela puisse paraître, mon amour pour l'Eglise ne cesse de grandir malgré tout.

«Je dois dire que je n'ai pas rencontré beaucoup de personnes qui ont compris quelque chose à ma souffrance. Il faut dire que je n'osais pas tout dire de ce que je vivais par peur que cela bloque l'accession de mon mari au diaconat. Comme il n'y a pas de place au partage du vécu dans la démarche, je n'ai pas trouvé à l'intérieur du cheminement diaconal une oreille ou un coeur attentif à ce que je vivais, sauf auprès d'un couple en cheminement qui vivait aussi beaucoup de choses. Il fallait nous parler un peu à la sauvette, le temps nous manquant. D'ailleurs, le peu que j'en ai dit publiquement n'a pas semblé trouver beaucoup d'écho chez les autres femmes, si bien que j'ai fini par croire que je vivais des choses différentes des autres femmes. Je me sentais davantage isolée et incomprise.

«Compte tenu de ce que j'ai dit précédemment, je peux dire que la formation ne m'a pas aidée à discerner mon propre appel à l'intérieur du cheminement diaconal de mon mari, encore moins à le réaliser. Il me semble que l'on ne sait pas trop quoi faire avec les femmes. Sans doute avec raison, puisque le but du cheminement c'est de former des diacres. C'est évident que cela s'adresse aux hommes et non aux femmes. Parfois, il m'est arrivé de penser qu'on accepte la présence des femmes parce qu'elles sont là, et qu'il faut bien faire avec; parce qu'il faut à tout prix éviter des conflits dans le couple. Pour ma part, c'est par un cheminement personnel, à l'extérieur du cheminement diaconal, aidée par quelqu'un de l'extérieur, que je suis arrivée à assumer un peu ce que je vivais.

«Le plus grand défi pour moi durant le temps du cheminement a été de réussir à vivre avec cette ambivalence au coeur: d'un côté, le désir de voir mon mari réaliser son appel, de dire oui à son ordination, et l'accueil de ce feu dévorant en moi qui me faisait vivre une forme d'appel personnel, et de l'autre côté, l'impression d'embarquer dans un processus de souffrance en regard de ma situation de femme en Eglise. C'était un combat intérieur qu'il m'est difficile d'expliquer.

«Quant à la phrase concernant le rôle de la femme du diacre, je demeure accrochée à cette expression. Existe-t-il vraiment un rôle de femme de diacre? Il est bien certain que, étant mariée à un diacre, cela suppose que je me sente concernée par l'Eglise et que je m'y implique, donc que j'y ai un rôle. Mais j'étais engagée bien avant l'ordination de mon mari au diaconat. C'est pourquoi j'hésite à dire que mon implication dans l'Eglise est un rôle de femme de diacre. Il s'agit bien davantage pour moi de mon implication personnelle de femme en Eglise, sans égard au fait que je suis mariée à un diacre.

«Cependant, il m'arrive parfois que des gens me disent que c'est un bien GRAND HONNEUR pour moi d'être l'épouse d'un diacre. Bien que je ne ressente pas cela, cette réflexion des gens me fait penser qu'il y a un aspect de visibilité accrue dans le fait d'être femme de diacre et forcément, cela m'interpelle à être plus attentive à ce que je dis et fais pour ne pas entacher l'image de l'Eglise et de mon mari par le fait même. Cela m'oblige aussi à faire correspondre davantage mon vécu à ma foi.

«Autre chose aussi, je remarque que l'ordination de mon mari a ajouté chez-moi un sentiment inconnu jusqu'alors: l'obligation de m'impliquer dans le projet pastoral de mon mari. Le fait de m'engager à ses côtés devient donc un rôle de femme de diacre.

ORDINATION

«Le "oui" que j'ai donné à l'ordination est un "oui" à soutenir et favoriser l'appel de mon mari, sa vocation, son engagement dans l'Eglise et sa démarche spirituelle. Ce "oui", il va sans dire, s'imbrique avec celui de notre mariage. Il est aussi très important pour moi.

«Mais ce "oui" ne serait pas possible si je ne disais pas d'abord oui à un appel personnel du Seigneur à engager ma vie à sa suite, pour annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres, à mes frères et soeurs, à panser les coeurs blessés. Pour moi, c'est un "oui" définitif à cet appel à servir l'Eglise, peuple de Dieu, que je concrétisais depuis ma jeunesse, en liturgie et par l'écoute des personnes, sans m'en rendre compte.

«C'est un "oui" amoureux au Seigneur, à perdre ma vie pour Lui et en Lui. C'est toujours ce "oui" qui me fait marcher en dépit de tout ce que cela comporte de dérangement, de tiraillement et de souffrance. Il y a toujours en moi une paix profonde quand je demeure fidèle à ma réponse personnelle au Seigneur. Y être fidèle demeure pour moi une priorité en même temps qu'une nécessité. Réaliser ce "oui" dans ma vie est essentiel pour mon bonheur, mon équilibre et pour donner un sens à ma vie.

«Mon mari est un homme indépendant et j'ai toujours le sentiment qu'il n'a pas besoin de moi, qu'il peut se passer de moi et que je ne suis pas essentielle à sa vie. Pourtant, au moment de l'ordination, alors que nous nous avançons vers l'évêque, il m'a pris la main et j'ai constaté qu'il tremblait. Je l'ai alors serrée bien fort et j'ai eu l'impression qu'il reprenait son calme. J'ai eu la certitude à ce moment-là qu'il ne serait pas diacre sans moi, qu'il avait besoin de moi pour réaliser son ap-

pel. Cela a été une confirmation et c'est ce qui m'a le plus marquée au cours de l'ordination.

APRES L'ORDINATION

«La lettre du mandat pastoral de mon mari m'impliquait dans ce sens qu'elle mentionnait, si ma mémoire est bonne, quelque chose comme: vous verrez, avec votre épouse et les autres membres de l'équipe, à l'éducation etc...

«Depuis l'ordination de mon mari, je continue mes engagements personnels. J'avoue qu'ils ont augmenté en terme de temps puisque j'ai dû prendre la responsabilité du comité de liturgie. Cet engagement est très prenant et me demande beaucoup d'énergie. Comme je le disais plus haut, j'ai aussi ajouté des engagements avec mon mari à l'intérieur de son projet pastoral.

L'ORDINATION DES FEMMES.

«Si l'ordination était ouverte aux femmes, je demanderais certainement à discerner ce qui se vit en moi. Je ne sais pas, pour le moment, si le feu qui est en moi et qui me dévore est un appel au diaconat, ou si c'est simplement une interpellation à vivre mon baptême comme une fille engagée. Mon accompagnateur spirituel me dit que je vis mon service comme un ministère. Dans ma manière d'animer, je porte le peuple de Dieu, je porte sa prière et je l'entraîne. Quand j'anime le chant, je ne fais pas que chanter, j'entre en relation profonde avec les gens, par la prière, par les mots, par le regard. C'est une manière spéciale de communiquer, de communier. Oui, j'ai un très grand souci du Peuple de Dieu. Il y a en moi un amour pour l'Eglise qui ne cesse de grandir. J'en suis souvent surprise.

«C'est bien sûr que je ne demanderais pas l'ordination pour remplir un mandat pastoral, pour faire des choses ou pour me créer

des obligations envers l'évêque. JE DEMANDERAI L'ORDINATION SI C'ETAIT DISCERNE ETRE MON APPEL, pour être davantage signe, sacrement de Dieu pour son peuple; pour être pleinement moi-même comme baptisée, investie d'une grâce spéciale pour mieux servir l'Eglise dans ce que je fais et dans ce que je suis déjà. Je demanderais l'ordination pour me rendre capable, avec la grâce de Dieu, d'annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres, de panser les cœurs brisés, de rassembler le Peuple de Dieu dans la prière et dans l'amour.

«Des prêtres m'ont déjà dit que si l'ordination des femmes était permise, ils me recommanderaient de demander l'ordination. Des témoignages de gens en paroisse qui me voient comme un pilier et un soutien de leur foi contribuent aussi à me confirmer cela. Mais il y a peut-être de l'orgueil là-dedans. Aussi, j'ose bien humblement te confier mon secret, sous toute réserve, puisqu'il n'y a pas eu de discernement.»

RECIT II

ANNONCE DU PROJET.

«Notre ancien pasteur, avec qui nous travaillions en liturgie, s'est présenté un jour à notre demeure. Il nous a proposé de réfléchir à la démarche diaconale disant que c'était l'Esprit qui le guidait dans cette offre. A cette époque, nous étions très proches de lui. Nous ne connaissions pas le diaconat permanent. Nous avons été attentifs à cette proposition et y avons réfléchi dans la prière. J'ai accepté en pensant que si cet appel venait de l'Esprit il se chargerait de nous guider et surtout, manifesterait tôt ou tard, la volonté du Père sur nous par l'entremise de la communauté qui avait à répondre de nous.

«Si mes souvenirs sont exacts, je crois avoir ressenti un mélange de joie et d'appréhension. Le sentiment le plus fort fut celui de la certitude que cette démarche nous unirait encore davantage comme couple, dans la joie et l'amour. Sincèrement et à bien y penser, je crois avoir dit "oui" par amour pour mon mari chez qui je sentais un ardent désir, non, je devrais dire le désir grandissant de vivre cette démarche. Tu sais, dans le domaine de la foi, je me sens encore comme un voilier sur une eau parfois calme, parfois agitée, me laissant guider là où le vent de l'Esprit me mènera. Je me rappelle quand même avoir souhaité à certains moments, que la réponse de la communauté soit négative. Mais, la joie de nous sentir aimés, accueillis et supportés dans un tel projet de vie est encore plus grande que la peur. J'avais foi en la réponse de la communauté comme un appel de Dieu plus que dans notre propre décision.

FORMATION ACADEMIQUE

«C'est dans un climat de fraternité que j'ai vécu ces années de formation. J'y ai découvert des amis que j'aime et que je respecte. Les liens qui nous unissent sont uniques. Ce retour vers l'arrière éveille en moi beaucoup de choses. Tu me déranges, car c'est pour moi comme faire le point. Je me rends compte que j'ai beaucoup reçu et que j'ai eu peur aussi de me donner, de me dévoiler. Par gêne et manque de confiance en moi, j'ai vécu aussi de tempête (comme les apôtres). Je mets ici un point mais ma réflexion personnelle va se poursuivre sans être écrite.

«J'ai trouvé la plupart des cours intéressants. Certains m'ont beaucoup appris. Quoique par moment je trouvais cela exigeant pour des gens qui travaillent, sont parents et engagés en plus dans leur communauté ou autres. Au cours des premières années, j'ai trouvé cela difficile par moment de me sentir obligée à cette formation, jusqu'à ce que je me rende compte que, physiquement, je ne pouvais tout faire, tout prendre, tout suivre. J'ai fait des choix. J'ai arrêté les cours tout en pensant que je pourrais les suivre un jour où je serais plus apte au niveau disponibilité. D'avoir pris cette décision m'a libérée. Etre femme au travail 40 heures par semaine; être mère et attentive à ses enfants et à son mari être engagée dans sa paroisse deux soirs par semaine (sans compter le temps que nous avons parfois à donner, à consacrer au niveau préparation personnelle à la maison); être femme de ménage, cuisinière etc...:physiquement et humaine-ment, je ne peux faire plus. J'ai besoin d'heures libres, où je peux reposer mon esprit, faire le vide. Je me suis sentie grande et libre de prendre cette décision. Libre d'être là où je peux être. Ma famille c'est aussi ma communauté où je me sens appelée à être vivante et accueillante et surtout disponible. Car dans un temps proche, mes enfants partiront de la maison avec les souvenirs et les valeurs vécus chez-nous. Quand je parle de cours, je parle des cours que nous vivions en dehors des rencontres de formation diaconale.

«Personnellement, je souhaiterais dans nos rencontres, que le mot cours disparaisse et que ce soit plutôt des temps de rencontres, d'échanges, de témoignages; des temps de communion de frères et de soeurs qui cheminent vers un projet de vie. J'ai comme l'impression de vivre dans un monde de formation de toutes sortes au niveau de la connaissance intellectuelle alors que je constate souvent le manque de temps pour l'échange, l'écoute, l'accueil, des joies, des peines, et l'expérience vécue des autres. Mes parents n'étaient pas instruits mais c'étaient des gens riches d'expériences d'amour et de communion. J'ai été conçue dans l'expérience de l'amour et c'est dans ce climat d'amour vécu dans l'abandon et la confiance totale jusqu'au bout que j'ai grandi. Mais ce n'est pas ce que l'on retrouve dans la vie où on se sent obligé d'être performant.

«Oui, mes parents étaient pauvres d'instruction mais riches et savants d'expérience d'écoute, d'accueil, de disponibilité. Ma soif de Dieu, ma spiritualité s'est enrichie dans ce climat d'amour familial qui est devenu le plus beau lieu de ma connaissance parce que j'y ai appris et surtout goûté à la gratuité de gens riches de Dieu. Mes parents se sont enrichis par l'expérience de la vie en regardant, en écoutant, et en vivant avec leurs quinze enfants, avec leurs amis et parents qui venaient souvent remplir la maison, et par l'entraide et la communion. Ils sont morts savants de la vie et de l'amour avec ses misères et ses épreuves.

LES RETRAITES.

«Les retraites ont été pour moi des temps forts. Elles m'ont données l'occasion de me retirer pour réfléchir et me reposer. Néanmoins, j'en ajouterais une de plus pour permettre "librement" à des gens de se rencontrer, d'échanger, de rire, de réfléchir, sans horaire. Vivre avec d'autres, trois jours de fraternité où la spiritualité s'émerveillerait dans un climat de détente, de marche avec un ou des amis, de chants et d'activités spontanées et libres. Je trouve important dans ma vie, ces temps d'arrêt qui nous sortent d'une vie quelquefois routinière et vite.

MON PLUS GRAND DEFI

«Ca a été de me conditionner souvent pour accompagner mon mari pendant toutes ces années de formation. Je me souviens, dans les premières années, combien je trouvais cela pénible de laisser encore mes enfants pour partir une journée ou une fin de semaine. Déjà que je les faisais garder à l'époque pour aller travailler.

EVENEMENTS QUI M'ONT MARQUEE

«Ce qui m'a le plus marquée, c'est la communion fraternelle avec nos tuteurs. Je dis "nos" parce que le premier a demandé d'être remplacé. Il avait de la difficulté à accepter l'orientation du diaconat. Et le deuxième tuteur choisi, après presque quatre ans de démarche, je ne le sentais pas proche. Je parle ici d'une manière personnelle. Pour un prêtre qui devient tuteur sans trop de connaissance ou d'expérience du diaconat permanent, je ne crois pas que cela soit facile. J'ai eu l'impression souvent qu'un tuteur, c'était pour l'homme seulement et non le couple.

STATUT DE FEMME.

«Revenir en arrière, ce n'est pas facile. Je crois que la formation (d'après mon ressenti) s'adresse à l'humain en général, sans égard au sexe (féminin ou masculin). Dans la démarche du diaconat, il y a des efforts qui se font pour que la femme ne se sente pas lésée, mais il y a encore des oublis, des "malaises". Même si la formation n'est que pour les hommes, la formation est la même pour les deux et à ce titre, les couples qui préparent un mandat pastoral ou un projet en commun devraient être tous les deux, selon leur désir, mandatés légalement et officiellement pour ce projet.

«Il ne faudrait pas non plus que la femme se sente obligée d'être là où est son mari si les deux se connaissent suffisamment pour décider ce qui est préférable et bon dans un temps donné.

ROLE DE LA FEMME.

«Je ne suis pas certaine que ce soit la formation qui m'a appris mon rôle de femme de diacre. C'est plutôt le "oui" de notre mariage, le "oui" d'une chrétienne qui m'apprend de jour en jour à devenir femme de diacre. Le mot diacre a une résonance comme "donné". J'apprends à me donner et à devenir dans l'abandon, la confiance mais surtout dans l'expérience de la foi et de l'amour. Je me sens plus la compagne de quelqu'un que j'aime que la femme de diacre. Mon mari est et restera le compagnon de vie que j'ai choisi pour vivre l'expérience d'une vie de couple au-delà du diaconat. Le diaconat est comme un appel de plus à "devenir" dans notre vie. Je ne suis pas certaine non plus, de savoir ce qu'est mon rôle de femme de diacre. Il est tellement rare qu'on entend le mot "diacre" chez-nous que j'oublie que je suis la femme d'un diacre. Mais être ou ne pas être femme de diacre ne change rien, en ce sens que je me sens ordonnée depuis ma naissance à devenir la "digne fille du Père aimant". Notre amour se vit et grandit dans le respect des charismes et des appels propres à chacun, dans de libres décisions.

ORDINATION: L'IMPORTANCE DU "OUI"

«Le "oui" donné, c'est un oui à l'appel de Dieu à servir fraternellement en toute sincérité, humilité et confiance à temps et contre-temps. L'appel à l'ordination, je le vis aussi intensément dans ma vie de foi malgré la reconnaissance ou non.

«Par le OUI", je partage mon mari dans la joie et la confiance avec ma communauté (Eglise). J'accepte qu'il s'absente pour diverses rencontres; j'accepte d'être dérangée dans notre vie pour répondre à des besoins.

«Par le "Oui", j'accepte aussi les désagréments, les souffrances aussi que cela entraîne.

«Par le "Oui" j'essaie d'être encore plus l'amie qui écoute, supporte et encourage dans les joies et les peines de l'engagement.

«Par le "OUI", j'essaie aussi de mettre les points sur les "i" parce qu'un diacre permanent est d'abord un conjoint et un père.

«Par le "OUI", j'accepte aussi que les choses ne soient pas aussi belles et faciles que l'on aurait pu rêver ou espérer. Sans m'arrêter d'avancer, j'accepte les lenteurs des autorités religieuses et leurs oublis sans haine et sans rancune.

«Ce qui m'a le plus marquée, c'est la générosité des personnes à qui l'on a demandé un service. Il y a aussi l'émotion de mes enfants.

APRES L'ORDINATION

«La lettre du mandat pastoral ne m'implique pas.

«Mon engagement se poursuit comme croyante et fille de Dieu qui essaie d'être ferment d'évangile et de fleurir là où Dieu me plante. J'essaie dans tout ce que je fais d'être plus qu'exister, d'être plus que paraître, d'être même sans être reconnue. Même si cela ne m'est pas toujours facile, là où je suis, j'essaie d'être pour ceux que je rencontre comme un soleil qui réchauffe même à travers les nuages.

«Mon engagement est souvent celui de l'écoute attentive, de l'attention aux personnes, et du sourire. Concrètement, je suis impliquée dans la pastorale du baptême, dans le cursillo, et mon travail qui me fait rencontrer des gens, j'aime à le comparer à la pastorale sociale (maître de poste pour la Société Canadienne des Postes)

«Comme nous n'avons pas nécessairement les mêmes engagements (réunions et rencontres) nous avons beaucoup de choses à échanger et

à partager. Nous nous encourageons et conseillons. Et là où nous nous sentons privilégiés, c'est que nous pouvons aussi dire nos souffrances, nos misères et nos pauvretés.

L'ORDINATION DES FEMMES.

«Je ne peux dire si j'aimerais ou non être ordonnée. Je me suis toujours sentie "ordonnée", pas au sens actuel mais selon le plan spirituel. Ordonnée à devenir, comme baptisée, confirmée, fille du Père selon son plan et soeur en Jésus-Christ de ceux et celles qui forment l'Eglise (peuple de Dieu) en marche. Je suis une ordonnée non-reconnue mais connue du Père.

REMARQUES IMPORTANTES

J'aimerais quand même ajouter que je vis quelquefois une certaine solitude dans certaines situations. Avant l'ordination, l'épouse semble si importante en tout et partout.. et après... où vais-je m'asseoir? Suis-je la bienvenue? Toi, mari ordonné, tu seras là, mais moi où suis-je?

Moi aussi je tiens à te dire merci. A travers ce récit, j'ai pris davantage conscience de ma mission de baptisée. Ce n'est pas toujours facile car je suis quelquefois éprise de mon "ego" et aussi souffrante dans mon "être". Dieu me donne la grâce de croire que c'est à chaque seconde que le monde se bâtit par des petits pas en avant.»

RECIT III

Mon récit spontané de mon expérience de femme de diacre.

«C'est avec un premier sentiment de joie de penser coucher par écrit mon vécu de femme de diacre et en même temps, je me sens indisposée, tiraillée par ce travail demandé. C'est avec un esprit de rendre service et d'être utile que je m'abandonne et me livre avec confiance, non dans la performance mais, avec ma simplicité et ma capacité d'écrire mon expérience de femme de diacre.

«Lorsque mon mari m'a partagé qu'il était allé rencontrer le curé, un certain vendredi soir, pour lui parler du diaconat, je fus très surprise. Car à ce moment-là, il suivait des cours en théologie et il me disait comment il était indisposé de se faire demander s'il se dirigeait vers le diaconat. Donc, oui je fus surprise, surtout que c'est à l'animateur pastoral qu'il a demandé un peu d'information, le curé étant absent. Donc, je n'étais pas la première à qui mon mari en parlait, mais je ne fus pas offusquée ni insultée. Dès le dimanche, le curé s'amenait chez nous pour nous donner plus d'information.

«Déjà, mon ouverture se fit, car je connaissais assez mon mari dans son grand coeur et sa générosité. C'est dans la prière que ce projet se mit en marche dans l'accueil et l'abandon. Je demandais au Seigneur de m'ouvrir les yeux, d'être attentive aux signes pour faire sa volonté, d'être à son service. Mon "oui" à sa demande fut assez spontané, ma disponibilité fut donnée. Si c'était sa volonté, dans le fond de mon coeur, il y a longtemps que je portais le désir de servir le Seigneur. J'ai l'impression que ça remonte à mon adolescence, mais l'amour pour ma mère m'empêchait de répondre à l'appel. Le désir d'être religieuse m'a hantée plus d'une fois. Mon ennui m'aurait rendue malade, l'ayant essayé pendant des retraites.

«L'appel à Être au et en service au diaconat m'a ravie et en même temps des peurs survenaient aussi. Je suis assez perfectionniste, donc tiraillement entre la tête et le coeur. C'est dans et avec la prière que je peux retrouver calme et paix dans sa volonté. "Je te fais confiance Seigneur et je t'offre mes services: accompagner, collaborer avec mon mari à rendre présent le Royaume de Dieu." Mais ce n'est pas demain que mon mari sera ordonné, donc un jour à la fois dans cette démarche de préparation .

«Il m'est arrivé dans ce temps de préparation de douter que mon mari puisse "le faire" et de rejeter sur lui mes peurs. Mais mon mari m'aidait à identifier mes propres peurs et non les prendre pour lui. Le "oui" n'est pas dans le "faire" mais dans l'"Être" et le "Vivre" du Christ. Être au service du Christ, pour et par Lui.

FORMATION

«C'est dans un climat d'entente et de dialogue que j'entrepris ma formation d'une durée de cinq ans. J'ai obtenu mon certificat en sciences religieuses. C'est une démarche de couple. Notre formation au diaconat, nous avons eu beaucoup de plaisir; les cours, nous les avons suivis sans stress. Il y avait beaucoup de joie à découvrir le "vrai" message de la Parole. Toutefois, chacun faisait son travail, notre manière de se dire est différente, donc nous avons à nous accueillir dans nos différences; cela m'a aidée dans mon autonomie.

«Les retraites ont été pour moi un temps d'arrêt, temps de réflexion et de prière. Je déplore le manque de silence, toutefois. Je me souviens d'une retraite où le prédicateur nous invitait au silence en nous disant que le Seigneur est un Dieu poli. Il ne parle pas, ne coupe pas la parole quand l'autre parle. Donc, pour moi la retraite signifie "temps de Dieu ". C'est lui qui peut parler, est-ce que moi je l'écoute? J'ai beaucoup aimé la retraite d'un animateur qui disait: "dans le

diaconat il y a deux appelés, un élu, un reconnu. J'ai compris à ce moment-là que ma mission est d'être là, avec mon mari, au service, sans reconnaissance! Et moi qui avait tant besoin que l'on me reconnaisse. Etre appelée, être élue, le savoir, le vivre, pour Lui seul; être aimée et en service pour Lui seul. Voilà le grand défi de ma mission de femme de diacre. Le coeur à coeur intérieur dans et par le service au Christ Jésus, mon Sauveur et mon Seigneur.

«Je me suis toujours sentie respectée dans mon statut de femme en Eglise. J'accepte l'Eglise là où elle est rendue même si parfois elle n'est pas congruente avec ce qu'elle dit et vit sur la justice, ou avec ce qu'elle fait: l'égalité homme-femme dans l'appel à la vocation. Serait-ce que l'Esprit est sexiste en n'appelant que les hommes à être ordonnés? Je n'ai pas grand pouvoir de la faire changer radicalement, mais sûrement en m'invitant à prendre ma place moi-même dans les petits gestes concrets, dans le service avec mon époux.

«La formation m'a permis de saisir ma mission, mon "oui" comme coresponsable, comme partenaire avec mon mari, et de servir Jésus par la grâce de mon baptême.

«Le "oui" donné à l'Eglise lors de l'ordination de mon mari est un "oui" conscient d'être ensemble au et en service de Jésus-Christ. Etre signes vivants de l'amour reçu et donné. "Faites ceci en mémoire de moi." C'est un "oui" audacieux; je me sens si petite et si impuissante. C'est un "oui" de foi en la mission à accomplir. C'est un "oui, viens et suis moi". C'est une parole qui m'habite régulièrement. C'est un "oui" de prières et d'abandon. "Tu es sûr Seigneur que je peux faire quelque chose pour toi?"

«Ce qui m'a le plus marquée lors de l'ordination, c'est ma joie intérieure; je me suis sentie aimée par le Seigneur, choisie et ordonnée, reconnue par Lui seul, et mon mari ne me laissait pas; il m'invitait toujours à être près de lui, avec lui. C'était très important, il ressentait le besoin de ma présence. C'était nous

deux qui étions ordonnés, même si les autres ne voyaient que mon mari être ordonné. Lors de l'imposition des mains par les confrères diacres, plusieurs ont touché mon épaule; à ce moment-là, j'ai ressentie un délicatesse du Seigneur de permettre une attitude d'accueil, de reconnaissance à l'ordination. La communauté était au rendez-vous pour appuyer et porter le projet, "notre projet" de servir. Nous nous sommes sentis de l'Eglise. C'est la plus forte expérience de ma vie jusqu'à ce jour.

APRES L'ORDINATION

«Le mandat reçu depuis l'ordination de mon mari est celui d'aller porter la Bonne Nouvelle aux prisonniers. Ils sont aimés pour ce qu'ils sont et non ce qu'ils font, et ce à la manière de Jésus. Il faut faire la différence entre le geste et la personne. C'est un mandat de couple et aussi donné à une équipe. Les prisonniers et leurs familles nous tiennent beaucoup à coeur. Nous essayons de leur donner de l'amour, de l'espérance. Surtout, je me sens si petite servante, inutile, la mission étant tellement grande. Nous, c'est en couple que nous oeuvrons: visiter les prisonniers, couple accueil, couple en croissance, couple en difficulté, pastorale du baptême.

«Mon engagement personnel consiste à visiter ma mère paralysée depuis six ans. Je fais très souvent de l'écoute pour mes amies.

L'ORDINATION DES FEMMES

«Je me sens être ordonnée de coeur depuis mon "oui" à l'appel d'être au et en service pour le Seigneur par l'ordination de mon mari. A ce moment-ci, je ne peux répondre à cette question franchement. Le "si" provoque en moi un sentiment d'incertitude. Si je dis "oui", je me sens passer à côté de l'impossible, d'un rêve, d'une utopie... et si je dis "non", je me juge incongruente, donc, je me sens mal à l'aise... J'attends et je prie pour répondre à sa volonté en son temps, et je me retrouve en joie et en paix dans le service avec mon mari dans l'aujourd'hui...»

RECIT IV

ETRE EPOUSE D'UN DIACRE PERMANENT

PRESENTATION

«Il est grandement opportun d'avoir la possibilité d'apporter une parole d'épouse de diacre permanent. D'oser livrer mon expérience: l'histoire d'amour que Dieu vit avec moi. Si j'ose dire ce que je porte, c'est que nos expériences d'épouses se rejoignent sûrement, et j'espère que ce geste aura un effet d'entraînement pour l'avenir.

«Depuis 1979, année où mon mari et moi avons fait notre entrée dans la communauté diaconale, par le cheminement vers l'ordination, je constate que tout se déroule par étapes plus ou moins longues et qu'il me faut accepter que ce soit ainsi, accueillir, ne rien brusquer.

«Ce n'est pas l'Eglise qui me dit: "je te donne mandat d'être épouse de diacre", ce projet, il est de Dieu. C'est de ma création, de mon baptême, qu'en moi est placé le dépôt... le projet de me voir devenir un jour épouse de mon mari, cet homme que Dieu a appelé au diaconat permanent. Le "oui" de notre sacrement de mariage a été, à notre insu, un premier oui à ce projet de Dieu. C'est donc au coeur de ce sacrement, au coeur de notre amour, qu'il nous a proposé un service bien distinct avec des responsabilités différentes.

«Relire notre vie personnelle, comme le fit le peuple de l'Ancien-Testament, nous apporte plusieurs questions: Pourquoi mon mari a-t-il fait sept ans en communauté pour en sortir juste avant ses vœux perpétuels? Pourquoi ai-je été au Juvénat puis contre-maître dans une manufacture? Pourquoi ai-je été militante jociste? J'ai désiré, sans le réaliser, devenir journaliste; par contre, je fus secrétaire de plusieurs mouvements. A toutes ces questions que nous apporte la vie, y a-t-il une réponse? C'est dans le projet de Dieu que nous la trouvons.

«Dès avant ma naissance, il me voyait dans le sein de ma mère; dans cette famille chrétienne où l'on sait écrire pour dire ce que l'on porte en soi; cette famille à qui l'Eglise demande d'être présente à sa mission, et qui dit "oui".

«Chaque être est unique; chacun(e) a un projet particulier qui donne sens à sa vie. Ce que nous possédons tous en commun, c'est la possibilité de devenir ce que Dieu désire que je devienne.

ETAPES VERS L'ORDINATION DE MON MARI

«Quelles sont ces étapes, quelle est mon expérience? Lorsque le diaconat permanent m'a été présenté comme possibilité pour lui, je n'étais pas d'accord, à cause de la perception que j'avais de la place faite à l'épouse. J'étais déjà très engagée et mandatée en pastorale scolaire depuis quelques années. Mon mari me voyait des côtés féministes; je cherchais tout simplement ma place dans l'Eglise, et je me posais toujours la même question: "Que veut dire: l'Eglise est notre mère"? Etait-ce suffisant pour dire non...

«Je me suis souvenue du "OUI" de la Vierge Marie, et c'est à elle que j'ai dit: "si tu m'aides, je suis d'accord; tant qu'à moi je ne sais pas ce que j'y ferai, je compte sur toi".

«J'ai trouvé au diaconat une communauté en formation où j'avais ma place. Je suis restée moi-même, on m'a respectée; donc j'y ai

grandi. Je me suis reprise lorsque nécessaire, j'ai appris l'obéissance et l'humilité sans qu'on me l'impose; c'est du dedans que spirituellement le travail s'est fait.

«Lorsque des amis m'ont demandé d'écrire mon récit, la Parole qui m'a interpellée est celle-ci: "afin que délivré de la main des ennemis nous le servions dans la justice et la sainteté, en sa présence, tout au long de nos jours."(Lc 1, 74-75). C'est cette phrase de l'Évangile de Luc qui m'a rappelé cette première étape de cheminement au diaconat. Cette première étape en fut vraiment une de délivrance; peut-être pas tant en regard des ennuis que dans le sens féminin de délivrance, c'est-à-dire "accouchement". J'ai compris qu'il fallait dissocier mon cheminement au diaconat de celui "de la femme dans l'Église". Je pouvais les faire ensemble, comme l'un sans l'autre. L'important n'était pas "comment libérer la femme?" "Mais qu'est-ce que la vie attend de moi?". "Que puis-je donner de moi-même, de ce que Dieu a mis en moi?"

«Chacune des étapes est une montée, telle la vie spirituelle, vécue avec plus ou moins de lucidité et d'intensité au début; puis la route se précise, devient droite comme celle de Marie, Thérèse d'Avila, Marie-Madeleine, et toutes celles qui sont parvenues à être disponibles sous la main de Dieu.

«J'admets qu'il m'est arrivé de reculer devant l'inconnu; je me suis toujours donné la permission de revenir sur mes décisions. Dès le début, j'y ai pris le plus de responsabilités possibles; je critique, donc je dois m'impliquer. J'ai regardé, questionné, aidé à trouver la place de l'épouse auprès de son mari diacre.

«Pendant tout ce temps de formation avec mon mari, je suis toujours animatrice de pastorale au primaire, avec des responsabilités au Comité et au Conseil diocésain, représentante des animatrices de ma commission scolaire. J'aime bien mon travail et me promets de ne pas le laisser pour le diaconat. Je fais les travaux d'étude demandés aux hommes, et dont les épouses sont exemptées, afin de profiter de tout pour ma pastorale.

«Lorsque mon mari demande l'ordination, je demande le ministère de catéchète après avoir consulté. Peu après, j'apprends que ce n'est pas possible malgré la bonne volonté des évêques canadiens. Par contre, personne dans la direction du diaconat communique avec moi. Prière et réflexion m'amènent à écrire pour retirer ma demande pour ne pas nuire à mon mari, retarder son ordination. Laissez-moi vous dire que je me souviens du moment où je suis allée porter ma lettre sur le bureau du directeur du diaconat permanent. Au coeur de ces expériences j'ai appris vraiment la grandeur, la force de l'obéissance.

ORDINATION DE MON MARI

«Malgré la joie de ce beau jour, c'est un temps difficile pour mon mari et nécessairement pour moi: son questionnement sur sa vocation fut une grande souffrance. Je crois que Dieu l'appelle; qu'à ce moment, Il me demande de croire pour lui: je suis la bouche, les oreilles, le coeur, les mains de Jésus pour l'accompagner, lui dire la Parole nécessaire, écouter en priant et même en criant la souffrance de son serviteur. Etre là et croire pour que s'accomplisse le rêve de Dieu chez mon homme. J'avais à être là pour lui.

«Ainsi, je croyais réellement que pour moi, en tant qu'épouse, je devais vivre ces hésitations de mon mari malgré toutes les préoccupations matérielles et sociales pour organiser la fête de ordination. Ma soeur religieuse me conseille de me donner du temps, un peu avant l'ordination, pour vivre seule ce moment. J'ai passé ce moment de réflexion lors d'une célébration de prières pour les vocations. C'était au grand séminaire. Le célébrant était le même qu'à l'ordination. Dieu était présent. Marie aussi, nous nous sommes rencontrées. J'ai renouvelé mon "OUI" dit ici une première fois en 1979.

«C'est l'homme qui reçoit le sacrement de l'ordre; avec d'autres épouses, je peux affirmer que Dieu ne nous laisse pas de côté à cette occasion. C'est au coeur de notre sacrement de mariage que nous recevons des grâces distinctes pour des services différents. Même que depuis, j'en fais l'expérience dans ma pastorale.

«J'ai souvent prié dans la chapelle du grand séminaire; il y a là une Vierge de l'écoute, du silence: je l'ai questionnée: "Où se situe l'épouse du diacre permanent dans le cheminement de Marie?" C'est dans son expérience de Mère du Grand-Prêtre que je cherchais une réponse lors de l'ordination de mon mari: jamais elle n'a revendiqué de privilège, mais elle fut toujours présente à son fils, comment...? Dans la prière, son respect pour l'agir de Dieu, son silence, son ouverture, son intuition, Marie peut saisir l'appel de Dieu, le questionner, l'accueillir dans l'espérance et dans l'amour, le garder en mémoire. "Le Seigneur ton ombrage se tient près de toi." (psaume 120, 5).

POINTS TOURNANTS DANS MA VIE

«J'avance toujours dans une nouvelle étape de ma croissance spirituelle à cause de l'expérience diaconale de mon mari. Son projet à la pastorale du baptême et dans l'accompagnement de personnes en recherche rejoint ma formation pastorale; c'est là que Dieu m'attend, m'appelle à grandir davantage. Je me rends bien vite à l'évidence qu'il m'arrive souvent de me croire plus compétente que mon mari, et comme nous rencontrons souvent les gens ensemble, je prends sa place.... J'ai besoin d'aide.

«Entre-temps, nous avons d'autres responsabilités au diaconat. Il me faudrait du recyclage pour continuer en pastorale scolaire. Je me questionne sur la pertinence d'un autre mandat, ou d'un service bénévole sans mandat dans la paroisse, avec plus de temps libre pour le diaconat. Je deviens bénévole au service des aînés, en paroisse. Ce pas est important pour moi; par ce geste je ne veux pas de reconnaissance officielle de mon travail d'Eglise. Je

désire aussi m'habiliter à respecter mon mari dans son service pastoral. C'est un tournant dans ma vie.

«Je retourne aux études(un soir/semaine), en formation pastorale, au centre St-Pierre. Pendant ces deux années, à l'intérieur des cours, j'ai l'occasion de me faire accompagner pour "bâtir une nouvelle relation avec moi et avec mon mari; libérer la vie en moi et autour de moi": je me regarde dans mes possibilités, mon être, mon équilibre affectif, corporel et spirituel. J'apprends qu'il y a "des dimensions psychologiques que seule la dimension spirituelle peut rejoindre." C'est ainsi que la foi m'invite à accepter de vivre des insécurités; à me "désapproprier" de moi pour être au service de l'autre. Accepter aussi de laisser émerger une nouvelle conscience de moi, être et rester inachevée: c'est ainsi que je peux m'habiliter à vivre dans un déséquilibre confiant; me laisser interroger par les autres et par les événements, pour vivre des changements, des défis. J'admets qu'il y a beaucoup à faire encore aujourd'hui... Résultats: après tant d'années de mariage, j'ai comme des yeux neufs, un coeur renouvelé pour accueillir et aimer mon mari...

SACREMENT DE MARIAGE - DIACONAT PERMANENT

«J'ai découvert la motivation, le sens de la vie de l'épouse de diacre, dans la réalité du mariage chrétien. Dans notre amour, nous tentons de vivre la communion d'un Dieu en trois personnes, bien que d'une façon humaine et imparfaite. Aimer, c'est espérer en l'autre, croire qu'il est quelqu'un, que je peux l'aider à prendre conscience de sa dignité par mon admiration, mon émerveillement. C'est croire que l'Esprit-Saint accompagne l'homme d'une façon spéciale depuis son ordination.

«Nous le savons toutes, le "OUI" que nous avons dit à l'évêque ce jour là suppose parfois une façon nouvelle d'être présente, une disponibilité discrète, un soutien respectueux de ses attentes, une fermeté amoureuse, pour savoir préserver notre vie commune et familiale, réorganiser notre vie sociale, le tout bien intégré

dans la prière. Pour moi cela veut dire aussi, être présente avec lui au ressourcement et à la formation permanente du diaconat.

«C'est dans la réalité mystique et spirituelle de notre mariage que nous pouvons trouver les jalons de notre place d'épouse. Dans son beau livre: "Une seule chair", Michel Laroche, prêtre orthodoxe marié et père de deux enfants, écrit: "Le but du mariage, c'est l'union parfaite avec l'Unique, l'union avec le Christ qui donne au mariage son unité réelle. C'est le but de toute expérience spirituelle. L'expérience mystique du mariage, c'est d'apprendre à aimer dans l'amour de Dieu ce "prochain le plus proche de nous, qu'est notre conjoint," comme toi-même". (pp. 56-57) fin de la citation).

«Ce conjoint est aussi Ministre appelé par le Christ, un don à l'Eglise. Il est rattaché au Christ d'une présence particulière sans être détaché de moi. Il est présence du Christ Serviteur dans son peuple. Le Christ est donc doublement signifié par le diacre marié; il est Christ époux, Christ Serviteur. "Voir le Christ dans le visage de l'autre est l'un des états les plus élevés de la vie spirituelle du couple." (p.19) nous dit Michel Laroche; il continue: "Chacun à la fois dans le couple doit s'efforcer à lui-même pour que l'autre vive, accouche spirituellement de sa réalité profonde." (p.103) Je m'inspire beaucoup de ces textes, depuis que je les ai lus. Bien certain il faut compter sur l'amour de Dieu pour transfigurer mes sentiments humains; c'est dans la fidélité de notre sacrement de mariage qu'avec Dieu nous franchissons cette nouvelle étape

"LE SERVIR DANS LA JUSTICE ET LA SAINTETE" Lc.1,75

«Cette phrase de Luc m'interpelle aussi aujourd'hui dans ce que je vis: Est-ce que Saint-Joseph n'a pas quelque chose à me révéler?... Comment garder l'équilibre dans mon expérience spirituelle...être juste... servir dans la justice...? Je ne suis pas religieuse, mais épouse d'un homme ordonné; à cause du diaconat de mon mari, j'ai une expérience spirituelle différente de celle d'une laïque.

«Joseph, homme juste, équilibré... Aurait-il pu être celui dont Marie avait besoin dans son expérience s'il n'avait été si proche de Dieu? Aurait-il été mari et père présent à sa femme et à son Fils s'il n'avait été homme complet?

«Comment peut vivre l'équilibre?...

«Henri Caffarel nous dit: "Tout ce que nous savons ou devinons de Joseph, culmine dans cette pauvreté d'âme, qui est ouverture à Dieu, abandon, humilité, confiance absolue". Si le mariage de Marie et de Joseph est prédestiné; si ce mariage existe en vertu d'un deuxième appel de Dieu; qu'il les veut libres, les amène par des événements à choisir et à se dépasser; qu'il écarte de leur route ce qui nuit à leur mission, pourquoi n'en serait-il pas ainsi pour nous? Dieu est le même pour tous.

«Joseph, âme de pauvre... Joseph ouvert à Dieu comme la fleur à la rosée matinale. JOSEPH TU ME QUESTIONNES...

AUJOURD'HUI

«C'est ensemble que nous avons planifié ce que nous vivons aujourd'hui: je ne veux plus retourner sur le marché du travail, même si c'est un manque à gagner pour moi. Le projet pastoral de mon mari, et nos responsabilités au diaconat demandent plus de temps qu'il peut en donner à cause de ses longues heures de travail. Je suis donc à la maison, rattachée à son mandat à la pastorale paroissiale des aînées, et disponible pour le diaconat.

«J'identifie aussi de plus en plus ma collaboration à son projet au lieu de me l'approprier. C'est pour nous un travail d'équipe. Mon mari le reconnaît, sans cesse il me remercie pour l'aide apportée; je suis bien dans ce que je fais.

«Ce que nous réalisons avec joie, c'est la liberté dans laquelle nous cheminons. Plus nous libérons l'autre, plus nous nous rapprochons, plus nous nous découvrons, plus notre amour grandit.

«Peut-être sommes-nous, à la suite de Saint Joseph, sur la route de la justice et de la sainteté? A nous aussi il nous faudra vivre toutes les étapes de notre vie pour comprendre l'impact de notre "OUI" au diaconat. Dieu vit vraiment avec nous une histoire d'amour, il nous a fallu le cheminement dans le diaconat permanent pour nous ouvrir à son projet, pour que je vois la nécessité d'être libérée et que je l'accepte.

«Nous, les épouses mariées à des diacres permanents sommes invitées à découvrir toute la richesse du projet de Dieu sur notre couple, dans son expérience diaconale.

«En terminant, je souhaite qu'à chaque grand rassemblement, une épouse ait la possibilité de dire en Eglise, son expérience de femme, d'épouse. Ainsi nous découvrirons ensemble qui nous sommes pour le signifier à l'Eglise et au monde.»

CONCLUSION

Voici ce que je retiens de plus intéressant dans chacun des quatre récits présentés.

Il est indéniable que l'annonce du projet, de la part du mari, d'entreprendre une démarche préparatoire au diaconat permanent, suscite chez les épouses peur, appréhension voire même hésitation. Ceci est tout à fait la caractéristique de l'expérience des épouses dans les récits I, II et III. Les citations suivantes, tirées de ces récits, en témoignent:

"C'est comme s'il fallait passer par dessus l'angoisse et la peur." (récit I).

"La joie de nous sentir aimés, accueillis, et supportés dans un tel projet de vie, est encore plus grande que la peur." (récit II).

"L'appel d'être au et en service au diaconat permanent m'a ravie et en même temps des peurs survenaient aussi." (récit III).

Au volet de la formation dispensée aux futurs diacres et à leurs épouses, les récits d'expérience me révèlent plusieurs aspects fort intéressants. Dans le premier récit, l'épouse se pose carrément la question de la nécessité, pour elle, de suivre la formation alors qu'elle sentait ne pas avoir de place dans la démarche:

"Ce qui s'est vite développé en moi, c'est la prise de conscience qu'il n'y avait pas de place pour moi dans cette démarche." (récit I).

La question que pose ce récit d'expérience réside dans le fait qu'on assure à l'épouse une formation identique à celle du mari qui sera ordonné diacre, alors que la collaboration demandée à l'épouse nécessiterait un tout autre type de formation et de préparation. A ce propos, le récit I de l'expérience de cette épouse est clair:

"Je puis dire que la formation ne m'a pas aidée à discerner mon propre appel à l'intérieur du cheminement diaconal de mon mari, encore moins à le réaliser." (récit I).

C'est dans une tout autre atmosphère que les récits II et III présentent la formation préparatoire au diaconat du mari. Deux épouses affirment que:

"C'est dans un climat de fraternité que j'ai vécu les années de formation" (récit II).

"C'est dans un climat d'entente et de dialogue que j'entrepris ma formation d'une durée de cinq ans" (récit III).

Cela ne nie aucunement que, pour une femme dans la quarantaine ou même davantage, une formation universitaire soit un élément de difficulté. En effet, allier travail à l'extérieur du foyer, prendre soin de la famille et en plus, durant plusieurs heures, entreprendre des études échelonnées sur une période de cinq ans, voilà de quoi engendrer stress, hésitation et peur.

Les trois premiers récits d'expérience s'attardent à exprimer comment le milieu ecclésial fait place aux femmes des diacres. Quel est leur statut? Quel est leur rôle dans le projet diaconal? Ce sont là des questions dont les réponses demeurent presque absentes.

"Parfois, il m'est arrivé de penser qu'on accepte la présence des femmes parce qu'elles sont là et qu'il faut bien faire avec." (récit I).

"Le rôle des femmes de diacre", je demeure accrochée à cette expression. Existe-t-il vraiment un rôle de femme de diacre?" (récit I).

Le statut et le rôle des femmes dans le projet, on le voit, font aussi état des malaises:

"Dans la démarche du diaconat, il y a des efforts qui se font pour que la femme ne se sente pas lésée, mais il y a encore des oublis, des malaises." (récit II).

"Je ne suis pas certaine que ce soit la formation qui m'a appris mon rôle de femme de diacre." (récit II).

Le récit III laisse percevoir la difficulté d'obtenir, de la part de l'institution ecclésiale, un statut et une certaine reconnaissance. Il semble qu'il n'est pas plus facile de se voir attribuer un rôle quelconque comme femme de diacre. Ce témoignage est éloquent:

"Je n'ai pas grand pouvoir pour la (l'Eglise) faire changer radicalement." (récit III).

Statut et rôle, voilà deux concepts à préciser dans l'intérêt des femmes dont le mari est diacre. J'aurai d'ailleurs l'occasion d'y revenir dans les chapitres de la problématisation et de l'interprétation.

Le "oui" obligatoire, donné à l'évêque le jour de l'ordination du mari, prend une double signification. Il passe d'un "oui" de soutien à un "oui" vocationnel, c'est-à-dire un "oui" donné au Seigneur. Une vraie réponse de vocation biblique. Voici deux témoignages à ce propos qui nous décrivent la conception que l'on se fait du "oui".

"Le "oui" que j'ai donné à l'ordination est un "oui" à soutenir et à favoriser l'appel de mon mari, sa vocation, son engagement dans l'Eglise et sa démarche spirituelle" (récit I).

"Mais ce "oui" ne serait pas possible si je ne disais pas d'abord oui en réponse à un appel du Seigneur." (récit I).

Dans le récit III, il est évident que le "oui" donné lors de l'ordination est un "oui" à l'Eglise en réponse à un appel du Seigneur ressenti comme vocation particulière.

"Le "oui" donné à l'Eglise... C'est un "oui" de foi en la Mission à accomplir. C'est un "oui, viens et suis moi"... Tu es sûr Seigneur que je peux faire quelque chose pour toi." (récit III).

J'aurai l'occasion de revenir sur le sujet du "OUI" au moment de la problématisation et de l'interprétation.

Le récit IV offre un caractère particulier. Celui-ci témoigne d'un plus long mûrissement. Il est le fruit d'une vocation analysée et comprise après quelques années de pratique d'un ministère

conjoint avec le mari. Il faut dire ici que ce récit d'expérience a été préparé et donné lors d'un congrès provincial des diacres et des épouses. Cette expérience ne vient aucunement contredire les autres récits d'expérience recensés. Ces derniers récits devaient être faits intentionnellement sous le couvert de la spontanéité. Ce IV^e récit, mis en parallèle avec les autres, vient me confirmer que le vécu des femmes de diacres peut avoir des ramifications fort intéressantes, surtout à propos de la vocation des femmes associées à des ministres ordonnés. En effet, ce quatrième récit situe vraiment la vocation d'une épouse de diacre dans une double perspective vocationnelle: la première, celle du baptême et, la seconde, celle du mariage chrétien. Le témoignage de cette épouse est éloquent:

"C'est de mon baptême, qu'en moi est placé le dépôt... Le projet de me voir devenir un jour épouse de mon mari en qui Dieu avait déposé son projet de voir devenir mon mari un jour diacre permanent." (récit IV).

"J'ai découvert la motivation, le sens de la vie de l'épouse de diacre, dans la réalité du mariage chrétien." (récit IV).

J'arrête ici l'analyse des quatre récits présentés dans ce chapitre. J'aurai l'occasion, d'ailleurs, d'y revenir plus loin. Ce sont là les éléments qui attirent davantage mon attention à leur relecture. J'ai tenu à les citer intégralement comme base de mon observation de façon à permettre une compréhension plus complète du vécu des femmes des diacres. Ces récits, présentés dans leur intégrité, me permettent de poser les bases d'une étude plus détaillée du vécu des femmes dont les maris sont diacres, dans le chapitre deux.

CHAPITRE 2

BIOPSIES DES RECITS D'EXPERIENCE

INTRODUCTION

Ce deuxième chapitre de mon observation cherche à mieux comprendre l'expérience des femmes dont les maris sont diacres. Comme le fait le spécialiste de la santé, je pose un regard plus en profondeur en analysant certains faits et sentiments exprimés dans les récits d'expérience des femmes mariées à des diacres. C'est ce que j'ai appelé des biopsies de récits d'expérience. Ce terme médical tient bien compte de ce que je désire réaliser dans ce chapitre. C'est à partir de prélèvements microscopiques de l'expérience que je cherche à voir plus en profondeur quels sont les richesses, les joies, les souffrances, les défis que ces femmes ont vécus tout au long de leur cheminement.

Ce chapitre m'introduit dans la vie intime des femmes associées au projet diaconal du mari, et à son ministère spécifique, une fois ordonné.

Je développe ce deuxième chapitre du voir selon un itinéraire en six étapes. Je m'intéresse d'abord au "comment" les femmes, dont les maris sont diacres, ont vécu l'interpellation vocationnelle du mari au diaconat permanent. Dans un deuxième temps, je relis

les expériences vécues par les femmes au cours des années de formation vers l'ordination de leur mari. A l'étape trois, de mon itinéraire je me laisse introduire dans ce que les femmes ont vécu le jour de l'ordination. Une quatrième étape illustre, à partir des récits d'expérience, quels types d'implication ont les femmes des diacres dans les différentes missions pastorales confiées aux diacres. Une cinquième étape questionne les épouses sur leur opinion à propos de l'ordination des femmes au diaconat permanent. La sixième étape de mon itinéraire dégage six pointes qui ressortent de mon observation et qui manifestent d'une façon concrète les aspects les plus importants de l'expérience des femmes dont les maris sont diacres.

ORIGINES D'UN PROJET DIACONAL

L'histoire d'un projet diaconal répond à des étapes. Cela n'arrive pas du jour au lendemain. Cette histoire est le résultat le plus souvent d'engagements, et de pratiques diverses vécues au fil des années. Voyons les marques de cette histoire présentes dans les interpellations et les réactions des épouses mariées à des diacres.

INTERPELLATION

Dans les expériences ecclésiales, plus particulièrement dans l'expérience vocationnelle, il est habituel que l'interpellation nous soit signifiée ou confirmée dans des formes différentes. Le plus souvent, ce sont des personnes qui interpellent. Parfois ce sont des événements particuliers: fête, décès, accident. Dans d'autres circonstances, ce sont des appels intérieurs, ou une expérience spirituelle, ou encore telle ou telle lecture.

Il est intéressant de noter, à la lecture des récits d'expérience des femmes dont les maris sont diacres, que ces divers types d'interpellation ont été présents à leur expérience. Trois d'entre elles nous décrivent l'interpellation du mari comme venant du pasteur de leur paroisse. Voici ce qu'elles en disent:

"Notre ancien pasteur avec qui nous travaillions en liturgie s'est présenté un jour à notre demeure. Il nous a proposé de réfléchir à la demande diaconale disant que c'était l'Esprit-Saint qui le guidait dans cette offre. A cette époque nous étions très proches de lui. Nous ne connaissions pas le diaconat permanent."⁽¹⁾

"Un soir, mon mari arrive à la maison avec le curé de la paroisse pour parler du diaconat."

1. Les citations sont tirées des récits d'expérience demandés aux épouses des diacres. Ces récits devaient se faire à partir du premier moment de la demande de leur mari, jusqu'à leur engagement avec celui-ci dans un projet pastoral donné par l'évêque. On retrouve à l'annexe 1 du présent mémoire le questionnaire proposé aux épouses comme cadre de la rédaction de leur récit.

"Notre curé de paroisse, lors d'une visite amicale, nous a approchés pour le diaconat permanent."

Il est également intéressant de noter que cinq épouses de diacres disent avoir été témoins de l'interpellation du mari directement par un diacre. Dans un autre cas, c'est lors d'une liturgie d'ordination diaconale que le mari a eu son interpellation:

"Quand mon mari m'a parlé de son désir d'aller au diaconat, c'était quelques mois après l'ordination d'un diacre."

"Mon mari faisait l'animation de la messe et à la sortie, il a rencontré un diacre, un ami de longue date qui lui dit tout bonnement: "tu ne te dirigeras pas vers le diaconat permanent."

"C'est à Notre-Dame-du-Cap où nous sommes allés, que mon mari a été interpellé par un diacre pour cheminer au diaconat."

"Mon mari avait entendu dire qu'un médecin de l'extérieur de la région avait été ordonné diacre. Cela a été comme une lumière pour lui. Il a fait les démarches qui s'imposaient."

"Mon mari faisait partie du Conseil de Pastorale Paroissiale. Parmi les membres, il y avait un diacre en formation qui lui faisait part, à l'occasion, de son cheminement."

Dans un cas, l'interpellation s'est faite par la lecture d'un article de journal.

"C'est à la suite d'un article dans le Progrès Dimanche où l'on parlait de la restauration du diaconat permanent, que mon mari m'a fait part de son intérêt,"

Dans un autre cas, c'est une amie très engagée dans l'Eglise qui a été sujet d'interpellation.

"Une amie, avec qui nous étions très impliqués dans l'Eglise, nous a parlé du diaconat comme étant une vocation qu'elle percevait pour nous."

REACTIONS DIVERSES.

Une fois les interpellations et les demandes connues, en général, les épouses éprouvent divers types de réactions, de sentiments qui vont de l'étonnement à l'enthousiasme.

La relecture de l'expérience des épouses de diacres me permet de dégager toute une gamme de réactions fort à propos. Elles sont d'intérêt particulier et font mieux connaître les situations vécues par les femmes lors de l'interpellation du mari pour commencer un cheminement vers l'ordination diaconale.

Pour les besoins de mon étude, j'ai classé les réactions en quatre catégories en passant de l'incertitude du projet jusqu'à son acceptation.

Le premier type de réactions est constitué, en général, essentiellement de questions que l'épouse se pose. Même si celles-ci ne sont pas nombreuses, il est tout de même intéressant de les souligner au passage. Voici comment se fait ce questionnement des épouses. Une interrogation marque la méconnaissance du diaconat; une autre marque les préoccupations face aux engagements à venir:

"Quand mon mari m'a manifesté son intention, je me suis demandée qu'est-ce que le diaconat permanent dans l'Eglise?"

"Ce qui me préoccupait était de savoir à quoi cela m'engageait?"

Un deuxième type de réactions constatées lors de la demande de l'époux pour entreprendre un cheminement au diaconat,

s'expriment en termes de surprise et de doute. Trois épouses affirment avoir eu une réaction mitigée de surprise et de doute.

"A la demande de mon mari je n'ai pas été trop surprise"

"Ma réaction a été d'être un peu surprise"

"Ce ne fut pas une surprise pour moi, car le diaconat m'est apparu comme une continuité à ce que nous faisons depuis plusieurs années comme engagement. Celui-ci devenait plus officiel dans l'Eglise."

Par contre, quelques épouses sont plus catégoriques sur leurs réactions de surprise et de doute. J'en prends pour preuve la citation suivante:

"J'ai été surprise. Parce que je ne pouvais pas y croire à cause de son âge. Là j'ai eu des doutes longtemps. Ça par exemples j'ai eu des doutes longtemps à cet appel-là, même si je disais que j'avais l'impression qu'il le faisait par goût de la religion. Parce que je savais que dans son for intérieur, il était religieux. Je me disais: "J'ai l'impression que ce n'est pas un appel. J'ai l'impression qu'il fait cela par volonté."

"Comme réponse à sa demande, je lui ai dit d'attendre, je ne me sentais pas prête. Je ne doutais pas de son appel, c'est de ma capacité d'engagement personnel dans ce cheminement que je doutais".

Un troisième type de réactions enregistrées par les épouses est celui de la peur. Peur qui prend tantôt la forme de crainte, d'anxiété, voire même d'une certaine forme d'angoisse. Quelques-unes en ont fait l'expérience au plus intime de leur personne. Une épouse décrit sa situation personnelle ainsi:

"En fait, tout de suite, la peur m'a prise. J'ai vu passer devant moi le mot "cours". A cause des études nombreuses de mon mari, j'ai vécu une solitude immense durant plusieurs années. Je croyais être enfin sortie du cercle infernal des études, mais son désir de se présenter au diaconat en a fait sortir

le spectre et a fait monter beaucoup d'angoisse en moi."

Une seconde épouse affirme:

"Lorsque fut venu le temps de se rendre à une réunion d'information, cela m'a fait peur vraiment et je ne voulais pas m'y rendre; j'ai ressenti beaucoup d'angoisse au cours de cette soirée. Je n'étais vraiment pas prête à entreprendre une telle démarche. J'étais très hésitante et je ne me sentais pas grosse devant cela; je voyais cela tellement énorme, engageant etc..."

Dans quatre récits d'expérience, il est intéressant de noter qu'à la demande du mari de s'inscrire dans une démarche vers le diaconat permanent, des épouses réagissent en lui demandant de remettre à plus tard ce projet; et une autre qui lui donne un non catégorique. A titre d'exemple, j'ai retenu les extraits suivants des expériences de ces femmes:

"Comme réponse, je lui ai demandé d'attendre."

"Pendant des mois, j'ai espéré qu'il oublie son projet et ne m'en reparle plus."

"Pendant quelques années le sujet est resté aux oubliettes, car il n'en était pratiquement plus question. Je pensais que c'était définitif."

"La première fois que mon mari m'a manifesté son désir de devenir diacre, j'ai dit "non".

De ces premiers refus assez catégoriques, je remarque cependant une évolution dans la réflexion des épouses vers un projet diaconal. Plusieurs identifient ce refus comme une première étape du discernement. J'ai constaté que, dans l'évolution de ces hésitations manifestées par le passage d'un "non" vers un "oui", certaines expériences ont été à la source d'évolution vers un dialogue plus harmonieux dans le couple:

"Près de trois ans se sont écoulés pendant lesquels nous continuions de partager nos sentiments. En août 1982, je lui ai dit que j'étais prête à l'accompagner dans son cheminement, dans la confiance."

Il est intéressant également de noter que le temps est un facteur important. Celui-ci favorise la maturation du projet. La demande peut désormais recevoir une réponse positive:

"Pour moi, à cette époque, je ne me sentais pas prête à assumer cette responsabilité. Le temps a passé et 10 ans plus tard, après cette première demande, il me l'a reposé à nouveau cette question. (il ne m'en avait jamais reparlé entre-temps). J'ai dit "oui", fais-la ta demande, on verra bien après". Il a attendu que je sois prête".

Enfin, ce qui agit assez fortement, ce qui amène les épouses à changer d'opinion, c'est parfois à l'occasion d'une expérience spirituelle où l'on sent la "force agissante de l'Esprit Saint":

"Ce n'est qu'après avoir vécu une expérience spirituelle "parlante" pour moi, où j'ai compris, avec toutes les fibres de mon être que le feu qui brûlait en moi et que je ne pouvais pas éteindre m'appelait "à annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres, à panser les coeurs brisés". Cette expérience a été si importante que j'ai pris cela pour une réponse à mes prières, et cela m'a donné l'élan pour dire oui."

Dans plusieurs des récits, on sent que le "Oui" donné à la demande du mari exprime, de la part des épouses, une motivation, un enthousiasme, et un accueil inconditionnel du projet dans le respect et la confiance.

"La confiance règne entre nous et j'ai partagé son ambition."

"J'étais heureuse, j'étais d'accord."

"Ce fut une très grande joie parce que j'étais impliquée auprès des malades et des pauvres. Alors de ce côté-là il n'y avait aucune résistance, tout était ouvert; j'ai donc vécu une très grande joie."

"J'étais très heureuse."

"J'ai accepté dans l'enthousiasme."

REMARQUES PARTICULIERES.

De l'analyse des expériences des épouses vécues lors de l'interpellation faite par leur mari, je fais un certain nombre de remarques qui me semblent pertinentes dans le cadre de la présente recherche.

Une première remarque que j'en tire est la suivante: comme toute expérience biblique, je constate que les voies de l'Esprit Saint sont multiples, variées, audacieuses, parfois surprenantes.

Il est intéressant de constater que, dans plusieurs expériences, on sent la délicatesse de l'Esprit. C'est comme si l'Esprit Saint, doucement, levait peu à peu le voile sur une vocation et en marquait progressivement les contours particuliers. L'interpellation par les personnes, les événements, les faits, est à l'origine de tout projet qu'il soit humain où pastoral. L'intensité de l'interpellation dépend souvent de la connaissance de ses propres charismes. Il devient important d'être attentif aux événements dont se sert l'Esprit qui se manifeste de façon particulière, dans tel où tel événement de vie.

La deuxième remarques concerne différentes réactions observées lors de la demande du mari pour entreprendre un cheminement vers le diaconat permanent.

J'ai observé, après un bon discernement, que les épouses disent par la suite un "oui" enthousiaste qui les oriente vers un avenir prometteur pour elle et pour leur couple.

Autre évidence: les sentiments éprouvés sont très variés. Ils passent de la peur à l'angoisse, et par la suite à l'enthousiasme.

Enfin, je note que comme dans la découverte de toute vocation biblique, on reconnaît chez quelques épouses cette hésitation de départ qui finalement se confirme dans un projet qui souvent les dépasse. C'est sans doute ce qui constitue le mystère de la vocation.

CONCLUSION

Au terme du dépouillement de la question de l'interpellation, j'enregistre deux aspects particuliers de l'expérience des épouses. D'une part, les récits que j'ai dépouillés manifestent ouvertement que le respect et la confiance régnaient dans le couple tout au long de l'étape de l'interpellation. Il est apparu clairement que le dialogue s'est toujours poursuivi dans la confiance et le respect des deux partenaires du couple

D'autre part, j'ai réalisé, tout au long de cette première étape, que la prière, sous des formes variées, a toujours été présente et nommée dans l'expérience de l'épouse. Celle-ci a été une activité importante dans ce temps de réflexion, plus ou moins long, que les femmes se sont donné pour mûrir la demande de leur mari.

Bref, je peux conclure en reconnaissant que les femmes des diacres étaient tout à fait conscientes que, par la réflexion priante, le projet de l'ordination diaconale de leur mari serait davantage suscité et supporté par l'Esprit Saint que par la volonté humaine. Il devenait certain, dans le cœur des épouses, que leur accord, une fois donné, correspondrait à la volonté de Dieu pour chacune d'elle, pour leur mari, pour leur couple, pour leur famille et aussi pour l'Eglise.

ANNEES DE FORMATION⁽²⁾

Le deuxième thème du questionnaire auquel les épouses dont les maris sont diacres, avaient à répondre traitait de la formation préparatoire à l'ordination. La question était formulée ainsi: "ECRIS COMMENT TU AS VECU LES ANNEES DE DISCERNEMENT ET DE FORMATION AU DIACONAT?"

Cette question générale se subdivisait en sept points particuliers, chacun illustrant l'ensemble de l'expérience des épouses. Pour les fins de ma recherche, j'ai regroupé ces sept points sous cinq thèmes lors du dépouillement des récits: le climat, le contenu de la formation, les retraites et les recollections, les défis et les événements importants, la formation et le rôle d'une épouse de diacre. Dans ce dernier point, on retrouve en filigrane des informations sur le statut que l'institution ecclésiale réserve aux femmes mariées à des diacres.

LE CLIMAT

La plupart des auteurs qui ont poursuivi des recherches en participation et en communication s'entendent pour reconnaître que le climat est absolument nécessaire à toute communication fructueuse. Saint-Arnaud précise que le climat est une donnée importante à la vie des groupes:

"Un climat de groupe décrit une dimension socio-émotive du système-groupe en fonction de son atmosphère psychologique, c'est-à-dire en fonction des impressions et des influences que le système produit sur l'ensemble des membres du groupe." ⁽³⁾

2. Voir à ce propos le profil de formation et d'accompagnement dispensé actuellement aux futurs diacres et aux épouses dans le diocèse de Chicoutimi. Révisé au mois d'août 1988, ce document figure au DOSSIER SUR LE DIACONAT PERMANENT, produit par le Conseil presbytéral du diocèse de Chicoutimi, année 1988, pages 191-201. Une mise à jour du profil de formation a été réalisée au cours de l'année 1994-1995.

3. Saintt-Arnaud Yves, Les petits groupes, Participation et Communication, Pul, éditions du C.I.M. Montréal, p 44-45. 1978.

Il est évident, lors de la relecture de l'expérience des femmes dont les maris sont diacres, qu'on observe une dimension socio-émotive de ce groupe. Cette dimension est faite de différents états d'âme psychologiques et marquée par des influences que l'organisation structurelle du diaconat permanent a sur les épouses tout au long de la démarche.

Ce qui est caractéristique dans l'ensemble des données recueillies, c'est que, dans la majorité des cas, on décrit le climat comme étant satisfaisant, bon, voire même excellent. Plusieurs épouses ont découvert dans le groupe diaconal une nouvelle famille, un lieu de fraternité et de solidarité.

"J'ai vécu dans cette formation une "fraternité" et un climat familial dont j'avais besoin pour me sentir à l'aise et en confiance." "Les liens qui nous unissent sont uniques."

A propos du climat, une des premières épouses présente un élément que je n'ai pas retrouvé dans les autres récits. Elle témoigne en ces termes du climat:

"C'était un climat de détente, de sécurité. Je pouvais m'exprimer au fur et à mesure que le besoin se faisait sentir et des tensions, il n'y en avait pas."

Cette donnée de l'expérience d'une femme se situe à l'origine de la restauration du diaconat permanent dans notre diocèse. Elle me permet donc de dégager deux caractéristiques, propres à l'origine de tout groupe humain, qui favorisent le climat: d'une part, un groupe restreint et d'autre part, le minimum de structures dans le groupe. On verra, plus loin dans les récits, comment ces deux caractéristiques favorisent une bonne communication.

Par contre, je prends en considération l'affirmation d'une épouse qui dit avoir trouvé les années de formation plus ou moins difficiles à vivre.

"Les années de formation... n'ont pas toujours été faciles et agréables. Mais, je me disais que la prochaine fois, ce sera peut être mieux."

Même si ce récit ne dégage pas de raisons ou de causes à ce désagrément, on perçoit une difficulté. Est-elle d'ordre personnel où appartient-elle à la complexité du monde des relations interpersonnelles? L'auteure ne donnant pas d'explications supplémentaires, je ne peux que constater le malaise.

REMARQUES PARTICULIERES

A la suite du dépouillement des expériences des épouses, voici quelques observations que je retiens plus particulièrement à propos du climat.

Pour une première, on peut dire que le groupe restreint ainsi que le minimum de structures favorisent la communication et président à l'éclosion de relations interpersonnelles de qualité.

Une seconde observation me fait dire que dans un groupe restreint de personnes, ici épouses et maris en démarche vers l'ordination, les questions surgissent et les réponses données rapidement ont moins le temps de semer et de cristalliser les doutes et les inquiétudes chez les personnes.

Ma troisième observation m'amène à constater qu'à mesure que le groupe grandit en nombre, les épouses passent sous silence les difficultés inhérentes à leur situation de femmes. Ce silence voulu cherche à ne pas nuire à la démarche du mari. Les épouses poursuivent les étapes de la formation sans poser les questions de clarification qui amèneraient sans doute les réponses susceptibles de les aider à mieux se situer dans le projet.

CURRICULUM DE FORMATION

En refaisant l'histoire du diaconat permanent dans le diocèse, j'ai retracé trois étapes dans l'élaboration du curriculum de formation.

Des origines jusqu'aux ordinations de 1983, le profil de formation était relativement simple. Il consistait en quelques thèmes généraux alliés à des thèmes du programme de sciences religieuses dispensé par l'université. Ces éléments du programme universitaire étaient intégrés aux rencontres régulières de formation des diacres et des épouses. Quatre journées sur dix étaient consacrées à l'atteinte des objectifs d'un programme de sciences religieuses universitaire. Les six autres journées étaient surtout consacrées à la formation pastorale préparatoire au ministère du mari. Le curriculum développait quelques thèmes: le ministère diaconal, la spiritualité des diacres, l'accompagnement spirituel, les recollections et les retraites.

La deuxième étape se caractérise par la séparation des cours de sciences religieuses universitaires de la formation pastorale des épouses et des futurs diacres. A partir de ce moment-là, les cours de sciences religieuses étaient dispensés à l'université dans le cadre des programmes réguliers de l'institution. La formation pastorale était dispensée sur huit dimanches. Cette formation était encadrée par une journée d'accueil au début de l'année et une journée d'évaluation habituellement en juin. Ce modèle de formation s'est vécu de 1983 à 1988.

Dans la troisième étape qui couvre les années 1988 jusqu'à aujourd'hui, la formation comprend deux volets dont l'un est obligatoire pour les épouses; c'est celui des dix jours de formation pastorale. Les cours de sciences religieuses sont toujours obligatoires pour les futurs diacres. Les épouses sont invitées à poursuivre un certificat en sciences religieuses si cela est leur intention.

Les récits d'expérience des épouses mariées à des diacres se situent majoritairement dans la deuxième étape de l'évolution du profil de formation. Quelques récits sont de la troisième étape. Cette restructuration précisait d'une part, que les cours théologiques devaient, à l'avenir, être dispensés par l'université et que, d'autre part, les cours de formation pastorale obligatoires, prévus dans la démarche préparatoire à l'ordination diaconale, seraient dispensés par le comité du diaconat permanent qui pouvait faire appel à des personnes ressources.

Dans la présente partie de mon étude sur le profil de formation, je poursuis l'objectif suivant: comprendre en quoi la formation, autant académique que pastorale, dispensée aux futurs diacres, peut être utile et aidante aux épouses. Bref, cette formation rend-elle habile les épouses à jouer leur rôle de partenaire dans l'exercice du ministère confié au mari?

La question à laquelle les femmes étaient invitées à répondre se formulait ainsi: COMMENT AS-TU VECU LA FORMATION ACADEMIQUE? On comprendra que cette formation, même si elle n'est pas obligatoire, la plupart des épouses ont tenu à se donner ce "plus". Elles l'ont suivie avec ce que cela entraîne d'exigences, de limites, voire même de résistance.

Comme première constatation d'ordre général, les récits d'expérience disent que les cours académiques dispensés ont été intéressants. Certaines épouses disent qu'elles auraient aimé en recevoir davantage. Voici deux témoignages à ce sujet:

"Pour moi, les cours ont été nourrissants et intéressants."

"Les cours, j'aurais voulu en avoir plus pour en savoir davantage."

Pour une épouse, l'intérêt des cours était déjà présent, puisqu'avant même de poursuivre une démarche au diaconat, elle était déjà inscrite au baccalauréat en théologie.

" J'avais déjà commencé mon baccalauréat en théologie. Ces cours dispensés au diaconat m'étaient crédités. Ce fut pour moi, un cadeau du ciel."

En dépit de ces intérêts particuliers, les récits d'expérience me révèlent un certain nombre de malaises que je regroupe autour des trois indices qui ont eu de l'influence sur les épouses: l'âge, la famille, la disponibilité.

Pour les femmes plus âgées, entrer dans un profil de formation de type traditionnel, c'est-à-dire assister à des cours magistraux, mettre à profit leur mémoire et rédiger des travaux de synthèse font parfois peur. D'ailleurs, les témoignages suivants, tirés de l'expérience des épouses, sont très révélateurs:

"Les années de formation ont été quand même assez difficiles au début. Les deux premières années surtout. Retourner aux études après tant d'années surtout. C'était quelque chose."

"Les cours intéressants, mais durs par bout."

"Les cours intéressants, mais assez difficiles."

Il est intéressant de noter que le facteur "âge" joue également pour les jeunes épouses en raison des charges familiales. Je n'ai retenu que la famille comme indice faisant varier l'adhésion des épouses plus jeunes. En effet, les charges familiales posent des difficultés supplémentaires aux épouses impliquées dans une démarche de formation.

Dans un cas, l'exigence de participer aux sessions de formation pastorale apparaissait tellement insurmontable que cela a même fait retarder le projet du mari par amour de l'épouse.

"Je n'étais pas prête à entreprendre une telle démarche et mes obligations familiales ne permettaient pas d'assister aux journées de formation. Alors, nous avons décidé de ne pas entrer dans la démarche pour le moment."

Dans un autre cas, une épouse s'est rendue à l'évidence qu'elle ne pourrait pas tenir le coup. Elle a donc abandonné les cours universitaires pour s'occuper de sa famille. Cela ne s'est pas fait sans une réflexion prolongée et sans déchirement, il va sans dire. Voici le témoignage émouvant de cette épouse:

"Quoique par moment, je trouvais cela exigeant pour des gens qui travaillent, sont parents, engagés en plus dans leur communauté. Au cours des premières années, j'ai trouvé cela difficile de me sentir obligée à cette formation. Jusqu'à ce que je me rende compte que physiquement, je ne pouvais tout faire, tout prendre, tout suivre. J'ai fait des choix. J'ai arrêté les cours, tout en pensant que je pourrais les suivre un jour où je serais plus apte au niveau de la disponibilité. D'avoir pris cette décision m'a libérée. Je me suis sentie grande et libre de prendre cette décision."

REMARQUES PARTICULIERES

A la suite de l'analyse des expériences des épouses relatives à la formation académique, voici les remarques les plus importantes que je dégage de cette observation.

Certaines épouses, en raison de leur âge, trouvent difficile le fait de suivre des cours académiques donnés de façon traditionnelle à l'université. Elles se sentent obligées de les poursuivre même si on dit que les épouses ne sont pas tenues de les suivre.

Les personnes ressources invitées à dispenser les cours de formation académique ne semblent pas toujours tenir compte du solide fond d'expérience des femmes mariées à des diacres, et engagées en Eglise dans divers secteurs d'activités et ce, depuis plusieurs années. L'approche andragogique semble peu utilisée.

Pour les femmes qui ont une charge familiale plus grande, il semble que les cours académiques, en devenant une surcharge pour elles, celles-ci ne se fient plus à leur capacité d'apprendre.

Une remarque majeure: les cours académiques sont davantage conçus pour assurer la formation théologique et pastorale du futur diacre que pour aider une épouse à assumer son rôle de partenaire d'un ministre ordonné.

LES RETRAITES ET RECOLLECTIONS

Dans la démarche vers une ordination diaconale, la dimension spirituelle revêt une importance de premier plan. Par conséquent, les femmes sont appelées à consacrer du temps et de l'énergie pour mieux saisir les pratiques d'une spiritualité du service. Dans les pages suivantes, je me suis efforcée de dresser le tableau des diverses expériences vécues par les épouses de diacre au sujet de la formation spirituelle du service.

Après avoir dépouillé les récits d'expérience des épouses (dont le mari est diacre) au sujet des journées de retraite et de ressourcement, j'ai constaté que, pour les épouses, ce volet de formation à la spiritualité du service est apparu comme un temps privilégié de repos, de réflexion, et de prières. En voici deux témoignages à ce sujet;

"Les retraites ont été pour moi nourrissantes"... "Dans l'ensemble, c'était bien, elles ont été enrichissantes et agréables."

"Les retraites ont été pour moi des temps forts. Elles me donnaient l'occasion de me retirer pour réfléchir et me reposer."

Deux épouses affirment avoir reçu, au cours de ces retraites, un éclairage particulier sur les questions qu'elles avaient. Ces extraits le confirment:

"La première retraite qui s'est présentée, m'a apporté vraiment un éclairage à toutes les questions que je portais à ce moment-

là...Chacune d'elles, dans l'ensemble apportait ses bienfaits."

"La première retraite nous a été bénéfique"

Comme dans tout processus de croissance personnelle, il est parfois difficile de mesurer les impacts des interventions. C'est ainsi que deux épouses avouent que les retraites leur ont permis d'enrichir leur vie de couple:

"Les retraites ont été enrichissantes et m'ont permis de mieux dialoguer avec mon mari."

"Les retraites, j'y ai toujours reçu un plus dans ma vie spirituelle et de couple."

Je retiens particulièrement deux observations pertinentes que des épouses ont exprimées dans leur récit d'expérience. Ces faits demeurent révélateurs pour mon propos. La première est en lien avec le choix des personnes ressources pour animer les journées de retraite.

"Souvent les retraites m'ont déçue. Je trouve qu'elles ne s'adressaient pas à des couples avec une famille et des enfants. Pour moi, je ne me suis pas souvent sentie rejointe dans mon quotidien. Je préférerais que les retraites soient animées par des diacres; eux sauraient quoi dire et nous parleraient de ce qu'ils vivent. Ce sont des retraites de prêtres qu'ils nous donnent."

La deuxième observation est en lien avec le contenu et la procédure des journées de ressourcement spirituel offertes aux diacres et aux épouses. Voici le témoignage d'une épouse que j'ai enregistré:

"Néanmoins, j'en ajouterais une de plus pour permettre "librement" à des gens de se recentrer, d'échanger, de rire, de réfléchir sans horaire. Vivre avec d'autres trois jours de fraternité où la spiritualité s'émerveillerait dans un climat de détente, de marche avec un(e) ou des amis(es), des chants, et des activités spontanées et libres. Je trouve important dans ma vie ces moments d'arrêt qui

me sortent d'une vie quelquefois routinière et vite."

REMARQUES PARTICULIERES.

A la suite de l'analyse de l'expérience à propos des retraites et des recollections, je note deux remarques:

Une première me fait constater que les retraites apparaissent nécessaires, voire très importantes pour les femmes dont les maris cheminent vers l'ordination diaconale.

La seconde me confirme que les diacres ordonnés et les épouses auraient avantage à animer des retraites, dans le cadre de la formation diaconale. Ces moments de ressourcement auraient plus de chance de répondre aux besoins des épouses et des futurs diacres.

LES DEFIS ET EVENEMENTS IMPORTANTS

La restauration du diaconat permanent d'hommes mariés soulève de nombreux défis. Ces défis sont de différents ordres. Ils sont de l'ordre humain par leur dimension psychologique et les approches pédagogiques; ils sont de l'ordre théologique par les études théologiques à poursuivre, et de l'ordre spirituel par l'apprentissage de la spiritualité propre au service. Ils sont aussi d'ordre ecclésial par l'insertion des femmes dans la structure de l'Eglise et dans la diversité des ministères, particulièrement dans un ministère ordonné.

Les personnes consultées pour les fins de mon étude devaient répondre à la question suivante: **DECRIE CE QUI A ETE POUR TOI LE PLUS GRAND DEFI DE LA PERIODE DE LA FORMATION.** Dans le sondage, les épouses devaient préciser le défi, les sentiments vécus et les frustrations rencontrées.

Les observations colligées dans les récits d'expérience d'épouses présentent un intérêt particulier. Ces observations peuvent devenir source d'enrichissement pour toutes les femmes associées à un ministère ordonné. Pour les fins de mon étude, j'ai classé les réponses à cette question en cinq catégories, par ordre d'importance. On retrouve la catégorie des défis reliés à la famille, celle reliée à la formation, celle en lien avec le diaconat lui-même, la catégorie qui décrit le lien entre le sacrement du mariage et celui de l'ordre, et finalement, je souligne les défis plus personnels vécus par certaines épouses.

Les défis posés par la restauration du diaconat permanent d'hommes mariés sont nombreux. Je retiens particulièrement ceux liés aux obligations familiales et à l'éducation des enfants. Dans la pratique des tâches du mariage au Québec, spécialement des années 60, on sait que souvent l'épouse occupe une très grande place dans la prise en charge de l'éducation des enfants, surtout quand ceux-ci sont en bas âge. Il est intéressant de noter que dans les récits d'expérience des épouses mariées à des diacres, celles-ci vaquent aux occupations reliées à la mère qui assume une responsabilité de premier plan dans l'organisation matérielle de la famille et dans l'éducation des enfants. J'en prends pour preuve l'expression que toutes les femmes utilisent pour parler des enfants: "mes enfants".

Les récits d'expérience révèlent diverses attitudes et comportements qui manifestent la grande préoccupation qu'ont les épouses par rapport aux enfants. Je dégage quelques extraits qui aident à comprendre comment les femmes allient vie familiale et diaconat.

Je remarque l'effort presque surhumain que les épouses font pour accompagner leurs maris tout au long des années de formation vers le diaconat. On trouve pénible de laisser ses enfants pour des journées complètes, des fins de semaine de réflexion et des retraites. Cette difficulté se voit accrue parce que la majorité des épouses travaillent aussi à l'extérieur du foyer. Voici deux récits qui confirment cette opinion.

"De me conditionner souvent pour accompagner mon mari pendant toutes ces années de formation. Je me souviens, dans les premières années, combien je trouvais cela pénible de laisser "mes enfants" pour partir une journée ou une fin de semaine. Déjà que je les faisais garder à l'époque pour aller travailler."

"Quand j'ai commencé au diaconat, le bébé avait un an. Ce n'était pas toujours facile de tout concilier. Faire garder les enfants de un an à onze ans. Parfois les violons ne s'accordaient pas, il y en avait qui attendaient "la maman".

Dans trois autres récits, des épouses s'interrogent sur les risques de déséquilibre dans le temps consacré à l'éducation des enfants et le bénévolat. Ces épouses formulent ainsi leur défi:

"Mon plus grand défi: est-ce que "mes" quatre enfants ont été dérangés par mes nombreux moments passés à l'extérieur du foyer "au nom du Seigneur".

"Pour moi, ce fut de laisser mes responsabilités familiales pour assister aux journées de formation; cela me demandait beaucoup de planification"

"Le plus grand défi pour moi durant mon temps de "formation" fut de faire en sorte que "mon" fils n'ait pas à souffrir de mes absences, certains dimanches. Comme je travaillais à temps plein, je m'efforçais d'être encore plus présente, lorsqu'il était à la maison".

Le diaconat et le laïcat, voilà une distinction difficile à faire et à comprendre pour les épouses. Après cinq années de formation, j'ai relevé que certaines épouses ne savent pas encore clairement à quoi le diaconat permanent correspond. Elles n'en connaissent pas encore clairement la signification profonde. Je

suis portée à croire que dans plusieurs cas, elles donnent au ministère ordonné la même valeur qu'au ministère institué ou reconnu. Il semble que cet état de chose renvoie à une formation déficiente à ce propos. Voici de quelle manière l'une d'elles s'exprime:

"Le plus grand défi pour moi, c'était de comprendre le sens réel du diaconat".

Il y a encore plus d'effet de surprise quand l'épouse dont le mari est ordonné depuis quelques années dit qu'elle ne comprend pas encore toute la signification du diaconat permanent. J'en prends pour preuve l'extrait suivant:

"Je serais embêtée aujourd'hui de dire, et je cherche encore, la réponse: "pourquoi le diaconat permanent?" Un laïc engagé ne peut-il pas faire la même chose? Ce dernier va rejoindre les fidèles et va le faire au nom de son baptême. Pour moi, ce qui n'est pas clair, c'est ce qu'apporte de plus l'ordination diaconale. Est-ce un manque d'explications lors de la formation? Je ne le sais pas...

Dans certains récits d'expérience, j'ai été à même de constater que la permanence de l'engagement diaconal constitue un défi pour certaines épouses. Ce défi est présenté comme complémentaire à un autre défi déjà existant avant le diaconat permanent: le défi du sacrement de mariage. Vu à travers l'expérience du mariage, le défi de l'engagement au diaconat permanent prend toute son importance. L'ordination diaconale est perçue comme quelque chose qu'on ajoute à ce qui existe déjà. Il semble donc y avoir une difficulté d'intégrer, dans la vie de tous les jours, les engagements de ces deux sacrements qui poursuivent des ministères sans doute complémentaires, mais différents:

"Le plus grand défi pour moi, a été d'accepter une démarche qui m'engageait de façon permanente, c'est-à-dire que, pour moi, j'ai toujours perçu le diaconat permanent de mon mari comme un engagement supplémentaire dans mon sacrement de mariage"

Dans les faits ou événements importants qui ont marqué les épouses, un vécu a attiré plus particulièrement mon attention. C'est l'extrait d'un récit qui laisse émerger les sentiments de quelques épouses au moment de leur intégration dans le groupe. Je veux parler ici de l'accueil. Accueillir, c'est s'ouvrir à l'autre pour le recevoir; c'est accepter de faire une place à l'autre; c'est respecter l'autre sans condition; c'est se donner des comportements particuliers au moment d'accueillir une personne nouvelle dans le groupe.

Il ne fait pas de doute que l'accueil a été perçu par des épouses comme étant essentiel à la poursuite de leur cheminement. J'en prends pour preuve le témoignage suivant qui affirme que:

"L'accueil que nous avons reçu lors de la première rencontre a été un fait important pour moi."

Cet accueil se traduit par des gestes particuliers qui manifestent qu'on prend le temps d'écouter les personnes dans ce qu'elles sont et ce qu'elles vivent. Le témoignage suivant est révélateur à ce propos. Ce qui a marqué une épouse c'est:

"L'accueil du groupe ainsi que la présentation du début."

Ces deux derniers témoignages me permettent de comprendre que l'accueil dans un groupe doit d'abord tenir compte de ce que vit la personne dans ce qu'elle est et dans ce qu'elle fait. C'est déjà reconnaître, dans une démarche de discernement vocationnel et de formation, l'importance que l'épouse du diacre devra donner à sa propre capacité d'accueil, au moment où elle-même, à son tour, sera en situation d'intervention pastorale et qu'elle devra intégrer une personne dans un groupe.

Un autre élément d'observation, dégagé dans les récits retenus plus haut, illustre le vécu des épouses en lien avec les étapes de la montée vers une ordination diaconale. Le profil de forma-

tion et d'accompagnement vers le diaconat précise ainsi les étapes d'accès à l'ordination⁽⁴⁾:

"La formation diaconale s'échelonne sur une période de cinq ans. La première année en est une de discernement et quatre années de formation proprement dite. Le cheminement sera alors marqué par les étapes des admissions comme aspirant et comme candidat suivies des institutions au lectorat et à l'acolytat avant l'ordination."

Les témoignages qui suivent, illustrent les aspects importants vécus en lien avec ces différentes étapes. Je retiens les deux citations suivantes qui sont vécues, me semble-t-il, comme des passages à faire et qui révèlent bien la vocation des épouses:

"Les étapes étaient des événements très émouvants."

"Toutes les étapes ont été pour moi, à tour de rôle, des événements importants, car à chaque fois c'était un engagement."

Il est intéressant de noter, dans les expériences des épouses, que certaines étapes de la formation peuvent constituer en elles-mêmes un événement très révélateur. Une épouse me dit ceci dans son récit:

"Le premier événement qui m'a marquée fut l'acceptation comme candidat où j'ai eu à dire un premier "oui" officiel."

Une observation que je retiens à propos des événements qui ont marqué les épouses, c'est la présence des enfants lors des institutions au lectorat et à l'acolytat. C'est ici comme une prise de conscience qu'on a une famille et qu'elle agit comme support dans les étapes du cheminement vers la réalisation du projet.

"Je sentais une implication familiale lorsque nos enfants étaient présents."

4. Cf.: "Dossier sur le diaconat permanent" Conseil presbytéral, diocèse Chicoutimi, "Profil de formation et d'accompagnement", diaconat permanent, Chicoutimi, août 1988, p. 195 ss.

Je note, au passage, un aspect fort important de l'expérience des épouses. Ce fait consiste dans la prise de conscience que celles-ci font d'appartenir à une vie ecclésiale. En conséquence, les épouses ressentent tous les effets d'une identité nouvelle, découverte à travers les différentes étapes du cheminement. Voici à ce sujet ce que me livre une épouse:

"Lorsque mon mari a reçu sa première institution, c'est là que j'ai saisi la dimension ecclésiale de notre démarche."

Le cheminement vers l'ordination diaconale exige des candidats en formation qu'ils soient accompagnés par un tuteur, Cela me donne l'occasion de comprendre et d'approfondir ce que vivent les épouses mariées à des diacres à ce sujet. Toujours d'après le profil de formation et d'accompagnement du diaconat permanent:

"La responsabilité de la démarche diaconale du candidat incombe au comité responsable de la formation. Afin d'apporter une aide plus adéquate à chacun des candidats en cheminement, le comité leur délègue un tuteur dont le rôle sera d'être un accompagnateur du projet, un guide personnel, un co-responsable avec le comité."⁽⁵⁾

Voici le récit d'une expérience vécue par une épouse qui cheminait avec son mari au diaconat permanent, et qui fait ressortir certaines limites de tutorat:

"Ce qui m'a le plus marquée, c'est la communion fraternelle avec nos tuteurs. Je dis "nos tuteurs" parce que le premier a demandé de se faire remplacer. Il avait de la difficulté à accepter l'orientation du diaconat. Le deuxième tuteur, après quatre ans de démarche, je ne le sentais pas proche. Je parle de manière personnelle. Pour un prêtre qui devient tuteur sans trop de connaissance ou d'expérience du diaconat, je ne crois pas que ce soit facile. J'ai eu l'impression souvent que le tuteur, c'était pour l'homme seulement et non pour le couple."

5. op. cit. page. 207.

L'extrait du récit cité soulève plusieurs questions sur le tutorat. Cette épouse précise d'abord qu'elle a connu plusieurs tuteurs en cours de démarche: elle parle de "nos tuteurs". Cela laisse entrevoir qu'il n'est pas facile d'être tuteur, tout autant qu'il n'est pas facile de la part du couple, d'accepter celui ou celle qu'on leur propose. On peut donc être appelé à changer pendant les années de formation, et cela pour différentes raisons qui originent du tuteur ou du candidat. Par exemple, le premier tuteur dont il est question dans la citation plus haut nous apprend qu'il a demandé de se faire remplacer parce qu'"il avait de la difficulté à accepter l'orientation du diaconat".

Dans le même extrait, je découvre que le deuxième tuteur a accompagné cette épouse et le mari, durant quatre ans. Cependant, comme le révèle l'épouse: "je ne le sentais pas proche". Il ne fait pas de doute, à la lumière de cette expérience, que la proximité du tuteur avec les personnes est obligatoire. Les liens de solidarité affective et la complicité du tuteur apparaissent comme des conditions essentielles à un accompagnement fécond. C'est sans doute pour cette raison que cette épouse parle de la non "communion fraternelle" avec les tuteurs comme étant ce qui l'a marquée le plus tout au long de sa formation.

Une deuxième révélation nous laisse comprendre que ne s'improvise pas tuteur qui veut. Le témoignage de cette épouse l'affirme assez clairement aussi, et sans préjudice au prêtre. "Pour un prêtre qui devient tuteur sans trop de connaissance ou d'expérience du diaconat, je ne crois pas que ce soit facile".

Le récit cité plus haut laisse entrevoir une difficulté reliée au tuteur, et qui est souvent le propre des épouses. Je remarque cet état de fait dans la dernière phrase de l'extrait du récit d'expérience quand l'auteure affirme qu'elle "a eu l'impression souvent que le tuteur, c'était pour l'homme seulement et non pour le couple". On doit lire dans le mot "couple" la présence active de la femme.

Cet extrait d'expérience est révélateur du vécu des épouses par rapport au tutorat. Il me permet de dégager à la fois les

difficultés qu'il soulève ainsi que les points forts qu'il met en lumière.

Les épouses vivent également des événements plus difficiles. Ces faits d'expérience sont aussi difficiles à intégrer dans l'ensemble du vécu de la démarche préparatoire à l'ordination. J'en prends pour preuve l'expérience de cette épouse qui s'exprime sur un événement démobilisant qui, après relecture, est devenu un événement qui a fait sens pour elle. A la question posée: "quel événement t'a le plus frappée dans les années de formation?", l'épouse répond:

"L'année de réflexion supplémentaire qui nous a été imposée. Après le choc, notre curé a été aidant. De moi-même j'aurais tout lâché. En y repensant, maintenant, cette année de désert a été très utile et profonde pour grandir."

Du tutorat, je passe maintenant aux retraites animées pour nourrir la vie spirituelle. Dans les événements marquants, relatés à travers les récits d'expérience des épouses, l'une d'elle souligne l'importance de la dimension spirituelle dans tout le projet. Voici ce qu'elle en retient:

"C'est au cours d'une retraite que j'ai découvert le sens vrai et engageant de mon implication. La comparaison faite entre le mariage et l'engagement diaconal a été l'occasion d'une réflexion profonde. Cette retraite m'a permis de réfléchir sur mon acceptation véritable dans cet engagement et la confiance que j'en avais de continuer ce cheminement."

Ce témoignage me révèle plusieurs aspects intéressants. Lors des retraites, l'épouse découvre le sens vrai et engageant de son implication dans le projet. Elle découvre la dynamique de l'association mariage/ordination. L'épouse découvre toute la valeur et l'importance de la dimension spirituelle qui fait accepter le projet et aide à le continuer dans la confiance.

Avant de terminer les données sur les faits et les événements qui ont marqué les épouses mariées à des diacres tout au cours des années de formation, je relève une dernière donnée qui revêt, me semble-t-il, une importance capitale pour la vie diaconale. Elle consiste dans le rôle-témoignage que les couples donnent à la communauté chrétienne lors des ordinations diaconales. Une épouse donne le témoignage suivant à ce propos:

"Un événement qui m'a particulièrement marquée, c'est la première ordination à laquelle j'ai assisté. C'était de voir les diacres et leurs épouses épanouis et heureux dans leur mission."

Dans ce témoignage, je découvre une des nouveautés du diaconat qui transforme le visage de l'Eglise grâce à la présence des femmes. Cela se manifeste lors des rassemblements de la communauté pour vivre une ordination diaconale. La présence des femmes est un acquis d'une grande richesse pour l'Eglise. Voici une anecdote sans doute banale mais révélatrice survenue un soir d'ordination diaconale. Un servant de messe questionne humoristiquement: "ça sent le parfum ici, monsieur le curé"... et le curé de répondre tout aussi humoristiquement: "ils sont mariés eux autres"....⁽⁶⁾

FORMATION AU ROLE D'UNE EPOUSE DE DIACRE.

Dans le cadre de ma recherche, j'ai toujours pensé que le profil de formation des diacres ne répondait que partiellement aux besoins de formation d'une femme dont le mari est diacre. En effet, si elle n'est pas diacre, elle est du moins, plus que toute autre femme en Eglise, associée intimement et de façon permanente à un ministre ordonné. En conséquence, l'épouse doit développer des attitudes et des comportements conformes à ce statut.

6. Instantané recueilli le soir d'une ordination diaconale.

Afin de vérifier cette hypothèse, lors de mes entrevues et de la cueillette de récits des femmes dont les maris sont diacres, j'ai pris le temps d'approfondir la pertinence et la qualité des contenus de formation qui sont susceptibles de préparer les épouses à exercer leur rôle spécifique.⁽⁷⁾ Voici divers aspects importants que j'ai constatés en dépouillant le vécu des épouses. Un récit affirme:

"J'avais de la difficulté à me situer face au diaconat. Je ne voyais pas mon rôle comme épouse de diacre. Pour moi, je n'avais pas la vocation automatique parce que mon mari l'avait. Je ne voulais pas être "une sui-veuse", "une gentille" pour ne pas déplaire à mon mari. Mais je voulais tout simplement trouver ma place dans le diaconat. J'ai eu ma réponse lors d'une journée de formation où un animateur a parlé sur le rôle de l'épouse de diacre. C'est à partir de ce jour que j'ai trouvé ma vraie vocation au sein du diaconat".

Ce texte révèle que plusieurs besoins, chez les femmes, ne sont pas satisfaits par le profil de formation. Un premier besoin exprimé par les épouses est celui de savoir "comment se situer dans leur rôle de femme de diacre". Il semble que la formation ne réponde à ce besoin que très partiellement. L'auteure du récit me confirme que c'est à l'occasion d'une seule journée, sur une quarantaine environ, qu'elle a pu se situer face à son rôle de femme de diacre. C'est bien faible pour un engagement qui va durer toute une vie.

De plus, ce récit exprime que cette épouse est consciente qu'elle n'a pas une vocation identique à celle de son mari. Mais ce récit me confirme qu'elle a la certitude d'avoir une vocation propre. Cependant le récit me confirme que le profil de formation dispensé ne permet pas à la femme d'identifier sa propre vocation, et encore moins de savoir pour quel rôle elle est formée.

7. Profil de formation d'un diacre. op. cit. voir la note 5.

Une autre observation qui se dégage de ce récit, c'est l'intérêt que cette épouse porte à trouver sa véritable place dans l'ensemble du projet diaconal. Est-ce que le profil de formation permet cela? Il semble que cette réponse n'est pas évidente chez toutes les femmes comme on le verra par la suite.

A propos du rôle d'une épouse de diacre, deux femmes s'expriment ainsi:

"Je ne peux pas dire que la formation m'a aidée."

"Je dirais que ce n'est pas la formation qui m'a permis de comprendre mon rôle d'épouse de diacre."

Comme des épouses l'affirment, la formation n'a pas été vraiment aidante pour elles. Cette formation ne les a pas aidées à découvrir leur rôle de femme. Cependant quelques-unes se réfèrent, au cours des quatre années de formation, à une seule journée en affirmant que:

"sauf la journée que nous avons eue sur la place des femmes en Eglise."

Ceci confirme mon hypothèse de départ, à savoir qu'il n'y a pas de contenu de formation spécifique sur le rôle d'une épouse mariée à un diacre. Sa présence est nécessaire pour obtenir son consentement, mais elle n'est pas tellement habilitée à jouer son rôle.

Le récit suivant me confirme aussi que la formation met plus l'accent sur la formation du couple que sur celle des individus qui le composent. Ce constat se vérifie surtout dans les activités de formation spirituelle comme les retraites et les récollections. Au cours des quatre années de formation, environ huit jours sont prévus pour la formation spirituelle. J'en prends pour preuve ce témoignage qui confirme mon hypothèse.

"Les récollections étaient plus axées sur le bien-être du couple que sur le rôle de l'épouse de diacre."

Il est intéressant de constater que ce ne sont pas les sessions de formation formelle qui habilitent les épouses à comprendre et à jouer leur rôle de femmes mariées à des diacres. C'est parfois dans des échanges informels qu'on acquiert ces habilités. Dans les couloirs, beaucoup de choses importantes se passent, comme en fait foi cette réflexion d'une épouse:

"J'ai mieux compris mon rôle à travers les échanges faits avec certaines épouses de diacres ordonnés."

Et cette autre qui affirme clairement que la formation s'est souvent réalisée lors d'un partage ou d'une discussion entre épouses et diacres:

"Je dirais que ce n'est pas le temps de formation qui m'a permis de comprendre mon rôle de femme de diacre, mais le partage du vécu avec d'autres épouses."

Cependant, je constate que pour certaines épouses la formation leur a permis de mieux clarifier leur rôle de femmes mariées à des diacres. Voici de quelle manière elles en parlent:

"C'est par la formation que j'ai pris conscience des capacités que j'avais, alors que j'étais portée à voir plutôt mes limites. Par la formation, j'ai fait le cheminement nécessaire pour me faire découvrir que j'avais un "appel" particulier autre que celui de mon mari."

La formation a fait découvrir à cette épouse trois données importantes sur son expériences: le raffermissement positif de son image d'elle-même; la prise de conscience de ses possibilités et charismes; la découverte d'une vocation particulière distincte de celle de son mari.

En poussant plus loin mon investigation, un autre récit m'a révélé que la formation a été aidante pour une autre épouse. En effet, celle-ci affirme que:

"La formation m'a permis de saisir ma mission."

Je termine ici le dépouillement des récits d'expérience dont l'objectif était de faire ressortir en quoi la démarche de formation avait contribué à faire découvrir aux épouses leur rôle comme femme associée à un ministre ordonné. A la lumière du dépouillement des récits, il ne semble pas évident, pour plusieurs d'entre elles, que la formation dispensée aux diaques les ait habilitées à jouer leur futur rôle d'épouses mariées à des diaques.

ORDINATION DIACONALE DU MARI

Jusqu'à maintenant, j'ai dépouillé les récits en cherchant à comprendre les premières réactions vécues par les femmes mariées à des diaques au moment où leurs maris leur ont demandé d'entreprendre une démarche vers l'ordination diaconale.

Je me suis attardée aussi à vérifier dans quelle mesure la formation a aidé l'épouse à comprendre son rôle. Ces deux premières étapes des récits ont regardé l'avant-ordination. Je fais porter mes observations maintenant sur le vécu des épouses au moment de l'ordination, et sur leur vécu dans l'exercice du ministère du mari. Je traiterai ces deux aspects de la façon suivante:

Dans un premier temps, à partir de la vérification du sens du "OUI" que les femmes donnent à l'évêque le jour de l'ordination, je m'attarderai à dégager les éléments du vécu des épouses au moment de la célébration de l'ordination.

Dans un deuxième temps, je m'attarderai à comprendre comment l'épouse mariée à un diacre s'intègre dans le ministère de celui-ci après l'ordination.

LE "OUI" DE L'ORDINATION

"Oui", voilà trois simples lettres d'une très grande portée pour celle ou celui qui les utilise. Dire "oui" dans tel ou tel contexte peut revêtir plusieurs significations. Il engage toute la personne dans un projet. Une fois donné, il implique que cette personne s'engage fidèlement à répondre à telle exigence. On peut dire qu'il prend l'allure d'un contrat passé avec quelqu'un. Dire "oui", c'est s'engager volontairement dans une démarche même si on ne connaît pas toutes les conséquences au départ.

Au plan de la foi, tous les sacrements que nous recevons au cours d'une vie supposent qu'on donne un "oui" de consentement. Au baptême, on demande aux parents, parrains et marraines, de dire "oui" à la place du nouveau-né.⁽⁸⁾ Au mariage, c'est encore à travers un "oui" que les époux se donnent l'un à l'autre.⁽⁹⁾ C'est aussi par un "oui", lors de l'ordination, que le mari donne son accord pour le service. Ce qui est caractéristique lors de l'ordination d'un homme marié, c'est que l'épouse doit aussi donner son accord par un "oui" donné à l'évêque.⁽¹⁰⁾ Ce "oui" engage-t-il toute la personne? Quel sens doit-on lui donner? Dans l'expérience des femmes, ce "oui" est-il révélateur d'une vocation particulière? Si on répond oui, de quelle vocation est-il question dès lors?

Pour la rédaction des récits, j'avais demandé aux épouses de répondre à la question suivante: QUELLE IMPORTANCE DONNES-TU AU "OUI" DONNE LORS DE L'ORDINATION?

Ce "oui" offre un intérêt particulier puisqu'il est obligatoire pour que soit rendue possible l'ordination du mari.⁽¹¹⁾ Il s'exprime officiellement lors de l'ordination par une question

8. Rituel du baptême des petits enfants.

9. Rituel du mariage.

10. Rituel de l'ordination.

11. Canon 1050, no. 3.

explicite de l'évêque. A ce sujet, les récits des épouses sont révélateurs et donnent des indications diverses sur l'expérience vécue en lien avec ce "oui" donné le jour de l'ordination.

La compilation des résultats recueillis au cours de mes observations me permet de classer le sens donné au "oui" en trois catégories. Ce "oui" peut avoir, selon les opinions des épouses, un sens affectif ou psychologique; un sens intellectuel ou cognitif; un sens de lien entre le sacrement du mariage et le "OUI" donné à l'évêque.

SENS AFFECTIF OU PSYCHOLOGIQUE.

L'affectivité est considérée comme "ce qui est relatif au plaisir, à la douleur, aux émotions".⁽¹²⁾ Elle intervient quotidiennement dans nos rapports humains. Elle modèle nos gestes et nos paroles. Bref, elle révèle les profondeurs de l'être que je suis. Il est bien évident qu'un projet ayant des connotations à la fois humaines et chrétiennes, comme l'ordination d'hommes mariés, met en action la vie affective des personnes impliquées. Ce qui m'intéresse dans cette partie de mon mémoire, c'est d'observer les impacts de la vie affective sur le vécu des femmes mariées à des diacres, et particulièrement à propos du "oui" donné à l'évêque le jour de l'ordination du mari. J'ai constaté que ce "oui" revêt une grande importance pour les épouses consultées. Tous les récits des femmes font ressortir cette importance en le traduisant par des expressions synonymes: "ce "oui" a une importance très grande"; "le oui est d'une grande importance pour moi"; "mon "oui" fut très important"; "mon "oui" est grand"; "mon "oui" était aussi important que le "oui" prononcé à mon mariage".

Voilà autant d'expressions qui marquent la valeur que les épouses accordent à ce "oui". Ce "oui" est tellement important qu'il devient d'ailleurs, dans le cheminement vers l'ordination, un événement marquant qui prend tout son sens le jour de l'ordination du mari, et cela même si l'on ne sait pas toujours exactement ce qu'il recouvre comme conséquences à venir. En fait, très souvent, le "oui" de l'engagement lors de l'ordination ne se révèle dans

12. Dictionnaire Petit Robert.

tout son sens spécifique que dans la pratique. Mon observation me permet d'affirmer que ce "oui" a été longuement réfléchi, mûri, accepté. Comme le précise une épouse: "c'était un "oui" réfléchi et sincère".

Une remarque s'impose ici. On doit comprendre que l'engagement pris à travers le "oui" prononcé lors de l'ordination s'imbrique dans un autre "oui": celui prononcé lors du sacrement de mariage. Il n'est pas toujours évident que les épouses en perçoivent toutes les incidences. Elles doivent comprendre que, comme le "oui" du sacrement de mariage, le "oui" de l'ordination consacre une acceptation virtuelle de tout ce qui pourra survenir par la suite dans l'exercice du ministère du mari. Tout comme dans le sacrement de mariage, c'est aussi par amour que ce "oui" est donné. Voici un témoignage à ce propos:

"Comme à mon mariage, ce fut pour moi le même "oui" avec le même amour pour cet homme."

Si le "oui" est donné en vertu de l'amour mutuel des époux, il semble qu'il agit dans le coeur et dans l'esprit des personnes, de même que dans leurs actions quotidiennes, comme une consolidation de l'amour du couple. C'est sans doute en ce sens que des épouses comprennent la richesse de ce "oui" donné à l'évêque lors de l'ordination. Voici ce qu'en disent les récits d'expérience de quelques épouses:

"Pour moi, il (le oui) fut le renouvellement et le prolongement de celui donné le jour de notre mariage".

"C'était comme le "oui" lors de notre mariage, c'était pour la vie".

"Un "oui" qui est venu renforcer le "oui" de notre mariage".

"Pour moi, le "oui" donné le jour de l'ordination de mon mari était aussi important que le "oui" prononcé à mon mariage".

Il ne fait donc aucun doute qu'au plan affectif, le "oui" de l'ordination et celui du mariage s'imbriquent l'un dans l'autre pour donner à la fois plus de vitalité au mariage, et enrichir la vie conjugale des partenaires du couple.

Même si ce "oui" connote plusieurs éléments positifs, je suis obligée de constater que ce même "oui" obligatoire engendre des incertitudes, des peurs, et parfois des angoisses face aux conséquences qu'il engendre. J'en prends pour preuve les témoignages suivants:

"C'est un "oui" vainqueur de toutes les peurs et angoisses que j'ai prononcé avec amour pour le Seigneur".

Une autre épouse affirme:

"Pour moi, le "oui" prend son sens le jour de l'acceptation de suivre cette formation étant donné que ma période de réflexion a été de trois ans."

Quelques épouses voient dans ce "oui" une vocation non reconnue par l'Eglise. Même si on ne peut donner à ce "oui" un sens comme le "oui" du mariage, il a une valeur certaine et importante pour les épouses. Il me semble qu'il va devenir de plus en plus nécessaire d'approfondir le sens de ce "oui".

DIMENSION INTELLECTUELLE OU COGNITIVE.

En plus des impacts du "oui" sur la vie affective des épouses, ce "oui" présente une dimension intellectuelle ou cognitive. Il est intéressant d'essayer de comprendre un peu mieux le sens de ce "oui" de l'épouse.

A propos du "oui", l'expérience des femmes révèle que l'on n'a pas une connaissance parfaite des conséquences de ce "oui". Voici ce qu'en dit une épouse:

"Le sens du "oui" n'a pas été clair ."

En poursuivant le dépouillement des récits, je me suis rendu compte que le "oui" donné soulève des questions qui laissent les épouses dans l'expectative. A preuve cette affirmation liée au "oui":

"J'ai vécu des périodes de questionnement".

Ces deux affirmations me font voir que les questionnements surgissent tout au cours de la démarche. Les épouses aimeraient recevoir certains éléments de réponse à leurs questions sur le sens de ce "oui".

L'extrait qui suit, contient des éléments cognitifs du "oui" qui méritent d'être retenus. Le témoignage de cette épouse illustre que ce "oui" peut avoir le sens d'un appel particulier au service. Il ne s'agit pas d'un simple "oui" manifestant un simple accord donné à l'évêque. L'expérience de cette épouse montre clairement qu'elle est appelée à servir la diaconie de l'Eglise, dans toutes ses dimensions, avec son mari.

"Le "oui" donné à l'Eglise lors de l'ordination de mon mari est un "oui" conscient d'être ensemble au service de Jésus-Christ, d'être signe vivant de l'amour reçu et donné." Faites ceci en mémoire de moi". C'est un "oui" audacieux; je me sens si petite et impuissante. C'est un "oui" de foi en mission à accomplir. C'est un "oui": viens et suis-moi"; c'est une parole qui m'habite régulièrement. C'est un "oui" de prière et d'abandon "tu es sûr Seigneur que je peux faire quelque chose pour toi?"

Ici, il faut comprendre, semble-t-il, que le "oui" donné recoupe des contenus cognitifs importants pour cette épouse. Il ne fait pas de doute que le "oui" consenti passe par la connaissance de ce que veut dire servir comme épouse mariée à un diacre.

En lien avec le "oui", surgissent des questions qui concernent autant le mari que l'épouse. Quelle différence existe-t-il entre

le oui de l'un et de l'autre? Comment peut-on en définir les contenus? Comment peut-on en traduire le sens dans notre langage actuel? Comment l'intervention de Dieu se manifeste-t-elle dans ces deux "oui"? Voilà des questions qui concernent les éléments d'une connaissance qu'il faudrait mieux définir. Comment les comprendre et les interpréter pour revaloriser autant l'appel de l'un et la vocation de l'autre?

Egalement, ce "oui" de l'épouse pourrait-il correspondre à une forme d'engagement dans la mission de l'Eglise? Pourquoi ne pourrait-il pas être associé à des besoins particuliers de l'Eglise à l'heure actuelle? Le "oui" de l'épouse repose-t-il sur un charisme particulier? Dans quelle mesure ce charisme est-il reconnu par l'évêque au moment de l'ordination du mari?

Sous ce rapport, plusieurs récits d'expérience nous laissent percevoir qu'on aurait avantage à mieux cerner ces éléments essentiels du contenu du "oui" avant de le prononcer lors de l'ordination. Voici ce que des épouses placent sous ce "oui" donné:

"Je me sens très responsable de ce "oui" que j'ai donné au moment de l'ordination. J'évalue les responsabilités .

"C'est un "oui" sincère et réfléchi"

"Le "oui" donné, c'est un "oui" à l'appel à servir en frères en toute sincérité."

"Pour moi c'est un "oui" définitif à l'appel à servir l'Eglise peuple de Dieu."

En résumé, la dimension cognitive du "oui" compte plusieurs facettes. En relisant l'expérience des femmes, il semble cependant que la compréhension que nous donnons au "oui" mériterait qu'on en cerne davantage le contenu. Ainsi le discours qu'on tiendrait autour de ce "oui" pourrait-il devenir plus conforme aux voies de l'Esprit Saint sur les femmes dont les maris sont diacres.

Les récits d'expérience sont avares sur le sens à donner au "oui" de l'épouse lors de l'ordination. Il faut lire entre les lignes et interpréter le discours des épouses pour tenter de mieux comprendre. Il serait sans doute important que dans le cadre d'une démarche de formation, on réserve du temps pour approfondir le sens de ce "oui".

LE SACREMENT DE MARIAGE ET LE "OUI".

En dépouillant les récits d'expérience des épouses, je me suis rendu compte que plusieurs épouses associent le "OUI" à une forme de sacrement. Le mot sacrement devant être pris ici au sens d'un signe qui complète en le réactualisant le "OUI" prononcé le jour du mariage.

Pour les unes, le " OUI" est associé au baptême, alors que pour les autres, il est associé mariage. Pour toutes les épouses, ce "OUI" est associé à un engagement définitif et permanent. Voyons plus concrètement comment des épouses nous ont signifié, dans le récit de leur expérience, cette association: "oui au sacrement de mariage"; "oui à l'ordination"; "oui à la mission".

Voici ce qu'une épouse affirme à la question posée: "QUELLE IMPORTANCE DONNES-TU AU "OUI" PRONONCE LE JOUR DE L'ORDINATION DE TON MARI?"

"Le OUI est d'une grande importance. C'était comme le OUI lors de notre mariage. C'était pour la vie. C'était comme une deuxième entrée dans l'Eglise. La première était à mon baptême et, à l'ordination, j'ai senti un renouvellement à l'engagement, pour moi personnellement."

Cet extrait est révélateur à plus d'un titre. Il fait ressortir d'abord dans des mots simples, l'importance du "OUI". Comme deuxième observation, ce "OUI" est identifié comme une seconde entrée dans l'Eglise intimement associée à une première entrée par le baptême. Egalement, ce "OUI" prend, par analogie, la même

intensité que celui donné lors du mariage de ce couple. "C'était comme le "OUI" lors de notre mariage". Ce qui est intéressant de noter aussi, c'est l'association qu'on fait du baptême et du mariage avec l'ordination. Dans le cas qui nous occupe, la personne souligne que lors de son acceptation, par la prononciation du " OUI" au moment de l'ordination, elle a "senti un renouvellement à l'engagement". C'est donc dire que le " OUI" de cette épouse ne saurait être une simple formalité. Il est facteur de renouvellement dans la foi et il est porteur d'engagement personnel et responsable. En effet, renouveler signifie rendre nouveau en transformant, faire renaître, donner une vitalité nouvelle. On le voit, le "OUI" donné lors de l'ordination peut être facteur de conversion, de retournement du coeur, d'un nouveau départ pour comprendre et vivre une foi chrétienne actualisée dans les sacrements. Pourquoi ce "OUI" de l'ordination ne serait-il pas, pour les épouses mariées à des diacres, un "signe" non sacramentel, mais un signe qui dirait quelque chose dans l'engagement?

A propos de l'association que les épouses font entre le" OUI" et le sacrement de mariage, il est intéressant de noter que, pour plusieurs, c'est la première idée qui surgit. J'en prends pour preuve les témoignages suivants:

"Le" OUI" fut le renouvellement et le prolongement de celui donné le jour de notre mariage. Il devenait un autre "OUI" sacramentel."

"Il était aussi important que le" OUI" prononcé à mon mariage."

"Il s'imbrique dans celui donné le jour de notre mariage."

"Comme à mon mariage, ce fut pour moi le même "OUI" donné avec le même amour pour cet homme."

"Le" OUI" qui est venu renforcer le" OUI" de notre mariage."

On pourrait comprendre, à partir de ce dernier extrait, que le "OUI" a été pour plusieurs une façon de renforcer les liens de

leur sacrement de mariage. Cette idée de renforcement apparaît comme une consolidation de l'amour mutuel et des exigences qui en découlent. Au plan du sacrement de mariage, on pourrait, semble-t-il, affirmer qu'il s'agit, dans la foi, d'une grâce particulière que l'Esprit Saint donne aux épouses.

A propos de l'interprétation que les épouses ont donné au "Oui", on pourrait dégager d'autres constatations intéressantes: les dimensions missionnaire, communautaire, sociale. Mais, mon propos n'étant pas d'approfondir ici ces éléments, j'ai tenu intentionnellement à les ignorer.

REMARQUES PARTICULIERES

Au terme de ce dépouillement des données sur le sens donné au "OUI", je dégage cinq éléments qui présentent un intérêt certain.

Premièrement, le "OUI" de l'épouse apparaît comme une consolidation du " OUI" du sacrement de mariage.

Deuxièmement, le "OUI" de l'épouse confirme sa volonté de répondre à un appel particulier au service.

En troisième lieu, le "OUI" de l'épouse agit sur deux sacrements: le sacrement de mariage et le sacrement de l'ordination. Ces deux sacrements s'enrichissent l'un et l'autre.

Quatrièmement, le " OUI" de l'épouse, au moment de l'ordination, n'atteint sa pleine signification que dans les multiples relectures qu'elle peut en faire au cours des années: "On ne sait bien qu'avec le temps", comme le faisait remarquer une épouse.

Comme cinquième remarque, je retiens qu'il y a peu d'éléments de contenu de formation pour faire comprendre et connaître les conséquences que porte en filigrane le "OUI" que l'épouse doit obligatoirement donner le jour de l'ordination du mari.

Bref, une observation des plus intéressantes, à propos de ce que je viens de dire, pourrait se résumer dans un commentaire que me faisait une épouse à ce sujet:

"Le jour de notre mariage, le "OUI" échangé dans un don mutuel signifiait que nous acceptions de grandir ensemble: c'est-à-dire que nous étions d'accord pour que chacun des partenaires du couple développe ses talents, ses charismes, sa personnalité. Ceci avait pour conséquence d'assurer, dans le respect des personnalités, la croissance réciproque aux plans physique, intellectuel, psychique, moral, religieux et spirituel. Pour moi, priver mon conjoint par un NON aurait été un refus de le voir aller au bout de ses capacités, de ses rêves, de ses désirs, de son accomplissement de toutes les dimensions de sa personne."

Ici on comprendra qu'il s'agit d'un OUI dynamique. Il n'est nullement statique et encore moins artificiel. Ce OUI qui engage l'épouse est appelé à se renouveler sans cesse au gré des circonstances. Il doit donc se comprendre comme une occasion de croissance. Il ne saurait être une simple formalité au moment de l'ordination.

LE JOUR DE L'ORDINATION

J'avais demandé aux épouses d'inclure dans leurs récits d'expérience ce qui avait été marquant pour elles lors de l'ordination de leurs maris. Je formulais ainsi la question: QU'EST-CE QUI T'AS LE PLUS MARQUEE AU COURS DE L'ORDINATION DE TON MARI?

Il faut comprendre ici que les récits des épouses ne concernent que la célébration de l'ordination. L'intérêt des réponses à cette question m'a révélé des aspects importants que je ne peux oublier ici.

Les récits me donnent l'occasion de regrouper le vécu des expériences à partir de trois points d'observation: une Eglise rassemblée; des rites sacramentels signifiants; don du mari à l'Eglise.

UNE EGLISE RASSEMBLEE

Vatican II parle du mystère de l'Eglise. Pour Vatican II, le mystère est "le plan de salut de Dieu révélé en Jésus-Christ et offert à toutes personnes par l'intermédiaire de signes sensibles. Vivre en Eglise, communauté concrète, cela veut dire rencontrer la personne de Jésus-Christ et par lui faire l'expérience du Père, aimer sa volonté de salut. Vivre en Eglise, c'est donc faire l'expérience de la communion avec Dieu, car l'Eglise est un peuple uni dans l'unité du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint." (13)

C'est à travers le créneau d'une Eglise rassemblée et en communion que les épouses parlent de leur expérience au moment de l'ordination. On a l'impression, en lisant un récit, de voir passer le souffle de l'Esprit. La richesse de cette communion fraternelle s'exprime de différentes façons. Voici comment quelques-unes s'expriment. "Ce qui m'a le plus marquée", écrit une épouse,

"C'est une présence d'Eglise et l'amour des paroissiens."

Cette autre épouse qui affirme:

"C'est l'appui et la chaleur que parents et amis nous ont manifestés."

Voici un autre témoignage recueilli auprès d'une épouse qui cerne bien, comme deuxième observation, la dimension communautaire:

"Ce qui m'a le plus marquée c'est le recueillement et la force de la prière de la communauté."

Nous découvrons ici deux des caractéristiques d'une communauté ecclésiale rassemblée: la solidarité et la prière. La solidarité, "c'est l'être ensemble"; "c'est le faire ensemble". Voilà des impacts de la solidarité. Cette solidarité des personnes tisse

13. L.G. 1 et 4; d'après le dictionnaire de la vie spirituelle, cerf, Paris 1983 p. 308.

des liens de communion entre les personnes et aussi avec Dieu. La prière, c'est la relation d'intimité avec Dieu. Cette relation est signifiée dans l'attitude de recueillement des personnes lors de la liturgie de l'ordination. C'est sans doute l'une des expériences fortes qu'a vécu la première communauté chrétienne d'après la description qu'en donnent les Actes des Apôtres.⁽¹⁴⁾

Une autre épouse me partage ainsi ce qui l'a plus particulièrement frappée:

"La chaleur et le réconfort des diacres et de leurs épouses ainsi que l'amour de ma famille et de nos amis."

Cet extrait met en évidence des signes authentiques de toute vraie communauté rassemblée, à savoir la recherche de solidarité comme signe de l'unité entre Dieu et le monde, la communion fraternelle comme signe de l'amour que Dieu porte aux hommes et aux femmes. A ce propos il est intéressant de se rappeler que Vatican II définit l'Eglise "comme un peuple inséré dans la société qui chemine dans l'histoire et qui expérimente le salut comme une communion fraternelle. En toute communion fraternelle, l'Eglise fait expérimenter un moment de salut."⁽¹⁵⁾

A n'en pas douter, les épouses, lors d'une ordination diaconale expérimentent, au coeur d'un rassemblement de croyantes et croyants, le salut de Dieu pour le monde. Ce salut est donné par l'Eglise comme signe visible d'une communion fraternelle, manifestée par l'"amour", le "réconfort" et la "chaleur". Ces valeurs sont autant de signes qui révèlent un Dieu proche des femmes et des hommes. Elles sont aussi un signe par lequel Dieu se communique à chacun de nous à travers la symbolique sacramentelle, au moment d'une ordination diaconale.

DES RITES SACRAMENTELS SIGNIFIANTS.

Dans l'expérience des épouses, ce qui est caractéristique lors de la réception du sacrement de l'ordre, ce sont les rites

14. Acte 2, 47.

15. op. cit., dictionnaire de la vie spirituelle, p. 310.

liturgiques du sacrement. Les épouses accordent beaucoup d'importance aux divers rites qui constituent la symbolique de la célébration. Voici ce que révèlent les expériences des épouses à ce sujet.

Deux épouses affirment que:

"Le moment le plus difficile de l'ordination, c'est quand il (le mari) s'est couché par terre en signe d'humilité et c'est là que j'ai vu le Christ serviteur. J'ai été bouleversée."

"Ce qui m'a le plus marquée, c'est quand il s'est couché par terre."

Des épouses soulignent aussi l'imposition des mains par l'évêque et la prière d'ordination comme signes essentiels de l'ordination:

"Ce qui m'a fortement marquée, c'est au moment de l'imposition des mains par l'évêque et par les confrères diacres ainsi que la prière d'ordination."

Une autre épouse s'exprime ainsi:

"Ce qui m'a le plus impressionnée, c'est lorsque, avec mon fils, nous avons aidé mon mari à revêtir l'aube et l'étole. Pour moi ce fut la consécration de mon OUI. Je partage mon époux avec l'Eglise et en tout temps je le seconderai."

Et cette autre qui vit une expérience similaire:

"Il y a eu aussi le revêtement de l'aube et de l'étole qui fut très touchant."

Voilà des rites qui parlent et qui bouleversent. Ils témoignent de la présence de Dieu et de son Esprit Saint agissant dans les coeurs au moment d'une ordination diaconale.

CONSENTEMENT AU DESIR DE SERVIR COMME DIACRE

Un autre moment fort au cours de l'ordination, c'est l'accord que l'épouse donne obligatoirement à l'évêque pour que celui-ci ordonne son mari au diaconat permanent. Une épouse dont le mari est ordonné depuis au delà de quinze ans se souvient encore très bien de ce moment et de la formulation du consentement donné:

"C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai vécu cette célébration. Ce qui m'a le plus marquée, c'est lorsque je me suis avancée pour donner mon OUI. Ma réponse étant: J'accepte avec beaucoup de joie l'ordination de mon mari. Je l'aiderai toujours et, dans la mesure où mes obligations familiales et professionnelles me le permettront, je collaborerai à son ministère."

Une autre épouse s'exprime ainsi:

"C'est aussi le OUI que j'ai prononcé qui m'a marquée. Je m'engageais pour ainsi dire face à mon mari et au Seigneur. J'avais le sentiment de le partager avec la communauté."

Ces extraits d'expérience me révèlent un vécu des épouses d'une grande richesse. Ils me font comprendre que l'ordination, marquée par des rites, est une expérience sommet de la communion de l'Eglise au moment où un baptisé est consacré pour le service de la mission.

La présence de l'épouse, sa participation dans la célébration, les sentiments qui l'habitent, les joies profondes ressenties, sont autant de signes que l'Esprit est en train de transformer l'Eglise dans ses attitudes et dans ses pratiques à l'égard des épouses.

A cet égard, il semble que l'on peut soutenir la thèse que, sans être ordonnée, au sens strict, les épouses vivent intensément, lors de l'ordination des maris, les mêmes sentiments que le mari et j'irais jusqu'à soutenir qu'elles aussi reçoivent la grâce de l'ordination. Elles vivent une forme de "consécration" qui leur

confère une "grâce particulière" pour la mission qu'elles vont exercer, pour la plupart, en partenariat avec leur mari.

Tous les signes visibles de la célébration apparaissent aux épouses comme l'expression de la présence de l'Esprit Saint dans la communauté rassemblée. Le chant des litanies des Saints, l'imposition des mains par l'Evêque, la prostration, la prière de l'ordination, le revêtement de l'aube, la remise de l'étole et de l'Evangile, voilà autant de gestes liturgiques qui marquent symboliquement l'union du ciel avec la terre. Il semble que ce support liturgique révèle aux épouses une grâce particulière qui leur fait comprendre et assumer pleinement le don de leur mari à l'Eglise. Par ce don, les épouses libèrent l'Esprit Saint qui, dans l'Eglise, attend l'accord libre des humains pour se manifester et agir au coeur du monde.

L'ORDINATION DES FEMMES AU DIACONAT.

Une question à la fois délicate et importante: l'ordination des femmes. Il m'a semblé nécessaire, dans le cadre de ma recherche, de vérifier chez les épouses quelle était leur opinion à propos de l'ordination des femmes au diaconat permanent.

Naturellement, je me limite ici à la question d'un diaconat permanent pour les femmes, et spécialement pour les épouses mariées à des diacres.

La question cinq du sondage mené auprès des épouses des diacres était formulée ainsi: SI L'ORDINATION DES FEMMES ETAIT PERMISE, AIMERAIS-TU ETRE ORDONNEE? POURQUOI?

On serait tenté de croire que c'est là une question piégée, compte tenu de la problématique qui ressurgit régulièrement autour de cette question, et des réponses anticipées que nous connaissons déjà. Cependant, il m'a semblé important d'apporter

une attention particulière aux raisons qui font que des épouses demanderaient ou non l'ordination.

En dépouillant les récits d'expérience des épouses, cinq sur quatorze répondent par un "non" catégorique. Parmi ces cinq récits, les raisons données sont quelque peu variées même si la plupart ne se disent "pas appelées".

Une épouse répond:

"Non, je ne me sens pas appelée."

Et cette autre qui affirme:

"Non, parce que ce n'est pas un effet de désir ou de volonté; je crois à l'appel. Présentement je ne me sens pas appelée."

Une autre répond à la question en disant:

"Je réponds non, parce que je ne ressens aucun appel pour aller à l'ordination."

Une dernière affirme:

"Si l'ordination des femmes était permise, je n'aimerais pas être ordonnée parce que je n'ai pas d'appel."

On aura rapidement compris, à travers ces brefs extraits tirés de l'expérience, que le non à l'ordination diaconale de ces femmes mariées à des diacre est nuancé par une raison majeure: ce non est lié à l'appel qu'elles ne semblent pas percevoir pour une vocation diaconale.

Voici comment une épouse répond à la question posée:

"Qu'est-ce que ça changerait, l'ordination?"

Quelques récits d'expérience analysés me permettent de croire que des épouses, peu nombreuses, ne voient pas en quoi le fait

d'être ordonnées changerait leur condition de femmes engagées dans la mission de Eglise. Voici à ce propos ce qu'une épouse en pense:

"Pour moi, je ne me sens pas le besoin d'être ordonnée comme tel. Je me trouve bien dans ce que je fais et ne sens aucunement le besoin d'avoir l'ordination. La femme a sa place dans l'Eglise et je ne vois pas ce que ça changerait que la femme soit ordonnée prêtre, diaconesse."

Il est intéressant aussi de noter, dans un récit, que l'ordination n'est pas nécessaire à la participation des femmes dans le projet ecclésial. Voici comment cette épouse comprend son implication dans l'Eglise.

"Depuis toujours les femmes travaillent en Eglise... En grande partie ce sont elles qui la rendent vivante. Combien de femmes sont impliquées en Eglise? Il n'y a qu'à regarder les comités d'Eglise, de rencontres. Majoritairement ce sont des femmes. Pour moi la femme occupe une grande place dans notre Eglise. Je n'ai rien contre l'ordination des femmes, mais pour moi je n'en sens pas l'utilité."

VOCATION A LA CORESPONSABILITE.

Au cours du dépouillement des récits, j'ai été positivement étonnée, voire émerveillée de constater que des épouses, confrontées à la question de l'ordination des femmes au diaconat, ont découvert une vocation "d'accompagnatrice", une véritable vocation à la "coresponsabilité". Voici deux témoignages qui supportent mon affirmation:

"Je me sens bien dans mon rôle d'accompagnatrice que j'ai pris il y a quelques années avec mon mari: ce qui pour moi est une vocation. Ensemble nous essayons de parvenir à un équilibre personnel, de couple et familial où chacun se sentira heureux."

Et cette autre épouse qui définit son implication dans le diaconat comme soutien, aide à son mari:

"Je vais continuer quand même à apporter l'aide à mon mari."

Il est aussi fort à propos de relever, en lien avec la question de l'ordination des épouses à un diaconat féminin, l'opinion d'épouses qui affirment clairement que l'implication actuelle dans leur rôle de femme suffit à combler leur attente. Je retiens ce témoignage comme preuve:

"Ce que je fais présentement me stimule, me valorise, donc je suis heureuse où je suis en service."

REMARQUES PARTICULIERES

La question posée lors du sondage désirait faire simplement une incursion à propos de l'ordination au diaconat permanent des femmes. On peut retenir, comme conclusion à cette question, que les épouses d'une façon générale disent: qu'elles ne ressentent pas l'appel vocationnel; que l'ordination dans leur cas ne changerait en rien leur engagement; "qu'elles se sont découvert une vocation à la coresponsabilité avec un ministre ordonné; qu'elles sont heureuses de vivre leur engagement selon leur condition de coresponsable". Il y a celles qui se sentent appelées véritablement. Pour le moment leur souffrance est vive, mais le droit fait qu'il n'y a pas de solution. Tout juste peut-on espérer que l'Eglise modifie ses normes à ce sujet.

Voilà réalisé un tour d'horizon de l'expérience des femmes mariées à des diacres d'ici. Tout en étant consciente des limites de mes observations, je crois que ce tour d'horizon est cependant révélateur d'un vécu qui reflète l'expérience des femmes dont les maris sont diacres. Ces données sont, il me semble, une facette de la réalité des épouses mariées à des ministres ordonnés. Naturellement, j'aurais pu aller plus avant dans l'observation de la vie, mais je crois que déjà ces expériences me révèlent des volets de recherche fort intéressants à développer.

POINTES DE L'OBSERVATION

Au terme de mon observation de la condition des femmes, je dégage, en guise de conclusion, six pointes qui me semblent faire le tour de ce que j'ai voulu voir de plus près dans le vécu de ces femmes. Le développement qui suit résume ces pointes de recherche qui mériteraient d'être approfondies.

LES AMBIGUITES DE L'INTERPELLATION

Au cours de l'analyse de l'expérience des femmes dont les maris sont diacres, celles-ci ont manifesté une attention particulière à leur propre interpellation dans le projet diaconal des maris. On doit, semble-t-il, comprendre que cette interpellation est ambiguë pour les épouses. Ce phénomène est relié au fait que cette interpellation qui les concerne personnellement est cependant conséquente de l'interpellation du mari. C'est le mari qui interpelle son épouse. Comment as-tu réagi quand ton mari t'a annoncé qu'il désirait entreprendre une démarche au diaconat permanent?⁽¹⁶⁾ Cette interpellation comporte des ambiguïtés. On l'identifie parfois à l'appel vocationnel. C'est pourquoi, l'épouse se retrouve souvent dans des situations inconfortables où se manifestent divers sentiments qu'on doit prendre en compte pour mieux comprendre son vécu lié à cette demande du mari de poursuivre une démarche en vue de l'ordination diaconale.

UNE FORMATION TROP GLOBALE POUR L'EPOUSE.

Les épouses sont tenues de suivre un programme de formation pastorale, échelonné sur quatre ans, et dispensé par le service du diaconat permanent.⁽¹⁷⁾ Une année de discernement vocationnel est demandée au futur candidat avant d'être reçu aspirant.

16. Voir la question 1 du questionnaire sondage à l'annexe 1.

17. Voir dossier sur le diaconat permanent, Conseil presbytéral, diocèse de Chicoutimi, 1988, p. 202 et 203.

Cette formation dite pastorale est globalisante et s'adresse prioritairement au mari. La femme s'y retrouve forcément interpellée en second lieu. Elle risque davantage de la subir que d'y participer intégralement. Même si quelques heures sont consacrées au "couple", on doit comprendre que très rarement cette formation est conçue spécifiquement pour l'épouse en tant que personne propre et qui aura, après l'ordination, à jouer un rôle bien spécifique dans l'exercice du ministère du mari.

LE "OUI", UN CONCEPT PEU DEFINI ET PEU COMPRIS.

L'accord de l'épouse est obligatoire pour enclencher le processus de la démarche du mari vers le diaconat permanent. Ce consentement est reconfirmé officiellement, lors de l'ordination, par le "OUI" donné à l'évêque avant que le mari soit ordonné.⁽¹⁸⁾ Cependant, il n'existe pas de contenu de formation sur le sens de ce "OUI" obligatoire. Il semble qu'on aurait avantage à faire ressortir, de la question de l'évêque, le sens des concepts que cette question renferme: "l'Eglise me demande", "ordonner diacre", "ton mari", "vie conjugale", "vie familiale". Parce qu'on ne sait pas tout ce que ce "OUI" recouvre la réponse de l'épouse, lors de l'ordination, tout en étant sincère, ne lui dit pas en quoi consisteront ces conséquences qui peuvent aller jusqu'à partager le mandat du mari.

POUR L'EPOUSE PAS DE STATUT PARTICULIER

La reconnaissance que reçoit l'épouse du diacre, de la part de l'institution ecclésiale, se résume le plus souvent à une courte phrase, sans autre conséquence apparente que d'autoriser l'évêque à ordonner son mari diacre. Mais on sait qu'il y a plus dans ce simple "OUI J'ACCEPTÉ". Cet engagement associe forcément l'épouse au mandat du mari décrit dans la lettre de l'évêque. Dans la réalité quotidienne, on comprend aussi que l'épouse sera

18. Voir le rituel de l'ordination diaconale: "L'Eglise me demande d'ordonner diacre ton mari. Acceptes-tu ce que cette ordination va entraîner pour votre vie conjugale et familiale?"

impliquée dans la mission du diacre nouvellement ordonné, et cela quoiqu'en disent et pensent certains théologiens et théologiennes actuellement.⁽¹⁹⁾ Dès lors, je constate qu'en recevant la même formation que celle des maris, l'institution ecclésiale ne reconnaît aux femmes mariées à des diacres qu'un rôle de second plan. L'institution ecclésiale laisse au mari le soin d'intégrer l'épouse dans son projet selon son bon vouloir. Il n'est pas rare de constater que cette forme de reconnaissance partielle peut parfois devenir source de conflit pour le couple et, qui plus est, cette situation peut encore contribuer à devenir source d'incompréhension avec les autres femmes en Eglise qui sont déjà très impliquées dans différents secteurs de la vie pastorale.

RESTAURATION PARTIELLE DU DIACONAT.

Certaines épouses expriment clairement leur malaise face à l'ordination diaconale des hommes seulement. Celles-ci disent aussi avoir reconnu en elles une vocation diaconale. Elles ont la certitude de ressentir au plus profond d'elles-mêmes un appel du Seigneur, non seulement au service comme tous les baptisés le sont par leur baptême, mais un appel à devenir, pour la communauté, un "signe sacramentel du service diaconal". On sait que le Seigneur peut appeler une femme, mais le droit à cette vocation de l'épouse, même confirmée par un appel de la communauté, cette vocation ne serait pas actuellement reconfirmée par un appel de l'évêque, ni officialisée par une ordination, ni sanctionnée par l'imposition des mains de l'évêque.

Cette situation risque d'occasionner dans la vie de certains couples des situations conflictuelles. On sent alors monter les frustrations et les incompréhensions mutuelles qui risquent de tuer le couple, sinon de lui causer des torts irréparables. De

19. A titre d'exemple, on peut citer des extraits de lettres définissant le champ d'action pastorale de quelques diacres et ainsi évaluer dans quelle mesure les épouses y sont impliquées: Dans un cas, aucune mention faite à l'implication de l'épouse, sauf à la toute fin où l'évêque écrit: "Que le Seigneur vous bénisse cher monsieur "Z" ainsi que votre épouse "X"... Et cet autre exemple qui dit: "Comme vous êtes préparés "avec votre épouse" à effectuer un travail de formation et de soutien dans la communauté chrétienne, particulièrement auprès des adultes pour l'éducation de la foi, je vous nomme..." Un autre exemple: Dans un mandat, la présence de l'épouse n'est nullement mentionnée, même pas par une simple bénédiction comme c'est le cas dans le premier exemple cité plus haut.

plus, il n'est pas rare d'entendre des réflexions venant de personnes de l'extérieur du diaconat qui disent que "les femmes ont autant de droit à l'ordination que les hommes", et ce même si l'Eglise officielle continue d'affirmer que l'ordination n'est pas un droit.

Cette pointe pose en clair l'ordination des femmes, du moins à un diaconat féminin. C'est une question délicate. Elle mérite une attention particulière surtout que, dans l'Eglise actuellement, cette question n'est pas complètement fermée. Cependant, on peut déjà dire que Vatican II n'a que partiellement restauré le diaconat permanent dans l'Eglise en n'admettant que des hommes à l'ordination diaconale. On sait d'ailleurs que, dans l'histoire de l'Eglise, des femmes ont été ordonnées diaconesses. Ce qui devient intéressant à propos de cette question, c'est de voir comment les épouses peuvent faire évoluer cette question de l'ordination à un diaconat féminin juste par leur présence et comme associées à des ministres ordonnés.

CONSEQUENCES DU DIACONAT SUR LE COUPLE ET LA FAMILLE.

Tout au long de l'analyse du vécu des femmes mariées à des diacres, j'ai relevé plusieurs observations des épouses sur les incidences que peut avoir un diaconat d'homme marié sur leur vie personnelle, leur vie de couple et leur vie familiale.

On ne saurait nier que le fait d'entreprendre une démarche pour vérifier un appel vocationnel et l'interpellation de l'Eglise d'un homme marié, entraînent des conséquences. A ce propos, les récits d'expérience sont précis. Ils disent clairement que les épouses vivent des malaises, des incertitudes, des doutes, quand elles parlent des conséquences qu'une ordination va entraîner sur leur vie personnelle, sur leur vie de couple et sur leur vie familiale.

La pointe, identifiée et portée en titre, fait pressentir les risques que prend le couple de voir sa vie conjugale et familiale profondément modifiée par le diaconat. Cette pointe me semble ex-

trêmement importante. Il faut y attacher toute l'attention requise. Dans une recherche de sens, cette situation permettra de regarder comment on peut allier les exigences et les obligations d'une vie de couple et familiale avec les exigences et les obligations d'un ministère diaconal exercé en coresponsabilité.

CONCLUSION

Au terme de ce tour d'horizon analysant le vécu des femmes mariées à des diacres, je peux affirmer que les expériences variées des épouses présentent des richesses extraordinaires autant pour elles et les diacres que pour l'Eglise. Les découvertes réalisées au cours de mon observation m'ont permis d'apprécier, par le biais de l'analyse, ce qu'il y a de beau, de grand, de noble dans l'expérience de ces femmes. En même temps, cette observation a mis à jour différentes situations problématiques du vécu des épouses. Ce sont des problèmes qui, avec le temps, risquent de causer préjudice à la vie du couple et au diaconat.

La deuxième partie de mon mémoire cherchera à regarder plus en profondeur, et de l'intérieur, ces éléments plus problématiques, afin d'en découvrir les causes et les enjeux. Ainsi, en comprenant mieux ces situations problématiques, j'estime que je serai davantage en mesure de définir quelques jalons susceptibles d'aider à renouveler certaines pratiques de l'Eglise à l'égard de ces femmes qui risquent et risqueront dans l'avenir d'entreprendre, conjointement avec leur mari, de vivre l'expérience de foi qu'est le diaconat permanent d'hommes mariés.

PARTIE II

**EPOUSE DONT LE MARI EST DIACRE
UNE REALITE NOUVELLE
A COMPRENDRE**

INTRODUCTION

L'analyse des récits d'expérience de femmes mariées à des diacres que j'ai recensés se situe, pour ces femmes autant que pour l'institution ecclésiale, au coeur d'une réalité nouvelle. En effet, à peine trente ans d'histoire constituent la trame du ministère diaconal d'hommes mariés depuis sa restauration par les Pères du Concile Vatican II.

Comme l'expérience des épouses dont le mari est diacre est un phénomène nouveau, il devient impérieux de chercher à mieux en comprendre les éléments constitutifs. Cette expérience devient donc un domaine de recherche important.

Comprendre le phénomène de "l'expérience d'une épouse dont le mari est diacre", voilà ce qui constitue le contenu essentiel du cadre théorique de compréhension de ce mémoire. A partir de la description des éléments d'une problématique globale, je chercherai à en dégager les causes et les enjeux autant pour les épouses que pour les diacres eux-mêmes.

Cette deuxième partie se développe sur quatre chapitres. Le chapitre trois introduit au problème de ma recherche. Le chapitre quatre recense et critique quelques opinions d'auteurs et d'auteurs sur la nouveauté que représente pour l'Eglise catholique romaine la présence d'une femme (épouse, mère et souvent grand-mère) mariée à un ministre ordonné. Un cinquième chapitre rend compte du plan d'observation des données recueillies. Un dernier chapitre, le sixième, présente, à partir de la théorie du changement, quelques facteurs susceptibles de modifier positivement et progressivement les attitudes et les comportements de l'Eglise à l'égard des épouses dont le mari est diacre et, par voie de conséquence, à l'égard des autres femmes en Eglise.

CHAPITRE 3

L'EXPERIENCE DES FEMMES MARIEES A DES DIACRES

LES ELEMENTS D'UNE PROBLEMATIQUE

INTRODUCTION

Il a souvent été reconnu, dans l'Eglise, au cours de son histoire, que les femmes ont été associées d'une façon régulière à son action missionnaire et évangélisatrice. Ce constat s'est encore accru avec plus d'acuité, au Québec, depuis l'avènement de la révolution tranquille. On a assisté, dans la foulée du Concile Vatican II, à la montée d'une présence remarquée des femmes dans toute l'activité pastorale de l'Eglise. Cette présence ne s'est pas fait sentir uniquement comme membres participants, mais aussi comme leaders dans des tâches, jusque là réservées aux hommes seuls.

Dans cette remontée de participation des femmes à des fonctions diversifiées dans le partage d'un certain pouvoir, il faut inclure la nouveauté que représente, pour l'Eglise et pour les femmes en général, la présence d'une femme associée à part entière à un ministère ordonné comme le diaconat permanent d'homme marié.

L'objet de fond de ce troisième chapitre de mon mémoire introduit le lecteur à la nouvelle problématique soulevée par la présence d'une femme qui vit dans l'environnement immédiat d'un diacre

dont elle est l'épouse. Cette introduction assez largement traitée permettra successivement, tout en rappelant la richesse de cette expérience neuve, de définir le problème et la question spécifique de recherche, d'en fixer le but et les objectifs, de définir les concepts reliés à l'expérience de ces femmes, d'annoncer les limites dans lesquelles j'ai réalisé cette recherche de sens et de signification pour l'Eglise.

L'EXPERIENCE DES FEMMES MARIEES A DES DIACRES

Epouse de diacre n'est pas une simple expression dénudée de sens et de signification. Ce n'est pas non plus une simple question d'étiquette qui cadre bien dans une conversation pastorale. Cette expression met en relation et en action deux acteurs déjà associés dans un projet de mariage et de famille. Elle plonge l'un des partenaires du couple humain (la femme) au coeur d'une expérience qui s'exprime déjà avec beaucoup de richesse même si celle-ci ne compte que quelques décennies d'histoire. Et cette expérience change forcément les conditions de vie du couple et aussi de la famille. Ce qui est intéressant, c'est que cette expérience élabore un nouveau discours qui questionne l'institution ecclésiale.

Sous ces rapports divers, il convient de considérer le vécu d'une épouse dont le mari est diacre comme une expérience aux facettes multiples, chargée d'un pouvoir à la fois d'influence, d'enseignement et d'apprentissage, d'abord pour l'épouse elle-même et aussi pour ceux et celles qui vivent dans son environnement. Mais il y a plus. Cette expérience semble être en voie de devenir pour l'institution un facteur de changement de ses attitudes et de ses pratiques à l'égard des femmes.

On aura rapidement compris pourquoi cette expérience d'une épouse dont le mari est diacre peut facilement devenir un thème de recherche. La recherche n'est-elle pas cet effort de l'esprit pour

faire la vérité dans un domaine ou sur un phénomène particulier? Si la recherche est au sens strict une réflexion, un ensemble de travaux réalisés pour découvrir le sens, le pourquoi et le comment des phénomènes, il est certain que l'expérience d'une épouse dont le mari est diacre est un domaine de recherche fort à propos.

J'ai utilisé depuis le début de mon mémoire le concept "expérience". C'est sciemment que je l'ai fait. Ce concept situe ma recherche dans le cadre d'une démarche dynamique qui change et qui se modifie avec les aspérités du terrain où vivent les épouses. Cette recherche se réfère à la vie quotidienne. Elle ne saurait être statique et définitive. Elle avance avec la vie. Elle en a les certitudes et les incertitudes. Enfin, elle est ouverte, c'est-à-dire qu'elle se charge d'éléments nouveaux selon la trame du vécu des épouses.

Le concept "expérience" reçoit plus d'un sens. L'expérience dont il est question ici dépasse le simple essai, la simple épreuve. Ce concept "expérience" peut se référer aussi à un sens de pratique génératrice d'apprentissage. L'"expérience" est une action, un phénomène qu'on peut étudier dans le but d'accéder à des connaissances nouvelles. C'est là une approche scientifique. Ce n'est pas dans ces significations que je cherche à définir le phénomène "expérience" d'une épouse dont le mari est diacre.

L'utilisation que je fais du concept "expérience" se réfère essentiellement à la pratique qu'une épouse a de la formation et des réflexions vécues dans le cheminement vers l'ordination du mari et du ministère diaconal après l'ordination. Cette expérience porte sur les pratiques de l'ensemble des acquis intellectuels, psychologiques et spirituels, découverts et vécus comme le résultat de l'exercice quotidien des facultés de l'épouse au contact de la réalité du ministère diaconal dans toute son extension.

Il y a donc là un vaste domaine de recherche chargé d'agréables et désagréables surprises qui requiert l'exercice de

l'intelligence et qui fait découvrir un vaste champ d'investigation susceptible d'aider à comprendre le vécu de ces femmes de l'Eglise à travers le prisme d'une expérience d'épouse dont le mari est diacre.

Le premier pas de cette recherche repose sur ma propre expérience d'épouse d'un diacre. Je connais cette expérience de l'intérieur depuis bientôt seize ans. J'ai connu le temps des discernements, de la formation et de l'ordination. Je connais et je vis chaque jour dans le cadre des pratiques d'un ministre ordonné. J'en partage les joies et les déceptions. Je sais ce que cette situation m'oblige à comprendre et à faire. Je sais les changements intervenus dans ma propre vie à la suite de l'ordination. En disant plus haut que cette expérience nouvelle ouvre à la recherche une problématique aux nombreuses questions, je crois bien humblement ne pas faire d'affirmation sans fondement.

Mon expérience personnelle du diaconat a été, et est régulièrement associée et confrontée à l'expérience des autres épouses. C'est avec elles que j'ai appris les façons d'être et de faire "épouse dont le mari est diacre". Etre épouse d'un ministre ordonné est un mode de vie à apprendre. C'est une façon de vivre qui modifie la vie de l'épouse, mais aussi la vie du mari et des enfants. Cette façon de vivre a aussi des influences sur la vie de la famille plus élargie constituée des soeurs, des frères, des oncles, des tantes, des cousins et des cousines.

On comprend, à la lumière de ce qui précède, que ma recherche basée sur mon expérience d'épouse est aussi celle des autres femmes mariées à des diacres. C'est dans ce contexte que j'en suis arrivée à formuler le problème général de ma recherche.

UN DIACONAT D'HOMMES MARIÉS, NOUVELLE PROBLÉMATIQUE

Un diacre peut être marié. C'est là une décision du décret conciliaire du 21 novembre 1964. "Avec le consentement du Pontife romain, ce diaconat pourra être conféré à des hommes d'âge mûr, même s'ils vivent dans le mariage."⁽¹⁾

Aux Pères du Concile ce principe de restauration est apparu nécessaire à la vie de l'Eglise et au développement de sa mission dans le monde de ce temps. A la fin du Concile, on n'a sans doute pas évalué dans tous les défis que ce projet de restauration causerait aux Eglises locales pour le mettre en oeuvre. D'ailleurs, pouvait-on tout prévoir, alors? Né sous l'inspiration du SOUFFLE SAINT, ce projet allait prendre forme progressivement au coeur des Eglises du monde. Un peu à la manière de l'enfantement parfois difficile mais aussi chargé de joyeuses surprises, cette nouveauté ecclésiale commençait à dessiner les contours d'une nouvelle Eglise plus conforme à sa mission essentielle: une Eglise en état de service au coeur du monde. Avec ce projet naissaient des promesses chargées d'avenir. Forcément aussi, naissaient, avec ce diaconat d'hommes mariés, les incertitudes, les "pourquoi" et les "comment" faire les choses.

La restauration du diaconat d'hommes mariés dans les différents diocèses fait nécessairement ressortir des problématiques diverses. Ces problématiques diversifiées ouvrent le champ à de nouvelles recherches pour la théologie et pour l'institution ecclésiale.

Un de ces nombreux problèmes est lié directement à la difficulté que représente pour l'institution ecclésiale d'ajuster ses attitudes et ses pratiques à l'expérience nouvelle qu'est le diaconat d'hommes mariés. Quelle place sera réservée à l'épouse dont le mari est diacre? Comment celle-ci sera-t-elle perçue dans la pra-

1. Vatican II, LES SEIZE DOCUMENTS CONCILIAIRES, Fides, Montréal-Paris 1967, LG no 29, p. 55.

tique du ministère du mari? Quels changements l'Eglise devra-t-elle opérer pour s'ajuster à ce nouveau contexte de voir une femme, une épouse directement associée à la pratique d'un ministère pour le service de l'Eglise et du monde?

Le problème général de recherche que génère cette présence d'une épouse dans le ministère du mari peut se formuler de la façon suivante. Il s'agit de:

Comprendre la difficulté, pour l'Eglise, d'ajuster ses attitudes et ses pratiques à l'expérience nouvelle que représente la présence d'une femme mariée à un ministre ordonné diacre.

La formulation de ce problème de recherche m'amène à formuler dans la foulée de celui-ci une question générale de recherche. En effet, puisque la femme est mariée à un diacre, ministre officiellement reconnu par l'Eglise, celle-ci oblige l'Eglise à des changements et à des adaptations de ses pratiques. L'institution ne peut demeurer indifférente à ce nouveau rôle d'influence qui se dégage des pratiques quotidiennes de ces femmes associées à des ministres ordonnés. La question générale de recherche à laquelle je m'efforce de répondre dans le présent mémoire se formule ainsi:

L'épouse du diacre peut-elle devenir facteur de transformation pour l'institution ecclésiastique?

Un problème et une question de recherche ne peuvent demeurer dans l'ordre de la généralité. Il faut chercher à spécifier plus concrètement les contours du problème et de la question qui en découle. Le problème spécifique de ma recherche se pose ainsi:

L'expérience d'une épouse dont le mari est diacre n'a jamais été suffisamment considérée comme facteur réel de transformation de l'Eglise dans ses attitudes et ses pratiques à l'égard des femmes.

Ayant spécifié le problème, ma recherche ouvre sur une question spécifique à éclaircir et à solutionner. Cette question, je la formule à travers les concepts suivants:

Dans la pratique actuelle du diaconat permanent, comment l'épouse dont le mari est diacre, en solidarité avec les femmes en Eglise, peut devenir facteur de transformation des attitudes et des pratiques de l'Eglise à l'égard des femmes?

La question spécifique de ma recherche fait ressortir quatre aspects du phénomène à comprendre et auquel je dois donner sens et direction.

Tout au long de ce cadre de compréhension, je parlerai des expériences des femmes dont les maris sont diaques. Nécessairement, je traiterai, à l'intérieur de ce volet, des interrogations de ces épouses impliquées dans une démarche de cheminement vers l'ordination et dans le projet pastoral du mari après l'ordination.

Comme deuxième aspect du phénomène, cette question interroge aussi les attitudes et les pratiques d'un mari diacre ayant comme partenaire une épouse, comme obligation première des enfants dont ils doivent prendre soin et une vie de famille à harmoniser avec les exigences de son ministère.

Le troisième aspect de la question étudiée cherche à comprendre comment une épouse dont le mari est diacre peut développer des solidarités avec les autres femmes engagées en Eglise à des titres et dans des ministères divers. Comment cette solidarité peut-elle se concrétiser? Comment une épouse dont le mari est diacre peut-elle et doit-elle se situer avec les autres femmes en Eglise?

Le quatrième aspect du phénomène interroge pourquoi et comment une épouse dont le mari est diacre peut devenir facteur de transformation des attitudes et des pratiques de l'Eglise à l'égard des femmes en général.

POURQUOI CETTE ETUDE

En réalisant cette recherche je me propose d'élaborer un début de structuration d'un champ de connaissances sur l'expérience nouvelle que représente pour l'Eglise la présence d'une femme associée par le mariage sacrament à un ministre ordonné diacre. C'est là le but de mon propos.

Il me semble important, actuellement, de recueillir des données sur le vécu des épouses dont les maris sont diaques. Il m'est apparu pertinent aussi d'élaborer un embryon de connaissances autour du thème de l'expérience de ces épouses qui vivent avec un diacre. Les raisons d'une telle démarche me semble évidentes. D'abord, l'intérêt de connaître de l'intérieur l'expérience d'une épouse dont le mari est diacre, en faisant intervenir des récits d'épouses qui en définissent les contours et les contenus. Une seconde raison qui peut justifier une telle recherche: poser les bases d'une structure cognitive en vue de la formation des personnes qui deviendront ou diaques ou épouses au cours des années. La troisième raison est entièrement psychologique: valoriser la pertinence et le rôle très important que la femme joue dans tout le projet pastoral du mari.

OBJECTIFS POURSUIVIS

La description du but décrit plus haut sera développé par un objectif global: contribuer à la réflexion de l'Eglise sur la place que celle-ci réserve aux femmes dont les maris sont diacres. Des objectifs plus spécifiques sont poursuivis. Ce mémoire désire nommer les éléments structurants d'une expérience d'épouse dont le mari est diacre. Un deuxième objectif cherche à dégager les liens de solidarité que les épouses peuvent développer entre elles et avec les autres femmes en Eglise. Le troisième objectif cherche à comprendre comment ces femmes mariées à des diacres peuvent modifier les attitudes et les pratiques de l'Eglise à l'égard des femmes.

ESSAI DE PRECISION DES CONCEPTS

La synthèse des données recueillies au cours de l'analyse des récits d'expérience des épouses m'a permis de dégager un certain nombre de concepts utilisés dans le discours. Ces concepts se retrouvent d'ailleurs dans la question spécifique de recherche. J'en ai retenu trois qui sont souvent des expressions qui se développent sur un, deux ou trois éléments. Ces concepts, souvent exprimés dans des expressions, sont à construire à partir des mots qui les composent. Je retiens plus particulièrement les expressions suivantes: épouse dont le mari est diacre; femmes en Eglise; facteur de transformation. Cette dernière expression dégagera les concepts: facteur et transformation.

EPOUSE DONT LE MARI EST DIACRE

Dans la pratique actuelle du diaconat permanent, on a souvent tendance à utiliser le concept "femme" accolé au concept "diacre" et lié par la préposition "de": "Femme de diacre". Cette préposition donne à penser que la femme appartient au diacre; qu'elle est comme sa propriété, sa possession. Il est bien évident que la

femme (épouse) n'appartient pas au diacre; elle n'est pas davantage sa possession.

Cette expression régulièrement employée dans le discours des personnes qui gravitent dans l'entourage des diacres mérite qu'on lui trouve une substitution plus conforme à la réalité. On doit marquer le lien de l'épouse avec le mari à partir de leur association dans le mariage ainsi que dans l'ordination.

Vérification faite, il semble que le pronom relatif "dont" donnerait plus d'extension et de valeur au nom "diacre" accolé au nom "femme". Il y a une complémentarité de fait qui s'instaure entre les deux mots qui conceptualisent une "femme épouse" et un "homme époux et diacre". Ainsi chacun des sujets conserve sa spécificité propre et ce dans tous les champs d'action qui peuvent être vécus dans une association de projet de vie. Le mariage est déjà une association; l'ordination peut en devenir une autre. C'est dans cette relation de réciprocité que je crois nécessaire de retenir, pour les fins de ma recherche, le concept: "FEMME DONT LE MARI EST DIACRE". En formulant ainsi, j'introduis dans le concept élargi le mot "mari" qui, lui, est diacre. Je crois raisonnable de faire ce choix, car je définis la femme et le mari comme les partenaires d'une mission spéciale. Même si le mari seul est mandaté le ministère entraîne des conséquences pour la femme et peut influencer son autonomie et sa liberté. Ainsi, je distingue les rôles de l'une (la femme) par rapport à l'autre (l'homme) réunis tous les deux dans un état de complémentarité.

Dans l'expression "FEMME DONT LE MARI EST DIACRE" subsiste une seconde difficulté. Dans cette expression le concept "femme" me semble trop général. En effet, toutes les "femmes ne sont pas nécessairement associées à un diacre comme elles ne sont pas toutes épouses, mères, grand-mères. Il me semble nécessaire, pour mieux faire comprendre le statut des femmes dont je parle dans ma recherche, d'utiliser le concept "épouse". Ce concept est davantage parlant pour les femmes dont j'ai retracé l'expérience. Ces femmes sont mariées, donc épouses, souvent elles sont mères et parfois grand-mères. C'est dans cet esprit que je considère qu'il

est préférable d'utiliser l'expression "EPOUSE DONT LE MARI EST DIACRE" pour parler de l'expérience des femmes qui sont directement associées à un homme, le mari, ordonné diacre.

FEMMES EN EGLISE

La formulation de ma question spécifique utilise les concepts "femmes en Eglise". A première vue, dans les pratiques actuelles des femmes en lien avec l'institution ecclésiale, cette expression est le plus souvent comprise comme le regroupement des femmes qui mettent en commun leur vécu ecclésial à travers les difficultés multiples rencontrées. Ces femmes désirent faire l'économie des joies et des souffrances particulières que vivent les femmes d'une façon générale dans l'Eglise.

L'utilisation de l'expression "femmes en Eglise" utilisée dans ce mémoire est plus large que ce mouvement. Sans doute que celui-ci est également pris en compte dans mes propos, mais ce que mon intention traduit dans l'utilisation de ces concepts regroupés, c'est de me préoccuper de toutes les femmes, avec ou sans statut, qui vivent en Eglise. Cette distinction est d'autant plus importante que les épouses dont les maris sont diacres ne s'identifient pas toutes comme des femmes qui militent pour l'avancement de la condition féminine dans tous les secteurs de la vie de l'Eglise.

FACTEUR DE TRANSFORMATION

Cette expression est formée de deux concepts qui prennent dans le présent mémoire une place centrale. Regardons-les de plus près en précisant le sens que je leur donne dans le présent travail.

FACTEUR

Le concept "facteur" mérite une attention particulière. Pris dans son sens le plus large, c'est un concept utilisé à plusieurs fins. En effet, au plan des sciences mathématiques est, "facteur" "chacun des éléments constitutifs d'un produit."⁽²⁾ On parlera dès lors, de facteur numérique, algébrique etc. Il sera ou positif ou négatif. En biologie on parlera de "facteur d'hérédité".⁽³⁾ La biochimie parlera de "facteur de croissance".⁽⁴⁾ Elle tiendra son discours en parlant des vitamines, des acides aminés. En physique le concept facteur établit "un rapport entre deux valeurs de même grandeur".⁽⁵⁾ Tous ces champs d'utilisation du mot "facteur" sommairement décrits sont de l'ordre de l'abstrait. Ils se réfèrent à des notions qui opèrent sur des qualités et des relations, et non sur des réalités concrètes. Dans tous les cas précédents, le concept facteur est du domaine scientifique.

On comprendra que dans mon propos ce sens scientifique et mathématique ne convient pas au rôle et à la fonction d'une épouse dont le mari est diacre; il faut le comprendre autrement. Cherchons à le situer dans des rôles et des fonctions de personnes.

Notre expérience pratique et concrète de la vie quotidienne nous a souvent habitués à associer le concept "facteur" à celui ou celle qui, chaque jour, apporte les lettres, les colis, les télégrammes à nos maisons. C'est là un rôle et une fonction auxquels nous avons été habitués. Tellement que maintenant nous n'y prêtons plus beaucoup d'attention.

Considérons un autre emploi du concept "facteur". Nous avons perdu un peu le contact avec l'activité et la vie des chemins de fer. Cependant il est intéressant de rappeler à la mémoire que les pratiques quotidiennes des chemins de fer, fortement développées au début du XIXe siècle, utilisaient le concept

2. Robert, Paul, DICTIONNAIRE, LE PETIT ROBERT, Le Robert, Paris, 1991, p. 748.

3. Idem.

4. Idem.

5. Idem.

"facteur" pour désigner la personne responsable du mouvement des trains et du fret sur les voies ferrées.

Les deux dernières situations, même éloignées dans le temps, apparaissent déjà comme indicateur de "mouvement". En effet, l'agent de la distribution du courrier se déplace, vient à nos maisons et l'agent de la circulation des trains et du fret gère le mouvement, les déplacements. Le mot "facteur" traduit aussi l'action d'un agent, d'une agente, d'un commis, d'un intermédiaire. Cette utilisation, peu employée aujourd'hui, présente la personne comme celle qui fait du commerce pour le compte d'un autre. Enfin, le concept "facteur" a désigné également, à partir du XVI^e siècle, un fabricant d'orgue et plus tard, au XVIII^e siècle, un fabricant de piano.

Les deux derniers sens du concept à l'étude font particulièrement ressortir l'idée d'une participation active. Il y a l'idée du mouvement, de l'organisation structurée, d'une activité devant conduire à la réalisation d'un projet pour le service (les chemins de fer) ou pour l'agrément et la joie des autres (orgue et piano).

Ce qui est intéressant de constater au terme de cette étude sur le concept "facteur", c'est qu'en première analyse, ce concept se précise et se comprend comme "celui ou celle qui fait", comme "celui ou celle qui crée". Mouvement, action et créativité sont les mots qui expliquent dans mon mémoire le concept "facteur". Ainsi, l'épouse dont le mari est diacre sera perçue et comprise comme une créatrice. Etre épouse associée à un ministre ordonné, le diacre, c'est là une fonction, un rôle en tout semblable à l'artiste qui crée une oeuvre particulière. Ces femmes deviennent des innovatrices dans la pratique d'un rôle nouveau que l'Eglise leur a confié, sous l'inspiration du SOUFFLE SAINT DE DIEU.

Concevoir ainsi le rôle des épouses ne va pas sans leur faire subir un certain nombre de contraintes. Il faut bien comprendre que l'oeuvre créatrice impose toujours des limites à l'artisan. Mais ces limites sont toujours assumées pour le plus grand bien

de l'oeuvre. C'est dans cet esprit que les épouses dont les maris sont diacres acceptent de devenir des "facteurs" de transformation.

TRANSFORMATION

Accolé au concept facteur, on retrouve le concept "transformation". Comme le précédent concept, celui-ci prend une importance de premier plan dans ma recherche de sens et de signification sur la situation des épouses dont les maris sont diacres.

Le concept "transformation" est l'action de "transformer": verbe qui origine du latin "trans-formare", former (formare) au delà (trans).⁽⁶⁾

Pris comme substantif, ce mot, largement utilisé dans notre langage, indique l'action, comme le précise le dictionnaire Robert, qui "fait passer telle forme à une autre", ou encore qui donne un caractère nouveau. Il renvoie donc à l'action, c'est-à-dire à un passage.

Pour mon propos, ce concept réfère au passage d'idées anciennes à des idées nouvelles. Il agit comme un moteur dont l'action rotative est transformée en mouvement, en direction par l'action de la "transmission". Il indique des façons de faire (langage et gestes) qui portent de nouvelles directions, de nouveaux sens. On doit comprendre qu'il s'agit de saisir le concept "transformation" dans le sens du dépassement de ce qui est statique, de ce qui semble immuable.

Vu sous ces angles, le concept "transformation" utilisé dans ma recherche trouve dans le discours ecclésial un synonyme largement utilisé pour faire comprendre ce passage d'une situation intérieure à une autre, d'une transformation radicale, d'un changement social en profondeur autant dans les attitudes que dans les comportements. Dans ce domaine plus large, la pratique

6. Idem, p. 2003.

ecclésiale utilise le concept "conversion" pour signifier la transformation, le retournement des personnes. Pris dans ce sens particulier, le concept "transformation" utilisé dans ma question spécifique recentre le rôle et la fonction des épouses dont les maris sont diacres sur l'essentiel de leur expérience interne, comprise et interprétée comme un changement à faire en leur for intérieur d'abord.

Ce mouvement de conversion est souvent intérieur; il est donc personnel dans un premier temps. Mais il ne peut rendre à lui seul, dans ce mémoire, le mouvement extérieur que requiert l'agir des épouses dont les maris sont diacres, pour faire changer les attitudes et ses pratiques de l'Eglise à l'égard des femmes en général. On est conscient que c'est au coeur de la personne que la métamorphose se passe. Mais il ne peut faire autrement, à plus ou moins long terme, que cette métamorphose doive influencer sur d'autres. Comment, dès lors, passer d'une conversion intérieure à une transformation extérieure des choses, des structures, des gouvernements qu'ils soient ceux des sociétés ou des Eglises?

L'association des concepts transformation et conversion me plonge au coeur de la difficulté des mots et des concepts. Pris isolément, ces concepts ne rendent nullement justice au changement anticipé par les Pères du Concile Vatican II qui décidaient la restauration d'un diaconat où des épouses seraient partie prenante de l'action indirecte d'un ministère, fut-il ordonné. Il faut donc prendre en considération le fait que c'est par le rapprochement des deux concepts cités plus haut pour n'en faire qu'un, que les épouses dont les ministres sont ordonnés diacres peuvent comprendre leur rôle pour elles-mêmes et aussi pour l'Eglise qui les accepte comme partenaire du projet vocationnel et ministériel des maris. Il conviendrait mieux, sans doute, de parler plutôt du concept "transformo-conversion" pour situer le rôle transformant que ces épouses peuvent accomplir dans l'Eglise actuelle.

LIMITE DE CETTE RECHERCHE

La recherche sur l'expérience des épouses dont les maris sont diacres a les limites de tout phénomène qui n'a qu'une histoire récente et forcément restreinte. Restauré dans l'Eglise depuis le 21 novembre 1964, le diaconat permanent d'hommes mariés a été officiellement rétabli dans le diocèse de Chicoutimi au mois d'août 1977.⁽⁷⁾ Il est donc tout à fait compréhensible que les problèmes inhérents à ce phénomène nouveau soient encore peu étudiés. Ils surgissent au fur et à mesure aux détours de la route qui se profile devant les premières épouses et les premiers diacres. On comprend aussi que les concepts qui en définissent les orientations et les pratiques soient encore à circonscrire. Cette recherche sur l'expérience des épouses dont les maris sont diacres a donc les limites du peu d'idées et d'opinions colligées dans un tout cohérent jusqu'à ce jour.

En conséquence, le problème porté par ma recherche de sens et de signification sur le rôle et la fonction d'une épouse dont le mari est diacre, est encore dans une phase initiale d'une recherche de compréhension et de développement. Tout au plus, bien modestement, cette recherche devrait être considérée comme un essai de compréhension de l'intérieur du phénomène que représente, maintenant pour la recherche, l'expérience des femmes associées intimement à des maris diacres de l'Eglise.

Il faut croire cependant que les propos contenus dans ce mémoire ouvrent, pour l'Eglise, des chemins de sens et de signification. Les retombées seront utiles autant aux épouses elles-mêmes, aux diacres et qu'aux femmes engagées dans l'Eglise. C'est bien humblement que j'ose le penser.

7. Paré Marius, LETTRE CIRCULAIRE AU CLERGÉ DU DIOCESE DE CHICOUTIMI SUR L'ETABLISSEMENT DU DIACONAT PERMANENT DANS LE DIOCESE, Mandement des évêques, Chicoutimi, Vol. XXV, 1977, 13 pages.

CHAPITRE 4

LES SCIENCES HUMAINES POUR COMPRENDRE

INTRODUCTION

Les chapitres précédents m'ont permis, à partir de l'analyse des récits d'expérience, de définir un certain nombre de concepts et d'articuler les contours d'une problématique inhérente à l'expérience des épouses dont les maris sont diacres.

Cette problématique a été construite à partir de la nouveauté que présente pour l'Eglise la présence d'une femme à un homme diacre de l'institution ecclésiastique. J'ai posé le contexte de cette femme en précisant qu'elle était épouse, mère et souvent grand-mère. Comprise dans cette acceptation, il m'a semblé pertinent et raisonnable de comprendre la femme mariée à un ministre ordonné comme un "facteur de transformation". Dès qu'on reconnaît ce principe, on peut dès lors présenter l'épouse dont le mari est diacre comme une agente qui va déclencher et opérer le "changement".

La référence au concept du changement introduit le fondement du chapitre quatre. En effet, c'est à partir d'une clé de compréhension relative au "changement" que je dégage une façon de comprendre la fonction et le rôle d'une épouse dont le mari est diacre. Cette clé de compréhension sert à l'épouse elle-même qui doit se comprendre comme agente de changement qui agit sur l'Eglise institutionnelle, pour progressivement l'amener à changer ses attitudes et ses comportements à l'égard des femmes en général impliquées dans le cadre institutionnel. En faisant cela, je situe une femme, épouse associée à un ministre ordonné, comme cas particulier entre les femmes engagées dans la mission

de l'Eglise à des titres et des fonctions diverses, ainsi que toutes les autres femmes et l'institution ecclésiastique.

Le chapitre quatre se développe en quatre temps. Il expose dans un premier mouvement les étapes du processus du changement. Le deuxième mouvement applique les étapes du processus du changement à l'expérience des épouses dont les maris sont diacres. Le troisième mouvement dégage les ouvertures possibles que cette application réalise pour l'épouse, l'Eglise et les autres femmes. La conclusion du chapitre, comme quatrième mouvement, fait ressortir les "comprendre" utiles que cette approche a rendu possibles.

LE CHANGEMENT COMME CLE DE COMPREHENSION

La restauration du diaconat d'hommes mariés constitue un changement important dans la vie de l'Eglise. J'ai cru utile, pour les fins de ma recherche, de comprendre cette restauration à travers une clé de compréhension, empruntée au processus du changement. Cette partie du chapitre quatre résume d'une façon sommaire les étapes du processus du changement.

LE DIACONAT PERMANENT, UN CHANGEMENT NECESSAIRE

Pour réussir à lire, d'une façon objective, les conséquences de la restauration d'un diaconat d'hommes mariés dans l'Eglise, il faut croire et penser que ce changement de cap n'a pas été fait au hasard. Les enjeux étaient trop importants pour l'institution ecclésiastique qui n'avait pas connu ce type de diaconat depuis au delà de dix siècles.

Ce principe est, semble-t-il, accepté par un grand nombre de personnes. D'ailleurs, dans les recherches et les études sur les mécanismes qui président au changement, celles-ci laissent clairement entendre que le changement peut être le fruit du hasard ou de la nécessité. Mais les chercheurs ont constaté que le change-

ment est rarement le résultat des deux à la fois. Comme le changement peut être le fruit du hasard, il convient donc de se demander si c'est dans cet esprit que l'Eglise a restauré le diaconat permanent d'hommes mariés. Dans le cas qui me préoccupe, il m'apparaît irréaliste de penser qu'une institution comme l'Eglise ait pu laisser le hasard faire les choses par rapport à la restauration de ce ministère.

Si la restauration d'un diaconat d'hommes mariés n'a pas été le fait du hasard, il faut envisager que les Pères du Concile l'ont restauré par nécessité. Un premier argument qui milite en faveur de cette nécessité est clairement exprimé dans le Motu proprio "Sacrum Diaconatus Ordinem". Paul VI laisse entendre, en faisant référence aux pays de mission, que dans ces situations le diaconat serait utile.⁽¹⁾ Le deuxième argument qui confirme cette nécessité est présent dans l'ensemble des travaux du Concile: rendre présente l'Eglise au coeur du monde d'une façon particulière et permanente.⁽²⁾ Le troisième argument qui me porte à croire que les Pères du Concile ont restauré le diaconat permanent d'hommes mariés par nécessité, c'est de constater l'utilité d'ordonner des hommes mariés, donc en contact avec des épouses qui, ensemble, deviendraient l'expression d'un témoignage particulier dans le monde d'aujourd'hui.

Ce dernier argument est pour moi très important. On ne peut pas croire et penser que la proximité d'une femme, épouse par surcroît d'un ministre ordonné, soit le fruit d'un hasard. Au cours des 30 dernières années, on a assisté, dans l'Eglise, à la naissance et au développement d'un discours issu de la proximité d'une épouse dans l'environnement d'un ministre ordonné. Ainsi, les épouses sont devenues, souvent sans en être conscientes, des facteurs de changement. Elles ont d'abord influencé les ministres diacres et par voie de conséquence l'Eglise.

1. Motu proprio, *Sacrum diaconatus ordinem*, 18 juin 1967, SA 450.
1967, SA 450.

2. On peut relire à ce sujet de larges passages de "Lumen Gensium", "Gaudium et Spes", "Ad Gentes".

A ce propos, une question devient interpellante. Les épouses dont les maris sont diacres ne devraient-elle pas être perçues comme des agentes de changement? Les avis, les réponses, les opinions sont partagés. Des intérêts sont en jeu; souvent des émotions surgissent; des objections naissent. Tantôt on attache peu d'intérêt à ces femmes: on les voit comme de simples accompagnatrices sans influence véritable. D'autres les voient comme des pionnières qui ouvrent des voies nouvelles dans l'Eglise. Quelques-uns voient la proximité de ces femmes épouses associées à des ministres et à leurs ministères, comme chemin vers l'ordination des femmes.

Question, opinion, observation militent, il me semble, assez clairement pour que ces femmes soient considérées comme des agentes de changement. Elles font le changement ou du moins elles y contribuent pour leur part.

LE PROCESSUS DE CHANGEMENT

Affirmer que les épouses dont les maris sont diacres font le changement, c'est consentir à regarder comment le processus du changement peut aider à comprendre le rôle de celles-ci dans un projet diaconal.

Il serait sans doute téméraire d'affirmer que le diaconat d'hommes mariés a déjà atteint les sommets d'une implantation complète et parfaite dans l'esprit et dans la pratique du ministère dont ils ont, à des degrés divers, la charge dans l'Eglise. Si on désire saisir tous les enjeux du processus d'intégration des épouses dont les maris sont diacres dans l'ensemble du projet, on doit revenir aux phases qui en marquent le processus. Il semble qu'il soit relativement facile de reconnaître, à travers les expériences des épouses, vécues au cours des 25 dernières années, l'émergence des étapes du processus du changement. Il faut noter au passage que, dans la pratique, un changement se réalise toujours lentement, surtout lorsqu'il se

fait à l'intérieur du cadre d'une institution comme l'Eglise qui, par surcroît, n'a pas connu d'ordination diaconale d'hommes mariés depuis au-delà de dix siècles.

Claude Paquette ramène à cinq périodes les étapes du processus de changement.⁽³⁾ Voici la description sommaire de chacune de ces périodes.

LA PERIODE REACTIVE - C'est dans cette définition que Claude Paquette annonce la première étape du changement. Cette période se caractérise surtout, selon l'auteur, par des attitudes de "méfiance", des "réactions" multiples et surtout par de nombreuses questions. Une parmi les autres: pourquoi changer? On était bien comme on faisait avant... Je ne vois pas ce que ce changement va donner de plus et de mieux! Voilà pour la description de cette période.

Les propositions du changement sont faites par des agentes et des agents de changement. Celles-ci ou ceux-ci jouent des rôles particuliers. Dans la première période dite réactive, le travail des agentes et des agents consiste à informer et à diffuser. Elles et ils sont des informateurs et des diffuseurs de première ligne. Comme le soutient Claude Paquette, les agentes et les agents "proposent des solutions pour atténuer les résistances." Cela suppose de la part des agentes et des agents du changement, que l'information est rendue disponible et qu'elle peut être diffusée dans un cadre formel ou informel. Autant le changement à réaliser est profond, autant le rôle des agentes et des agents devient important.

LA PERIODE DES ESSAIS PARTIELS - C'est la définition que Claude Paquette donne à la deuxième période. Il la décrit ainsi:

", "Ad Gentes".

3. La présente section de mon mémoire s'inspire largement d'un exposé que Claude Paquette présentait dans le cadre d'un colloque de la C.E.P./A.C.S.Q. donné le 7 décembre 1989 sous le titre: ON NE CHANGE PAS CE QUE L'ON VIENT A PEINE D'APPRIVOISER 9 pages.

Quelques expériences se tentent tandis que les autres attendent avant d'entreprendre des transformations. D'autres entretiennent secrètement l'idée qu'il s'agit d'un mauvais temps à passer et que le changement proposé disparaîtra de lui-même, alors à quoi bon s'engager maintenant.(4)

Dans cette deuxième période, les agentes et les agents se font proches des tentatives d'essais. Elles et ils se placent à l'écoute des personnes qui entrent, même timidement, dans l'ère du changement. Elles deviennent des accompagnatrices et des accompagnateurs des expériences qui se font. Avec les personnes qui demeurent passives, elles et ils continuent l'information et la diffusion du changement à faire.

LA PERIODE D'INCUBATION - Selon Claude Paquette, cette période se caractérise par l'attente, "le point mort". Tout le remue-ménage des débuts s'estompe. C'est comme si se préparait une éclosion, un vent nouveau. En apparence, on a comme l'impression que le processus est arrêté. Souvent le contexte donne à penser qu'on a échoué dans la proposition du changement et que celui-ci ne saurait se faire.

Au cours de cette troisième période, les agentes et les agents de changement passent par différentes gammes de sentiments et d'émotions. On discute les facteurs d'échec dans le processus; on en refait l'histoire. On cherche les erreurs, les problèmes qui sont intervenus dans la démarche. On apprivoise l'implantation du changement de l'intérieur. On propose des réflexions. On cherche à comprendre et à démêler ce qui occulte le processus. On est en pleine phase d'évaluation. A travers tout ce brassage d'idées et d'opinions, on fait des découvertes nouvelles qui amènent le renouvellement des stratégies d'intervention.

ISER 9 pages.

4. Idem, page 3

LA PERIODE D'EXPANSION - C'est la quatrième période. Voici en quels termes Claude Paquette la décrit:

Les agents de changement, après l'évaluation des périodes précédentes, relancent l'opération. L'apprivoisement est fait. Il semble "normal" d'implanter le changement. Des essais plus rigoureux se font.⁽⁵⁾

Le travail des agentes et des agents de changement se résume, dans cette période, à quelques grandes préoccupations. On peut les résumer en quelques mots. Leur rôle consiste à "revenir à l'essentiel", "au fondamental". On corrige les erreurs générées par les impressions plus ou moins fondées du départ. Ce qui constitue la force de l'intervention des responsables, c'est de se centrer sur le développement de moyens pratiques, à mettre en action.

LA PERIODE DE CRISTALLISATION - C'est la cinquième période que Claude Paquette identifie dans un processus du changement. Elle apparaît comme une période sommet. Elle est un résultat positif. Elle manifeste que le changement est accepté et en opération. Voici comment l'auteur présente cette période:

L'implantation commence progressivement à se généraliser et à se cristalliser. Le changement est généralement plus accepté.⁽⁶⁾

Au coeur de cette période, le travail des agentes et des agents consiste à "maintenir et accentuer les efforts, comme le précise Claude Paquette, si on désire que le changement se réalise d'une façon durable."⁽⁷⁾

Le tableau de la page 126 fait ressortir les cinq périodes, notamment les différents comportements des actrices et des acteurs

5. Idem, page 4

6. Idem, page 4

7. Idem, page 4

confrontés au changement à faire, et décrit les rôles des agentes et des agents.

APPLICATION DU PROCESSUS AUX EPOUSES

La clé de compréhension, issue de la théorie du changement présenté à travers cinq périodes, peut s'appliquer ici aux épouses dont les maris sont diaques. Voici comment on peut, il me semble, introduire le processus du changement pour comprendre le rôle et la fonction d'une femme épouse d'un ministre ordonné. Mes propos, dans cette section de mon mémoire, se développent en trois étapes: diaconat permanent et le changement; actrices et acteurs du diaconat permanent; rôles et comportements nouveaux dans l'Eglise.

DIACONAT PERMANENT ET LE CHANGEMENT

Le changement ne peut se faire qu'en référence à certains contextes ou paramètres qui en déterminent les caractères. Ainsi, pour qu'un processus de changement soit rendu possible, on a besoin de prendre conscience qu'une situation ancienne ne répond plus aux exigences ou aux besoins actuels et qu'il faut envisager la mise en place d'une situation nouvelle. Il y a donc deux axes dans tout phénomène de changement: une situation ancienne et une situation nouvelle qui se définit comme étant une nécessité. L'intention de passer d'une situation ancienne non désirable à une situation nouvelle souhaitée et désirée met en action ce que les chercheurs appellent un processus de changement.

Tentons de comprendre, de l'intérieur, ce phénomène du processus de changement dans le fait de remettre en vigueur le diaconat

TABLEAU 1 (8)

CINQ ETAPES DU CHANGEMENT ET LA
DESCRIPTION DE LEURS IMPACTS SUR
LA REALITE HUMAINE ET
COMPORTEMENTALE.

PERIODE DU CHANGEMENT	DESCRIPTION DES COMPORTEMENTS	ROLES DE L'AGENT DE CHANGEMENT
1. PERIODE REACTIVE	<ul style="list-style-type: none"> - Méfiance - Réactions - Interrogations 	<ul style="list-style-type: none"> - Information. - Diffusion. - Propose des solutions.
2. PERIODE DES ESSAIS PARTIELS	<ul style="list-style-type: none"> - Quelques expériences se tentent - La majorité attend - D'autres se disent que c'est un mauvais moment à passer (j'embarque pas) 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagne les expériences qui se font. - Information et diffusion.
3. PERIODE D'INCUBATION	<ul style="list-style-type: none"> - Temps d'attente (point mort) - Processus semble arrêté - Le changement ne semble plus une priorité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion. - Evaluation de la situation.
4. PERIODE D'EXPANSION	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation de la période précédente - Second souffle - Essais plus rigoureux 	<ul style="list-style-type: none"> - Revient à l'essentiel. - Corrige des impressions de départ. - Relance l'opération - Articule mieux les pratiques à instaurer.
5. PERIODE DE CRISTALLISATION.	<ul style="list-style-type: none"> - Temps d'un début de généralisation du changement. - Changement accepté. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintient et accentue les efforts pour une implantation durable du changement.

8. Le tableau a été réalisé à partir d'une analyse du texte de l'exposé de Claude Paquette.

d'hommes mariés dans l'Eglise. La situation ancienne est caractérisée par son absence dans l'Eglise depuis au delà de dix siècles. La situation nouvelle: la présence de diacres mariés dans la structure ecclésiale. J'insiste sur le fait que ces diacres sont mariés, donc unis à des femmes par le sacrement du mariage. Cette nouveauté me renvoie à plusieurs champs de changement. Ainsi on découvre différentes situations qui constituent des zones de changement à exorciser. Ces situations de changement consistent dans le passage d'une Eglise cléricale à une Eglise peuple de Dieu. Le passage d'une Eglise construite sur le célibat des clercs à une Eglise qui exerce quelques-uns de ses ministères avec la complicité de ministres mariés. Le passage d'une Eglise qui laissait peu de place aux femmes à une Eglise où s'exerce de plus en plus le partage d'un certain pouvoir avec les femmes. Bref, d'une Eglise centrée sur elle-même à une Eglise ouverte et présente au monde.

Voilà autant de situations qui manifestent la nécessité d'un passage d'une situation ancienne à une situation nouvelle et ouverte sur l'avenir. Ce sont là, dans la structure ecclésiale, autant de situations qui engendrent le changement et qui mettent en action le processus qui lui est inhérent.

ACTRICES ET ACTEURS DU DIACONAT PERMANENT

Poussons plus loin notre réflexion. Le changement met en cause des actrices et des acteurs. D'un côté, il y a celles et ceux qui vivent le changement par nécessité, de l'autre, il y a celles et ceux qui l'animent. Ces deux catégories d'actrices et d'acteurs entrent dans le processus du changement de façon très différente. Les unes et les uns constatent qu'il faut changer, les autres en prennent l'initiative et l'orientation. La deuxième catégorie d'actrices et d'acteurs agit sur la situation ancienne pour qu'elle se renouvelle. Comparativement à ces derniers, la première catégorie d'actrices et d'acteurs est plutôt passive. Elle attend que les choses se fassent d'elles-mêmes.

La nouveauté du diaconat d'hommes mariés dans l'Eglise met en scène plusieurs actrices et acteurs. Celles-ci et ceux-ci assistent au changement ou entrent carrément dans l'animation du changement. Ces acteurs sont évêques, prêtres. Ils sont naturellement à l'origine du processus de changement occasionné par la restauration du ministère diaconal. Il y a celles et ceux qui, par mandat, reçoivent le pouvoir d'actualiser des orientations, des démarches de discernement et de formation. Puis viennent les diacres et les épouses qui vivent un ministère spécifique. Voilà des actrices et des acteurs qui font le changement et qui le vivent en y jouant des rôles divers.

Parmi toutes ces personnes qui se situent dans le processus de changement, à cause de la restauration du diaconat permanent d'hommes mariés, il y a les épouses. Jusqu'à maintenant, dans le diaconat d'hommes mariés, ces femmes ont été souvent plus discrètes et plus effacées. Cependant j'ai la conviction que ces femmes sont des actrices très importantes et dont les rôles ne sont pas suffisamment connus et mis en évidence dans l'Eglise, actuellement. J'ai la nette conviction également que ces femmes doivent être considérées comme de véritables agentes de changement. D'ailleurs, dans ma question spécifique de recherche, j'ai identifié ces femmes sous les concepts de l'expression "facteurs de transformation". Ces femmes deviendront ce facteur de transformation à la condition qu'elles se rendent responsables de proposer et d'animer le changement à faire, occasionné par leur situation particulière et unique pour notre temps, dans l'Eglise.

ROLES ET COMPORTEMENTS NOUVEAUX DANS L'EGLISE

Le changement a une dimension psychologique et comportementale, ainsi qu'une dimension d'animation. En me situant dans la dimension psychologique, je me place au niveau des attitudes qui engendrent divers comportements allant de l'indifférence au rejet

catégorique de tout changement. Entre ces deux pôles, prennent place toutes les attitudes, plus mitigées, mais qui résistent au changement. Ces attitudes nient tout possible à la nouveauté.

La description des comportements liés aux attitudes, quant à elle, a été décrite aux pages précédentes.⁽⁹⁾ Le tableau de la page 126 présente une liste non exhaustive des comportements observables chez celles et ceux qui vivent le changement.

Les membres de l'Eglise n'échappent pas à l'émergence de différentes attitudes et comportements provoqués par le changement qu'apporte la restauration du diaconat d'hommes mariés: méfiance et indifférence, d'une part; implication et engagement, d'autre part pour ne retenir que ces deux catégories. Des attitudes de méfiance et d'indifférence semblent encore plus accentuées pour l'institution ecclésiale qui n'était plus habituée à la présence de femmes mariées à des diacres. De voir ces femmes dans la sacristie, de les voir comme accompagnatrices des maris dans leur ministère auquel elles participent souvent activement, de leur faire une place dans le chœur, de requérir leur avis sur les questions qui concernent le ministère de l'Eglise: voilà autant de raisons qui laissent émerger des attitudes diverses et des comportements parfois étranges de la part de plusieurs qui ne comprennent pas très bien ce que l'Eglise est en train de faire.

La dimension animation du changement crée des agentes et des agents de changement; elle crée des rôles et des fonctions. Cette deuxième dimension favorise le développement d'un savoir nouveau, d'une pratique nouvelle et des façons particulières d'être et d'agir. Dans tout processus de changement, ces agentes et ces agents aux fonctions diversifiées sont d'une extrême utilité pour rendre possible l'intégration de la situation à changer.

La vie de l'Eglise depuis 1964, avec la progression d'un diaconat d'hommes mariés, a développé de ces agentes et agents de changement. Il est particulièrement intéressant et important de situer l'épouse dont le mari est diacre parmi ces acteurs qui animent et

9. Voir à la pages 126.

provoquent le changement des mentalités, autant dans l'Eglise qu'à l'extérieur du cadre institutionnel. Le fait de situer les épouses comme des agentes du changement apporte, il me semble, une contribution particulière à l'Eglise. De plus, et c'est pour moi ce qu'il y a de plus fondamental, faire des épouses des agentes contribue à faire prendre conscience à ces femmes de leur nécessité dans le projet diaconal du mari et dans la vie de l'Eglise en renouvellement. Cela leur confère un statut et une participation active à un ministère qui n'est pas encore arrivé à sa pleine maturité dans le service du monde et de l'Eglise.

En posant ainsi le statut de ces femmes et épouses, je fais comprendre et apprécier à sa juste valeur les concepts de l'expression de ma question spécifique: "FEMMES FACTEURS DE TRANSFORMATION" des attitudes et des pratiques de l'Eglise relatives aux diacres et aux épouses qui en partagent le ministère. Je précise maintenant les dimensions de la vie en Eglise au sujet desquelles elles peuvent être facteurs de transformation.

DIFFICILES CHANGEMENTS A FAIRE POUR L'EGLISE

Pour les épouses dont les maris sont diacres, les présenter comme des agentes de changement suppose qu'elles sont situées dans l'Eglise comme des intermédiaires entre certaines pratiques d'une Eglise jugées anciennes et d'une certaine façon dépassées, et des pratiques d'une Eglise nouvelles à faire émerger. Pour ce faire, les épouses doivent exorciser des attitudes et des pratiques qui occultent et marginalisent l'action des femmes au sein de l'institution. Elles doivent aussi se conscientiser autour de leur rôle irremplaçable dans le cadre actuel d'une Eglise en situation de passage d'une hiérarchie cléricalisante à des ministères basés sur la communion.

Dans la présente section du cadre théorique de compréhension, j'aborde deux nouvelles clés pour comprendre. J'espère mettre en évidence une compréhension à partir de deux pôles de pratiques

qui font encore difficulté dans l'Eglise présentement. Je veux parler de la situation des femmes dans l'Eglise et du cléricalisme. Ces deux secteurs de la vie de l'Eglise et de recherche laissent entrevoir comment l'institution ecclésiale est encore aux prises avec des attitudes et des pratiques qui laissent peu de place à celles qui, depuis les origines, ont été présentes d'une façon active dans l'organisation et la promotion de sa mission d'annoncer l'Evangile. Au coeur de ce "comprendre", particulier à la vie interne de l'institution, des épouses dont les maris sont diacres sont présentées comme des agentes qui rendront possibles, il me semble, les changements d'attitudes et de pratiques de l'Eglise à l'égard des femmes.

Ma question spécifique de recherche⁽¹⁰⁾ présentait le rôle d'une épouse dont le mari est diacre comme pouvant devenir "FACTEUR DE TRANSFORMATION DES ATTITUDES ET DES PRATIQUES DE L'EGLISE A L'EGARD DES FEMMES". Dans la vie de l'Eglise actuelle, une Eglise marquée par les voies nouvelles du Concile Vatican II, il me semble que deux secteurs de difficulté laissent entrevoir des possibles intéressants pour que les épouses dont les maris sont diacres puissent agir comme agentes de changement: la situation que l'Eglise réserve aux femmes et le cléricalisme.

LA SITUATION GENERALE DES FEMMES EN EGLISE

L'épouse d'un ministre diacre vit la situation de toutes les femmes en Eglise. Elle se situe comme une personne qui cherche à faire advenir la place de la femme au sein d'une institution confrontée à des traditions qui aujourd'hui sont de plus en plus difficiles à maintenir et à défendre. On peut, comme le font bien des auteures, soutenir ce que Flore Dupriez reconnaît dans une des conclusions de son livre sur la condition féminine:

"Les principes théoriques de l'égalité de tous les êtres humains énoncés par le Christ ouvrirent la voie à un très long cheminement

10. Cf, page 107 du présent mémoire.

de l'humanité vers des sociétés plus soucieuses de justice."(11)

La reconnaissance théorique de ces principes est aujourd'hui à peu près acceptée par le plus grand nombre dans la société et aussi dans l'institution ecclésiastique. On aime souvent les répéter. Ces principes énoncés cadrent bien dans une discussion de salon. Cependant, en cherchant à faire plus de vérité en ce domaine de la situation des femmes dans l'Eglise, force m'est de constater avec Flore Dupriez que:

"Si le discours des Béatitudes a pu être le prologue de nombreux mouvements de renouvellement de la société, ceux-ci n'ont cependant pas encore permis à l'activité créatrice des femmes de devenir vraiment libératrice."(12)

On leur refuse encore l'accession aux ministères ordonnés. On leur refuse même la possibilité d'être instituées à des ministères laïques comme le lectorat et l'acolytat. Comme le rappelle Flore Dupriez même si l'avènement du christianisme proclamait l'égalité des sexes et que l'homme et la femme étaient égaux et uniques aux yeux de Dieu, il y a là une marginalisation de la femme souvent basée largement sur le sexe.

"L'Eglise cherche à préserver la nature de la vierge consacrée et de la veuve, mais leur confia que des missions de service sans véritable participation culturelle."(13)

Cette situation protectrice trouve son origine dans la psychologie de l'homme qui s'attribue un rôle de protecteur. Ce phénomène devait s'accroître dans l'Eglise à cause de son héritage juif. En effet, en Israël, on considère la femme pour la richesse de sa fécondité. Parce qu'elle porte les tabous reliés à

11. Flore Dupriez, "La condition féminine et les Pères de l'Eglise latine", éd. Paulines, coll., Notre temps, Montréal, 1992, p. 173.

12. Op. cit., p. 173.

13. Op. cit., pa 172.

l'impureté, on ne lui confie aucun service relié au Temple et à ses autels.

C'est là, très sommairement retracés, des éléments de l'histoire qui ont fait que la femme a été l'objet de considérations différentes de celles des hommes. Mais est-ce que cette situation a évolué dans l'Eglise actuelle? Le discours officiel de celle-ci le prétend. Mais cette question se butte encore à des considérations d'ordre de la tradition théologique qui diminuent la participation des femmes dans tous les secteurs de la vie de l'Eglise. Il s'agit de ressaisir la réflexion de l'institution ecclésiale des vingt dernières années pour se rendre compte des limites dans lesquelles les femmes sont encore enfermées dans certains secteurs de l'activité missionnaire de l'Eglise.

Prenons le risque de faire un tour d'horizon des derniers discours officiels de l'Eglise à propos des femmes. En 1972, Paul VI rappelle que, "conformément à la tradition vénérable de l'Eglise" (Lettre *Ministeria quaedam*), la femme ne peut pas encore accéder aux ministères dans l'Eglise. Cette défense vaut aussi pour les ministères laïques du lectorat et de l'acolytat. Ce discours de Paul VI est tenu même si, en 1976, une Commission Pontificale pour l'étude de la Bible avait reconnu "que la Bible n'apporte pas de réponse toute faite à la question du rôle des femmes dans l'Eglise ou dans la société."⁽¹⁴⁾ Cette exclusion des femmes fait dire à Jean Delumeau qu'elle deviendra le problème majeur de l'Eglise de l'avenir.

Considérant ce problème de fond, Albert Longchamp soutient que "le futur a déjà commencé". En effet, il n'est plus rare de voir les femmes s'ouvrir à la contestation positive. Elles cherchent par tous les moyens à nouer des contacts avec la hiérarchie. Elles clament que les femmes doivent accéder à tous les ministères et à l'exercice du pouvoir dans l'Eglise. De plus en

14. Ces commentaires sur les textes de Paul VI et de la Commission Pontificale sur l'étude de la Bible sont cités de Albert Longchamp, *L'Eglise, qu'est-ce que c'est?*, Centurion, coll.: C'est-à-dire, Paris, 1992, p. 121.

plus de femmes en occident demandent à être admises à l'ordination. Dans un premier temps, du moins, ce pourrait être une ordination diaconale.

En 1988, le pape Jean-Paul II, dans sa lettre apostolique "Mulieris Dignitatem" traitant de "La dignité et la vocation de la femme", exprimait sa conviction "que le Christ s'est fait auprès de ses contemporains l'avocat de la vraie dignité de la femme et de la vocation que cette dignité implique."⁽¹⁵⁾ D'ailleurs, Jean-Paul II le reconnaît, les femmes seront très présentes au matin de Pâques. Malgré tout, elles n'ont pas encore accès à tous les ministères institués et surtout pas aux ministères ordonnés.

Cette brève incursion dans les discours officiels des dernières années montre assez clairement que la situation de la femme dans l'Eglise n'a pas tellement évolué. Si le manque de prêtres n'avait pas été si accru ici, au Québec, depuis les années soixante, trouverait-on beaucoup de femmes actuellement dans des rôles et des fonctions qui construisent l'Eglise? Il est permis d'en douter. Du moins les derniers textes tentent de prouver le contraire.

Cette situation des femmes en général a nécessairement des répercussions sur les épouses dont les maris sont diacres; elles sont confrontées aux mêmes difficultés. Il y a une différence cependant: elles sont épouses de ministres ordonnés. En quoi cela peut-il changer leur statut dans l'Eglise?

Ces épouses dont les maris sont diacres vivent de l'intérieur une pression particulière. Elles risquent de se heurter avec plus d'acuité, dû à leur proximité avec un ministre, à la marginalisation, l'indifférence et la méfiance de la part de l'institution. Voilà des attitudes qui peuvent engendrer des pratiques parfois difficiles à comprendre de la part de l'Eglise institutionnelle. C'est en cela qu'il m'apparaît que l'épouse peut, à partir de

15. Jean-Paul II, "La dignité et la vocation de la femme", lettre apostolique "Mulieris Dignitatem", Fides, Montréal, 1988, no 12, p. 50.

l'approche du changement, aider à convertir des mentalités et des comportements très ancrés dans des traditions millénaires.

UNE MENTALITE CLERICALE

Mon intention n'est pas de faire ici un long développement de ce thème. Tout au plus je cherche à le comprendre dans le cadre de mon étude sur l'épouse dont le mari est diacre. Sous ce rapport, je dégagerai quelques principes qui ont contribué à la mise en place du cléricalisme et justifié sa raison d'être dans des temps particuliers du développement et de la croissance de l'Eglise.

Tant qu'on conservera, dans l'Eglise, la dimension cléricalisante et sacerdotalisante des ministères, les femmes n'auront pas accès à la pleine égalité, même si le discours théorique prône et annonce à grand renfort de mots et d'arguments l'égalité des hommes et des femmes.

Au plan historique, la première expérience apostolique avait donné à l'Eglise des origines une dimension tout à fait communautaire. On décidait ensemble de l'avenir de la vie des communautés. Le peuple était vraiment au centre de l'activité de cette Eglise. Cependant, dans un contexte de persécution comme l'Eglise a connu aux 2^e et 3^e siècles, on assiste au resserrement des liens entre les personnes sous la direction d'un chef qui souvent met sa propre vie en jeu. C'est à partir de cette situation, on dira des plus normales, que va prendre place dans l'Eglise la triple hiérarchie: évêques, prêtres, diacres. Puis, progressivement, le rôle prépondérant de l'évêque sera accentué de façon à prendre toute la place. Ignace d'Antioche affirmera cette prépondérance dans ses lettres aux chrétiens de Smyrne: "Personne ne doit rien faire en dehors de l'évêque."⁽¹⁶⁾

16. Ignace d'Antioche, "Lettres aux chrétiens de Smyrne, traduction des sources chrétiennes, no 10, par un moine d'En Calcat et une moniale de Douge, révisée par le Père Dominique Hermant, SODEC-A.I.M., 1989, p. 67-68.

On assiste par la suite à une croissance rapide de l'Eglise qui "va entraîner une complexification de la structure ministérielle pour répondre aux divers besoins de la vie et de la mission de l'Eglise en une évolution considérable de l'Episcopat". (17)

L'objet de mon étude n'étant pas de faire ici l'histoire du cléricalisme, je me satisfais de dire qu'avec les siècles ce cléricalisme va aller en s'accroissant, par la mise en place de la notion de la succession apostolique, et ce pour mieux faire la lutte aux hérésies. On constatera également, avec la venue de cette défense contre les hérésies, l'accroissement d'un "emploi de plus en plus généralisé du vocabulaire sacerdotal pour désigner l'évêque puis les presbytres." (18)

"Au 4^e siècle, on assiste à la naissance de la hiérarchie pyramidale. Progressivement, la caste des ministres va se distinguer de l'ensemble des chrétiens et des chrétiennes. Puis, on verra apparaître l'interdiction du mariage chez les clercs et l'obligation de s'abstenir de relations sexuelles. En même temps apparaissent les signes distinctifs: tonsure, tenue vestimentaire particulière. Puis, progressivement, on s'inscrit dans un processus de sacralisation qui va conduire à l'association du célibat/sacerdoce et forcément à l'exclusion des femmes du ministère sacerdotal. Avec le temps, le juridique prend le pas sur le prophétisme charismatique. Puis, le pouvoir est remis entre les mains de l'évêque de Rome. Celui-ci le partage avec les évêques, à certaines conditions; ceux-ci font de même avec les prêtres et les diacres." (19)

Le cléricalisme est donc pour la femme de l'Eglise une pierre d'achoppement, un cul-de-sac. Les attitudes de l'Eglise et ses pratiques dans un contexte de cléricisation engendrent souvent, à l'égard des femmes, méfiance et indifférence. Surgissent alors des malaises de toutes sortes, autant du côté des clercs, qu'ils

17. Simon Dufour, "Eléments d'histoire expliquant l'émergence du cléricalisme, référence citée "Des ministères nouveaux?", Paulines, Montréal, 1985, p. 57.

18. Op. cit., p. 57.

19. Op. cit., p. 58-66.

soient évêques, prêtres, diacres, que du côté des femmes qui vivent dans la structure ecclésiale.

Dans le contexte actuel d'une recherche de sens, le cléricalisme, même si on s'en défend, est encore présent dans la structure de l'Eglise. Le curé ou l'animateur de la communauté est investi de tous les pouvoirs. Il fait et défait. Ses commettants sont des conseillères et des conseillers qui ne sont que consultatifs. Il ne ressemble en rien aux autres hommes et aux autres femmes. Il n'est pas marié. Il n'occupe pas un travail rémunéré. Il est à la charge de la communauté des croyantes et des croyants. Son statut de célibataire le prive d'une expérience de paternité physique. Il ne partage jamais une relation père/fille et père/fils et, naturellement, il ne connaît pas les relations femme/homme dans un contexte normal d'une relation sexuelle épanouissante et libératrice.

En conclusion de ce trop bref tour d'horizon du cléricalisme, je fais miennes les observations de Rémi Parent:

"Héritiers d'une vision pyramidale de l'Eglise, les chrétiens d'aujourd'hui doivent plus particulièrement remettre en cause le "pouvoir clérical"; c'est sur lui que repose la cohérence de cette vision, il constitue le point nodal de son articulation."⁽²⁰⁾

Il semble que les épouses dont les maris sont diacres, de par leur situation de femmes mariées, entreprennent discrètement et dans l'harmonie, une remise en cause du pouvoir clérical dont parle Rémi Parent. Du moins leur insertion dans l'environnement de ministres ordonnés, ne fussent-ils que diacre, leur assure cette autorité discrétionnaire que nulle autre femme en Eglise ne partage ouvertement avec un ministre ordonné. Rôle d'influence? Oui, sans doute. Rôle qui leur confère le devoir particulier de devenir agentes de changement, de conversion pour l'institution ecclésiale. Rôle aussi qui pourra, sans doute, faire en sorte que ces femmes, épouses de ministres ordonnés au diaconat, pourront

20. Rémi Parent, "Cléricalisme et nouveaux ministères", référence de "Des ministères nouveaux?", Paulines, Montréal, 1985, p.91.

se sentir coresponsables dans le secteur particulier des ministères dans l'Eglise.

Il semble, sous ce rapport que, comme femme et épouse d'un ministre ordonné, j'ai, avec les autres femmes, à comprendre et à vivre intensément ce que Simon Dufour affirme à la fin de sa présentation du cléricalisme: "La fidélité n'est pas répétition, elle est création à partir de l'Évangile, en relation avec l'inédit des situations nouvelles".⁽²¹⁾ L'épouse dont le mari est diacre fait partie de l'inédit d'une situation nouvelle. C'est pourquoi elle peut devenir agente de changement et "facteur de transformation" des attitudes et des pratiques de l'Eglise à l'égard des femmes.

DES EPOUSES FACTEURS DE TRANSFORMATION

Les deux sections précédentes ont décrit des secteurs de difficultés qui ouvrent les voies à des façons de faire nouvelles. La situation des femmes dans l'Eglise et le cléricalisme sont apparus comme des clés de compréhension inhérentes à la vie de l'Eglise. Ajoutées à la clé de compréhension sur le processus de changement défini précédemment, celles-ci me permettent maintenant d'introduire "COMMENT" les épouses dont les maris sont diacres peuvent devenir des "facteurs de transformation" des attitudes et des pratiques de l'institution ecclésiale à l'égard des femmes?

Poser la question du "comment" m'amène à interroger le "faire des épouses" des ministres diacres et, par voie de conséquence, me permet d'identifier quelques stratégies et quelques moyens à prendre pour transformer certaines pratiques de l'institutions, ecclésiale à l'égard des épouses des ministres ordonnés et des femmes en général dans l'Eglise.

Cette section de mon mémoire cherche à décrire les moyens nouveaux et extraordinaires dont disposent les épouses pour jouer leur rôle de femmes associées dans le sacrement du mariage à des

21. Op. cit., p. 69.

hommes diacres. Le faire ainsi, c'est dire en long et en large que les épouses ont la capacité de construire un "faire épouse" particulier et inspirateur de nouveauté dans la pratique du ministère des femmes dans l'Eglise.

Ce regard sur le "comment" me permettra d'atteindre un objectif fondamental de ma recherche. Il s'agit pour moi de démontrer, à partir de l'expérience évoquée, comment les épouses dont les maris sont diacres peuvent devenir, en solidarité avec les femmes en Eglise, facteurs de transformation des attitudes et des pratiques de l'Eglise à l'égard des femmes.

LA RECHERCHE DE SOLIDARITE

Ma question spécifique de recherche rappelait que le changement possible apporté par les épouses dont les maris sont diacres devait se comprendre et se réaliser "en solidarité avec les femmes en Eglise". Dans l'état actuel du diaconat d'hommes mariés, les épouses n'ont de chance de réussir que dans la mesure où elles seront capables de comprendre et de jouer leur rôle d'une manière solidaire avec toutes les femmes de l'Eglise. C'est là, il me semble, un enjeu majeur auquel il faut absolument prêter une attention particulière.

L'arrivée d'une épouse dans l'environnement d'un ministre diacre interroge les autres femmes de l'Eglise. Face aux interrogations de ces femmes, les épouses des ministres ordonnés peuvent avoir deux comportements: le repli sur soi caractérisé par une fermeture silencieuse sur tout ce qui concerne leur statut d'épouse de ministres ordonnés; la prise en charge de leur rôle manifesté par une participation ouverte et active pour gérer en partenaires avec les maris les actes du ministère.

Pour jouer ce rôle, il faut absolument que les épouses dont les maris sont diacres s'inscrivent dans de nouvelles façons de vivre et de faire la solidarité avec les autres femmes en Eglise. Elles

doivent mettre à profit toutes les occasions d'illustrer leur capacité de tenir un discours et des actions qui caractérisent leur statut. Celles-ci devront inventer des moyens, des façons nouvelles de faire. Il leur faudra se donner des espaces de libération de la parole, travailler à la prise en charge commune de projets concernant la condition des femmes dans l'Eglise. La condition actuelle de toutes les femmes, y compris celles mariées à des diacres, demande que moralement elles se sentent solidaires et qu'elles cherchent à tisser les liens d'une solidarité efficace et effective. Il est nécessaire que les épouses dont les maris sont diacres comprennent toute la portée du mot "solidarité". Ce mot a été formé avec le mot "solidaire" qui lui-même origine du latin "in solidum". Ce mot, dans notre langue française, traduit la situation des personnes qui travaillent en commun dans un projet qui concerne une réalité particulière.

Les épouses dont les maris sont diacres doivent apprendre à se solidariser, à se faire présentes aux préoccupations et aux actions des femmes qui cherchent à comprendre pour, les transformer, les attitudes et les pratiques de l'Eglise à leur l'égard.

LIEN MARIAGE/ORDINATION

L'ordination au diaconat d'hommes mariés convoque l'Eglise à des modifications de ses habitudes dans la compréhension, l'organisation et la pratique du ministère. Une épouse dans l'environnement d'un ministre peut-elle apprendre quelque chose de nouveau à l'institution parce qu'elle est mariée à un de ses ministres? A ce propos, mon premier effort consiste, dans les lignes qui suivent, à tenter de comprendre le lien existentiel entre le sacrement du mariage et le sacrement de l'ordre.

Disons d'abord que l'expérience des épouses mariées à des diacres, est dans l'Eglise, relativement jeune encore. En conséquence, on doit souvent se contenter de dégager des pistes

qui permettent une compréhension plutôt restreinte, mais qui, cependant, n'est pas dépourvue de sens.

Avant de voir plus directement comment une épouse dont le mari est diacre peut devenir facteur de transformation des attitudes et des pratiques de l'Eglise, je ferai, sur la question du lien mariage/ordination, trois observations qui me semblent nécessaires pour une meilleure compréhension.

Une première observation me permet de reconnaître avec certains et certaines, d'un point de vue théologique, qu'il faut distinguer nettement les deux sacrements. Comme le fait remarquer Jean-Pierre Leclercq: (22)

"Le mariage s'inscrit dans la ligne du baptême; la vocation baptismale y est désormais vécue dans les conditions d'une vie conjugale et familiale. Quant au sacrement de l'ordre, il est entièrement relatif à la construction de l'Eglise." (23)

C'est, il me semble, une distinction importante qui a pour effet, poursuit J.-P. Leclercq, d'une part, de laisser "entendre que rien ne manque au baptême et au mariage" et d'autre part, de laisser "beaucoup de souplesse et de liberté à chaque couple." (24)

La seconde observation découle de ce que je viens de dire à l'instant. Si on relie trop les deux sacrements, on peut être porté à penser et à agir comme si l'épouse devait s'impliquer dans le ministère du mari d'une manière très étroite. La pratique des épouses montre à cet égard que quelques-unes peuvent donner à

22. Jean-Pierre Leclercq, décédé en 1990, était membre expert sur le comité national du diaconat des diacres français.

23. Jean-Pierre Leclercq, réactions exprimées sur les liens entre mariage et ordination lors de la session nationale du diaconat, tenue à Francheville en 1989. Cité du bulletin Diaconat Aujourd'hui, table ronde, no 44, septembre 1989, p. 86-87.

24. Op. cit.: p. 86.

leur époux une large collaboration alors que d'autres le font moins.

La troisième observation que je me permets de retenir à propos du mariage et de l'ordination concerne la sexualité. L'institution ecclésiale, au cours de son histoire, a associé, dans sa pratique, sexualité et ministère au moins de trois façons différentes. Une première façon, sans doute pas mal loin de nos préoccupations actuelles, nous a permis de connaître des ministres mariés qui devaient demeurer continents. Même mariés, les ministres devaient s'abstenir de la relation conjugale parce que cela ne convenait pas à leur statut. Par la suite, les ministres ont été célibataires: en premier lieu ce furent les évêques, obligés par l'empereur Justinien, afin de mieux exercer leur rôle de comptable des biens de l'Eglise et, ainsi, éviter d'engager ces biens dans la succession à leur héritier. Enfin, dans l'évolution historique, au XIIe siècle, on connaît le célibat ecclésiastique. Il faut être libre canoniquement afin de ne pas nuire à la réalisation de la mission, et aussi de se préserver des pressions indues de la part de l'autorité politique.

Ces observations étant posées, je peux maintenant voir comment, dans la suite de l'héritage laissé par l'avènement du célibat dans l'histoire de l'Eglise, les épouses impliquées dans le ministère diaconal peuvent changer des attitudes et des comportements de l'institution ecclésiale.

Il semble que, dans l'ordre des moyens, ce qui est caractéristique de l'apport des épouses dont les maris sont diacres, c'est d'introduire l'Eglise dans l'apprentissage du ministère marié et de contribuer à enlever les tabous reliés à la sexualité et à une meilleure intégration de celle-ci dans la vie des ministres.

UN MINISTERE MARIE

Dans la pratique actuelle du diaconat d'hommes mariés, il est fréquent que des personnes utilisent l'expression "couple

diaconal". Sans doute que l'association des ces deux concepts a une certaine valeur, mais il semble que son utilisation ne rende pas compte de la vraie réalité de ce ministère marié. Comme argument de base, il faut reconnaître que le couple existe par le mariage et non par l'ordination. Ce qui constitue l'une des réalités essentielles du sacrement de l'ordre conféré à une personne du couple, c'est l'imposition des mains de l'évêque qui reconnaît que le charisme, identifié par des membres d'une communauté chrétienne, peut devenir ministère(service), pour le plus grand bien de l'Eglise et du monde. Cependant, ce qui est plus particulièrement propre au diacre, ce n'est pas d'assumer tout le service (ministère) mais, comme le précise Francis Deniau:

"Il s'agit d'exercer sa part de service en étant un rappel permanent, pour les trois ordres du ministère, que le service des frères et des soeurs à cause du Christ est l'unique fin et l'unique raison d'être de tout ministère." (25)

Puisque l'ordination est conférée à un membre du couple et que qu'elle l'habilite à accomplir un ministère au nom de l'évêque, il serait, semble-t-il, préférable de parler davantage d'un "ministre marié qui exerce un ministère". Cette dernière expression recoupe deux réalités: celle du couple, d'une part, et celle du ministre ordonné diacre, d'autre part. L'association du concept "ministre" au participe adjectif "marié" ne fait plus porter le ministère par le couple. Elle dit simplement que le ministère donné au diacre par l'ordination devient une nouveauté dont le couple aura à tenir compte dans son "être couple". De plus, il semble que l'emploi de l'expression "ministre marié", tout en tenant compte de la réalité du couple, vient dire, d'une façon spéciale, quelque chose de neuf par rapport à l'épouse qui vit et partage directement ou indirectement le ministère du mari. Il y a là, à n'en pas douter, une force qui donne à l'épouse la possibilité d'agir sur le ministère à cause de sa proximité avec

25. Francis Deniau, "Le diaconat dans la mission de l'Eglise", *DIACONAT AU-JOURD'HUI*, bulletin du Comité National du Diaconat des diacres français (BCND), no 44, septembre 1989, p. 19.

son mari diacre; ce qui n'existe pas, de cette façon, dans les autres ministères ordonnés, ni même, semble-t-il, dans les autres ministères institués, ou les ministères extraordinaires, ou les ministères reconnus.

Pour l'Eglise, et c'est en cela que réside la nouveauté pour elle, il s'agit d'apprendre à vivre, à travailler à la mission avec un ministère marié où la place de l'épouse n'est pas d'abord définie par l'institution ecclésiale, mais plutôt par l'entente entre les deux partenaires que le mariage chrétien a établi égaux en pouvoir et en droit. Présenter l'Eglise en situation d'apprenant face à un ministère marié confère aux épouses un rôle particulier et fort à propos pour elles. Qu'est-ce que l'Eglise peut et doit apprendre en ce domaine du ministère marié? C'est l'objet du développement qui suit.

DES APPRENTISSAGES A FAIRE

La force de toute personne, et par voie de conséquence, la force de toute structure institutionnelle réside dans sa capacité d'apprendre. Au sujet du ministère marié l'institution ecclésiale a des choses à apprendre. Je dirais qu'il est capital pour l'Eglise, dans les temps actuels, de bien cerner les apprentissages qu'elle peut réaliser en lien avec le "ministère marié". Pour les fins de mon étude, j'ai retenu sept apprentissages que l'institution ecclésiale et surtout les communautés chrétiennes doivent réussir à faire pour donner au ministère ordonné des voies d'avenir ouvertes sur l'espérance des femmes d'être de plus en plus considérées comme des partenaires égaux en pouvoir et en droit dans l'Eglise.

de "l'absence présente"

Drôle d'apprentissage diront plusieurs. Cependant, il est une donnée essentielle de la nouveauté que représente le ministère marié. C'est un fait banal diront certains. Mais il est assez fréquent, lors des interventions faites par l'évêque, les prêtres

voire même des laïques engagés dans la mission de l'Eglise, qu'on ne nomme les épouses et les diacres présents. On nommera les prêtres, les laïques et les autres, mais pas les épouses et les diacres. Ce qui me semble en cause ici, c'est l'apprentissage de l'identité, du statut, de la reconnaissance qu'on donne aux épouses. Quelle est cette identité? En quoi consiste-t-elle? L'oubli est une défaillance de la mémoire qui porte sur les connaissances acquises. Si on oublie souvent les épouses, c'est que leur reconnaissance n'a pas été encore parfaitement faite de la part de l'institution. Elle ne peut donc pas se manifester dans l'exercice de la parole et en conséquence, il y a de grandes chances qu'on n'en tienne pas compte dans les actes. Il y a donc ici contenu d'apprentissage à faire pour l'institution et les communautés chrétiennes afin qu'elles intègrent dans leur discours le plus élémentaire la reconnaissance du diacre et de l'épouse.

d'un ministère proche du sacré

Le second apprentissage à faire par l'institution concerne l'association du sexuel et du sacré dans l'expérience de l'Eglise. Celle-ci a, depuis plusieurs siècles, dissocié le sexuel du cultuel. Le fait maintenant de vouloir s'approprier un ministère marié oblige l'Eglise à se donner un discours particulier à ce propos. Il lui faut réellement faire l'apprentissage de la conduite d'un ministère où la femme partage tout avec le ministre, y compris la dimension sexuelle de sa vie et la dimension cultuelle de son ministère. L'Eglise a souvent évacué la question du sexuel dans la vie de ses propres ministres ordonnés évêques, prêtres et diacres d'étape. Faire l'apprentissage d'un ministère marié, c'est consentir à revoir des pratiques anciennes où le sacré et le sexuel ne pouvaient s'associer, dans une pratique équilibrée et épanouissante. J'ai encore fraîchement à la mémoire la question de cette bonne et pieuse chrétienne qui me demandait si, depuis l'ordination de mon mari, on avait encore des relations sexuelles. Cette question traduisait bien qu'il y a toujours une certaine dichotomie entre le sacré et le sexuel, du moins dans l'exercice de la relation génitale qui est le sommet de la ren-

contre amoureuse entre une femme et un homme. Il est donc nécessaire que les épouses dont les maris sont diacres aident l'Eglise et la communauté à faire l'apprentissage de l'harmonie qui peut exister entre le sacré et le sexuel.

des civilités diplomatiques

C'est ainsi que j'ai appelé le troisième apprentissage que l'épouse dont le mari est diacre peut faire réaliser à l'Eglise et aux communautés. Pour me faire comprendre dans le contenu de cet apprentissage, je me réfère à une question souvent exprimée. Elle peut se résumer ainsi: "Certains évêques ont tendance à considérer le diacre comme un clerc et à le convoquer avec les prêtres; comment, dans ce cas, prendre davantage en compte la réalité du ministre marié?" Je réponds à cette question en disant qu'il est normal que parfois l'évêque puisse convoquer un diacre sans son épouse. D'ailleurs, dans la vie en dehors de l'Eglise cette situation se rencontre souvent: le mari et la femme ne sont pas toujours ensemble dans les mêmes activités. Par contre, dans certaines situations, il est souhaitable et normal que l'épouse soit convoquée. Sous ce rapport aussi, il serait sans doute justifié qu'à certaines occasions l'évêque convoque les épouses dans une rencontre de ministres.

Qu'il me soit permis de parler ici de la simple bienséance du cadre institutionnel face aux épouses. Un diacre est un homme marié. Si son épouse est partenaire à part entière, il est dans la normalité des situations et des événements que l'épouse soit présente au coeur de certains rassemblements d'Eglise pour être avec son époux le rappel de quelque chose d'important qu'ils vivent et partagent comme couple. A ce propos, il y a place pour un apprentissage d'une politesse d'accueil qui se matérialise dans un geste aussi simple que d'avoir prévu une chaise supplémentaire au chœur quand l'épouse du diacre est là. C'est le signe que l'institution est consciente de la place de l'épouse, et qu'elle transforme progressivement ses attitudes et ses pratiques à l'égard de ces femmes qui se sont engagées à vivre avec un ministre marié. Ici, l'Eglise apprend d'une façon

concrète "le vivre ensemble" avec les partenaires d'un ministère marié.

d'une expérience nommée

C'est ainsi que je nomme le quatrième apprentissage que l'Eglise et ses communautés de chrétiennes et de chrétiens doivent faire du phénomène d'un ministère marié. Aucune femme, épouse, au cours des dix derniers siècles, dans l'Eglise romaine, avant Vatican II, n'a vécu l'expérience d'être épouse d'un ministre ordonné. C'est là une expérience nouvelle. Il devient donc très pertinent de permettre aux épouses qui la portent et la vivent de dépasser le simple stade de l'expérimentation. Cette expérience a à devenir véritable chemin d'apprentissage pour l'Eglise et les communautés chrétiennes. Cela veut dire, en clair, que l'institution ecclésiale doit se donner des temps d'apprentissage fondés sur ce que j'appelle le "comprendre". La situation de l'épouse du mari diacre relève d'une compétence expérimentée. Elle est, dans un premier temps, toute en attitudes et en ressentis. Cependant, cette expérience doit passer du plan de l'expérience au plan du sens. Car, toute expérience est porteuse de sens et de signification. Faire du sens avec une ou des situations, c'est faire comprendre les phénomènes. A ce propos, l'expérience de l'épouse est porteuse d'un "savoir" qui vise la connaissance du phénomène dans ses rapports avec l'intelligence. Egalement, cette expérience est portée par un "savoir-faire" qui nomme les habilités nécessaires pour faire un ministère marié. Finalement, l'expérience des épouses est soutenue, dans ses fondements les plus profonds, par un "savoir-être" qui dit quelque chose des attitudes qui illustrent la situation interne des épouses dans une situation de vivre un ministère marié. Voilà un champ d'apprentissage encore peu exploré. L'Eglise a donc, en conséquence, des apprentissages à faire pour comprendre ce qu'est une épouse, ce qu'elle fait, comment elle le fait. Il y a un contenu notionnel à découvrir, des habiletés à structurer, des attitudes à développer, pour mieux comprendre la nouveauté du ministère marié qui se vit en co-responsabilité avec une épouse. C'est un champ dynamisant où l'on retrouve des nombreux défis.

d'une spiritualité d'un ministère marié

Le cinquième apprentissage, je le relie à la spiritualité d'un ministère marié. Les spiritualités sont nombreuses; elles n'ont pas toutes les mêmes formes et les mêmes contenus. Une femme, épouse, mère et grand-mère vit un "esprit" tout à fait particulier quand elle est associée à un ministre marié. Si on comprend la spiritualité, au plan chrétien, comme une rencontre de l'esprit humain et de l'Esprit divin, il devient évident qu'une épouse dont le mari est diacre ne peut faire autrement que de développer une spiritualité du service. Il y a ici, pour l'institution, un apprentissage certain à réaliser. Dans l'intimité du couple, l'épouse développe une spiritualité du service qui n'a rien de l'assistance purement humaine. Elle cherche, par sa vie, à devenir servante du Christ serviteur; elle le fait jusqu'au signe suprême du don de sa vie à travers la pratique quotidienne de la charité de concert avec le mari diacre. Pour l'épouse, dire cette expérience spirituelle, dans ce domaine, ne peut qu'aider l'Eglise dans sa compréhension d'une spiritualité propre à une épouse d'un ministre ordonné diacre. Elle aide ainsi l'institution à comprendre la relation intérieure qu'elle entretient avec Dieu dans le service de l'humanité en complémentarité avec son mari.

des tournants difficiles

Le sixième apprentissage à faire réaliser à l'Eglise et aux communautés, je l'ai appelé l'apprentissage des tournants difficiles. Un ministre marié, une épouse dont le mari est diacre n'échappent pas aux coups durs de la vie. Pour l'Eglise et les communautés chrétiennes, l'apprentissage à faire sous ce titre est celui observé et vécu dans des situations comme le "veuvage", la "séparation", le "divorce", les "enfants au comportement difficile". Comment faire du sens avec des situations qui semblent à contresens? Comment l'épouse peut aider l'Eglise à se donner une compréhension dans ces domaines de souffrance et de brisure? Chacune de ces situations demande un discernement

judicieux. Il y a ici tout un champ d'apprentissage qui n'est pas facile à combler. Cet apprentissage n'est pas toujours évident non plus. Au coeur de ce vécu troublant, il y a place pour un discours d'épouse. Il y a place pour des apprentissages à faire réaliser à l'Eglise, sur les plans spirituel, théologique et institutionnel, qui, semble-t-il, permettraient à l'institution d'évacuer l'ambiguïté et de développer une pastorale moins axée sur les principes et les lois.

d'un ministère de la coresponsabilité

Le septième apprentissage, je l'ai appelé celui d'un ministère de la co-responsabilité. Les prêtres célibataires ont été souvent les seuls à prendre les décisions face à leur ministère. Ils ne reçoivent que très rarement des avis sur leur façon de mener leur ministère. Dans le passé, et encore aujourd'hui, on ne voit pas souvent les personnes dans l'environnement du "ministre célibataire" faire les critiques pouvant lui permettre d'améliorer son "faire ministère". Le ministère, marié parce qu'il s'accomplit en présence de l'épouse, demeure, du moins si les partenaires le désirent, soumis à leurs critiques. Cette situation permet, semble-t-il, des ajustements dans le discours, les manières de faire le ministère. La présence de l'épouse stimule la recherche de moyens davantage conformes aux situations et aux aspirations du monde actuel. Cette situation particulière au ministère marié apparaît comme une force dynamisante pour l'Eglise. Le ministère marié est force pour l'Eglise parce qu'il se situe au plan d'une relation d'aide et d'un accompagnement à l'intérieur du couple. C'est comme si on regardait les besoins du monde à travers une lunette d'approche qui concentre sur le prisme du coeur deux approches, deux regards pour donner une image plus parfaite du réel. L'épouse est donc un prisme important, dans le ministère marié, pour réfléchir d'une façon particulière les images de la réalité que le monde lui envoie. Cette vision vient aider l'Eglise et les communautés chrétiennes à apprendre une façon particulière de vivre le ministère au coeur d'une communauté d'amour et de correction fraternelle.

Il y a sans doute beaucoup d'autres apprentissages qu'une épouse dont le mari est diacre contribue à faire réaliser à l'Eglise. On pourrait nommer la tendresse dans les relations, la prise en charge maternelle de situations plus particulières, la souplesse dans les approches et les relations avec les personnes, la disponibilité généreuse, sans oublier les apprentissages à faire réaliser à propos des déformations "cléricales". Mais il semble que les apprentissages présentés résument l'essentiel. Ce sont sept apprentissages que l'Eglise, il me semble, peut et doit faire en reconnaissant l'importance du ministère marié. Le chantier est vaste. Les épouses dont les maris sont diacres, sans être les seules à intervenir, doivent se convaincre d'assumer une large part du discours dans le savoir, le savoir-faire et le savoir-être. Elles peuvent permettre à l'Eglise d'apprendre du neuf, et d'intégrer ces apprentissages dans ses attitudes et ses pratiques à l'égard des épouses dont les maris sont diacres et, par voie de conséquence, à l'égard de toutes les femmes dans l'Eglise. Leur situation particulière permet de réaliser cela.

INFLUENCE TRANSFORMANTE

La description des apprentissages à faire réaliser à l'Eglise et aux communautés chrétiennes peut se comprendre et se faire grâce à la présence d'une femme dans l'entourage d'un ministre ordonné.

Depuis le début de ce mémoire, celle-ci a été présentée comme une "agente de changement". Cette situation particulière lui confère, à mon sens, trois obligations si elle désire devenir cette force "d'influence transformante": elle doit se faire aimée et appréciée; elle doit faire du sens avec son expérience; elle doit se réaliser dans un ministère marié. Ces trois obligations concernent personnellement l'épouse. Elles apparaissent, au coeur de sa réalité d'épouse, comme trois axes autour desquels se structure sa mission comme baptisée et surtout, dans la situation nouvelle qu'elle a à vivre, celle d'être épouse d'un ministre ordonné. Regardons de l'intérieur cette nouvelle donnée à travers la lunette de la satisfaction des besoins essentiels qui donnent à la

personne humaine son identité et lui assure une contribution à la réalisation de ses aspirations d'influencer le monde.

Les auteurs qui traitent de la psychologie de l'être et de la personne ramènent à trois les besoins qui lui permettent de vivre et de se réaliser: le besoin d'aimer et d'être aimé, le besoin de comprendre et le besoin de se réaliser. Voyons comment, à travers la nouveauté d'un ministère marié, la personne de l'épouse peut prendre en charge les apprentissages à faire réaliser à l'Eglise et aux communautés chrétiennes. En apprentissage, il est une donnée foncière qui a presque valeur d'absolu: on ne donne pas ce que l'on n'a pas; on ne fait apprendre à d'autres que ce qu'on a appris soi-même. Regardons comment ce modèle des besoins essentiels à satisfaire peut inspirer les épouses dont les maris sont diacres.

ETRE AIMEE ET APPRECIEE

Le fondement sur lequel repose toute personne épanouie, c'est "l'être aimé et apprécié". Une épouse dont le mari est diacre doit percevoir avec dynamisme comment les ministres engagés (évêques, prêtres, diacres, laïques engagés dans la mission) la considèrent et l'apprécient comme personne humaine, avant d'être épouse et partie prenante à un ministère marié. Cette condition étant présente, l'épouse pourra ainsi mieux identifier, comprendre et accepter les attitudes et les valeurs qui surgissent au cœur de son expérience. Elle pourra mieux, dans ses relations aux personnes, les aider à identifier, à comprendre et à accepter leurs attitudes. Elle comprendra mieux aussi les prêtres qui souffrent du manque d'une épouse dans leur environnement, de l'absence d'enfants dans leur vécu de ministre ordonné.

Cette compréhension de la psychologie du comportement me permet de poser l'un des axes de l'apprentissage que les épouses doivent se donner entre elles. C'est le savoir-être. Ce savoir consiste foncièrement à se comprendre au plus intime de sa personne. C'est

le savoir qui permet de découvrir les attitudes et la richesse d'une épouse dont le mari est diacre. C'est ce champ qui, d'ailleurs, permet aux épouses, avec le temps, d'être recherchées non pas pour ce qu'elles ont, mais pour ce qu'elles sont. Les épouses ont donc à apprendre à voir en elles les attitudes qui constituent la richesse de leur personne et qui leur confèrent l'estime et le respect des autres.

COMPRENDRE POUR FAIRE DU SENS

L'expérience des épouses dont les maris sont diacres est riche. Il s'agit de relire les deux premiers chapitres pour s'en rendre compte. Ce qui est important dans cette expérience des épouses, c'est de la faire comprendre. Dans l'acte de "comprendre", il est nécessaire que les épouses soient à l'écoute de leur propre expérience; qu'elles en maîtrisent les coordonnées. Il faudra qu'elles racontent, dans des récits simples, les richesses de leur expérience unique. Dans cette ligne d'action, il deviendra possible d'établir des corrélations entre les diverses expériences. Il deviendra possible d'en extraire les données pouvant servir à décrire la réalité des épouses. Egalement on pourra dégager différents modèles utiles pour l'avenir de la formation, en mettant en lumière les attitudes à développer, les éléments du savoir à maîtriser et les bases d'une spiritualité du service propre aux épouses de ministres ordonnés.

Le comprendre réfère ici au domaine du savoir. Il est du champ du contenu notionnel et théorique. Il est expertise. Il est relié aux compétences intellectuelles propres au phénomène des épouses de ministres ordonnés. Ce savoir ne peut être compris qu'à travers des mots, des concepts, des idées. Ce sont ces mots et concepts qui constituent le fond notionnel qui permet à d'autres d'accéder au cadre théorique de formation.

FAIRE DU SENS POUR CREER

La visée essentielle de l'acquisition de connaissances et de compétences réside dans le fait que toute personne humaine a un besoin vital de "faire", de "créer". Voilà une des aspirations fondamentales que recherchent les épouses dont les maris sont diacres. Pour les épouses l'acte suprême de la création s'est exercé, pour la plupart, dans l'acte de la maternité. Aucun homme n'a connu si intimement ce pouvoir créateur de la gestation et de l'enfantement.

Sous un rapport analogue, je dirais qu'une épouse dont le mari est diacre, par sa proximité avec un ministre ordonné, se voit confier un rôle important. Je veux parler de cette possibilité qui lui est donnée de créer, d'inventer un "modèle de faire épouse". En ce domaine, tout est à faire et développer.

Se réaliser, "créer" réfère ici au domaine d'apprentissage du "savoir-faire". Il touche à la compétence du "faire", c'est-à-dire au développement des habiletés nécessaires à l'exercice d'une fonction à l'intérieur d'un ministère marié. La découverte et la pratique du faire sont dans la vie l'une des compétences utiles à l'épanouissement de la personne. Cette capacité de "faire", de "transformer" actualise la personne d'une façon tangible.

Au coeur de l'expérience de l'épouse, ce champ de compétence rendra l'épouse habile à accompagner le mari dans l'exercice de son ministère. Il lui permettra de vibrer aux souffrances des personnes rencontrées, de les accueillir avec chaleur, d'accompagner celles et ceux qui sont dans le besoin, en acceptant de partager leur peines autant que leurs joies. Le développement d'habiletés donnera à l'épouse la capacité de travailler en partenariat et en co-responsabilité avec le mari dans l'élaboration et l'animation de projets qui concourent à la réalisation de la mission de l'Eglise.

Il deviendra possible d'identifier, et de développer ces différentes habiletés, dans la mesure où les épouses en concertation donneront à toutes d'accéder à leur expérience. C'est grâce à un discours sur les pratiques qu'on deviendra capable de nommer ces habiletés et par la suite de les intégrer dans différents contenus de formation comme objet de réflexion, de prise de conscience et d'apprentissage.

J'ai illustré, en les décrivant sommairement, trois champs de compétence qui cernent l'expérience des épouses dont les maris sont diacres: le champ des "attitudes", le champ des "comprendre" et le champ des "réalisations créatrices". Ces champs de compétence ne peuvent devenir pleinement accessibles que par les épouses elles-mêmes. Personne de l'extérieur ne peut en comprendre les données. Il y a donc dans cette dernière affirmation plusieurs compétences à faire découvrir et à nommer. Des structures cognitives peuvent naître pour nourrir la recherche sur le phénomène des épouses dont les maris sont diacres.

Devenir capable de saisir les données de leur expérience pourra, semble-t-il, assurer aux épouses une crédibilité plus grande aux yeux d'une institution ecclésiale trop longtemps privée d'une présence aussi proche et aussi dynamique qu'une femme et épouse d'un ministre ordonné. Ainsi, est-il permis de croire et d'espérer qu'à travers les premiers pas d'une élaboration du sens, les épouses deviendront facteurs de transformation des attitudes et des pratiques de l'Eglise à l'endroit des épouses dont les maris sont diacres, et par voie de conséquence, à l'égard des autres femmes en Eglise.

VOIES DE SIGNIFICATION OUVERTES PAR LA QUESTION SPECIFIQUE

La question spécifique de ma recherche voulait analyser comment la femme mariée à un diacre pouvait devenir avec le temps facteur de transformation des attitudes et des pratiques de l'institution ecclésiale à son égard et à l'égard des femmes en général. Les arguments élaborant le cadre théorique de ma réflexion laissent

émerger cinq voies de signification. Je les résume sommairement dans les paragraphes qui suivent.

Comme première voie de signification, mon cadre théorique a mis en lumière des femmes mariées à des diacres qui se définissent et se comprennent comme des "catalyseurs de transformation". C'est là, il me semble, l'essentiel d'une donnée importante à approfondir. Ce rôle particulier et unique, d'une femme mariée à un ministre ordonné, devra être reconnu par l'institution comme une participation importante à la vie de l'Eglise de l'avenir. Il ne fait pas de doute que l'institution sera forcée de revoir certaines de ses attitudes et de ses pratiques à l'égard des femmes mariées à des diacres. Il ne fait pas de doute aussi que ces femmes, avec un statut particulier, par la force des choses, dans l'institution, interrogent l'Eglise. Mais ce qui est encore plus révélateur, c'est de faire découvrir à ces femmes leur rôle d'agente de changement. Si ce rôle ouvre des perspectives de changement pour l'Eglise, il a aussi comme conséquence celle de voir les épouses mariées à des diacres ressaisir et mieux comprendre le sens de leur interpellation dans le projet diaconal. Il me semble que cela devient une révélation de plus des intuitions profondes qui se dégagent des réflexions du dernier concile du Vatican.

La deuxième voie de signification ouverte par mon cadre théorique met en lumière l'absence d'un discours propre aux femmes mariées à des diacres. En effet, force nous est de constater que le discours sur ces femmes est peu particulier voire même totalement absent. Il y a là, me semble-t-il, une faiblesse majeure de la part de l'institution qui n'a pas encore, à ma connaissance, pris officiellement position sur la place et la définition du statut qu'elle réserve à ces femmes. Elle n'a que très peu affirmé que ces femmes peuvent jouer un rôle nouveau dans l'organisation des ministères qui structurent la mission de l'Eglise. Alors que depuis au moins trente ans, et même avant le Concile Vatican II, le discours sur les diacres, leur mission, leurs insertion dans le service diaconal, a fait l'objet de différentes prises de

position officielles de la part de l'institution, le discours sur les épouses des ministres ordonnés est demeuré dans l'ombre d'un silence questionnant. Il se dit le plus souvent dans un discours marginal et tenu surtout par des théologiennes, des théologiens et des intervenantes diverses engagées dans la mission. Ce discours se résume souvent à des considérations d'ordre général et est toujours présenté dans la suite du diacre. La femme figure nettement en second. On est bien obligé de le dire pour que les femmes mariées à des diacres soient entièrement reconnues.

Cependant, le simple fait d'être présente et visible au ministère du mari provoque déjà le changement. Sans s'en rendre compte, bien des épouses annoncent les changements et les conversions à faire pour que leur présence au ministère trouve sa place au coeur du discours officiel de l'institution, encore fortement marquée par le célibat et l'absence de femmes mariées à des ministres prêtres ou évêques. L'ouverture de cette seconde voie de recherche peut devenir pour les femmes mariées à des diacres et pour les femmes dans l'Eglise une occasion pour l'institution de reconsidérer ses attitudes et ses pratiques envers la femme.

La troisième voie ouverte par mon cadre théorique met en évidence la nécessité de définir un curriculum de formation adaptée aux femmes mariées à des diacres. Il ne peut, me semble-t-il, y avoir de développement et de prise en charge d'un phénomène sans une solide formation. Les épouses mariées à des diacres sont une chance pour le développement des apprentissages à faire faire aux hommes autant qu'aux femmes engagés dans une démarche vers l'ordination diaconale. Il ne peut pas y avoir un curriculum de formation sans que des personnes, des épouses mariées à des diacres surtout, prennent le temps pour définir les modèles, les stratégies nécessaires à son élaboration. Il ne peut y avoir de curriculum sans qu'on dégage des expériences des épouses les données pouvant fonder un savoir, un savoir-faire et un savoir-être, pouvant devenir source d'inspiration des futures épouses en cheminement vers l'ordination diaconale de leurs maris.

Une quatrième voie émergeant de ma réflexion est celle de l'articulation d'un discours permettant de cerner les éléments de la vocation propre à ces femmes. On a dit, et on dit encore, qu'il n'est pas obligatoire pour les femmes de ressentir l'appel d'une vocation pour être en mesure de vivre à l'intérieur des activités d'un ministère ordonné. On peut dire que cela est vrai dans une certaine mesure. Cependant, étant affirmé ce qui précède, il faut tout de suite affirmer, en contre partie, qu'on ne peut pas parler d'une vocation, d'un appel particulier pour les épouses, aussi longtemps que celles-ci ne donnent pas accès à leur expérience au sujet de l'appel qu'elles peuvent ressentir au plus profond de leur être. On devrait se rappeler à ce propos qu'à l'origine de l'Eglise bien des vocations actuellement connues et reconnues n'étaient pas présentes dans le corps des ministères de la communauté chrétienne primitive.

Il y a, en ce domaine de la "vocation d'épouse" d'un ministre ordonné, une voie nouvelle de recherche et de compréhension. Cette voie d'une vocation particulière repose sur le discours vocationnel que ces femmes voudront bien, au cours des années, révéler au grand jour. Ainsi, elles rendront possible la mise en évidence des données nécessaires pour définir les contours d'un appel particulier relié ou non à l'expression de son accord donné au mari pour entreprendre une démarche vers le diaconat. Accord signifié d'une façon "symbolique", dans la liturgie de l'ordination, par le "OUI" donné à l'évêque.

La cinquième voie ouverte par les femmes mariées à des ministres diacres est celle de la symbolique. La foi chrétienne est faite de symboles. On est constamment renvoyé à l'invisible de la réalité par un nombre impressionnant de signes et de symboles. A propos des femmes dont les maris sont diacres, il semble qu'on pourrait assister à l'émergence d'une nouvelle façon d'expliquer et de comprendre l'envers des réalités humaines présentes dans un homme diacre et une épouse associés dans un ministère. Le mariage des deux partenaires et l'ordination d'un des deux, actuellement le mari, sont deux réalités symboliques qui nous obligent à chercher le sens caché et nouveau, communiqué par l'Esprit Saint

dans la poursuite de la mission de l'Eglise actuellement. N'y aurait-il pas, dans cette avenue, une nouvelle façon de dire Dieu et le Christ, sous les traits d'une symbolique les révélant d'une manière renouvelée au monde d'aujourd'hui dans la présence d'une femme mariée à un ministres ordonné?

Il m'a semblé que ce volet de ma recherche méritait une attention particulière. C'est à cette fin d'ailleurs que j'aurai l'occasion d'y revenir d'une façon spéciale dans le chapitre de l'interprétation. Pour le moment, je retiens simplement que la présence des femmes mariées à des ministres ordonnés est déjà un signe de l'Esprit à son Eglise.

CONCLUSION

Le quatrième chapitre laisse apparaître avec évidence que l'épouse dont le mari est diacre a un rôle important à jouer dans le ministère du mari. Elle joue ce rôle à partir de deux points de vue: d'une part, l'épouse donne au ministère du diacre une particularité, et une couleur nouvelle: tendresse, accueil, disponibilité; d'autre part, l'épouse interroge d'une nouvelle façon les attitudes et les pratiques d'une institution depuis trop longtemps animée par des hommes célibataires et marquée par l'absence de femme dans l'intimité du ministre.

Ces deux points de vue permettent de considérer les femmes mariées à des diacres comme des agentes de changement. Leur intervention joue autant du côté du ministre que du côté de l'institution ecclésiale. Même encore très peu reconnues, ces femmes associées à des ministres ordonnés participent directement ou indirectement à leur ministère et en partagent la dimension pastorale et, d'une façon ou d'une autre, les joies et les peines. Il est évident aussi que c'est par ces épouses, et uniquement par elles, qu'on aura accès à la richesse d'une expérience de foi et d'engagement qui permettra de mettre en lumière les savoirs nécessaires à la compréhension de ce qu'est

leur interpellation, leur charisme personnel, les aptitudes nécessaires à leur rôle d'accompagnatrice, voire même aux intuitions d'une particularisation de la vocation baptismale à partir de la situation d'épouse mariée à un ministre diacre.

De plus, le fait de vivre dans la proximité d'un ministre ordonné ouvre à l'Eglise des chemins nouveaux dans l'exercice du ministère marié. Cette prise en charge sera rendu visible dans des secteurs de vie où les femmes peuvent mieux que les hommes incarner des réponses de guérison libérante au sens évangélique du terme. Elles pourront en outre, se faire comprendre avantageusement des autres femmes qui, dans l'Eglise, vivent les souffrances et les blessures de la marginalisation.

Le quatrième chapitre m'a conduit de plain pied à mon interprétation. Il s'agit maintenant de comprendre comment Jésus a porté un regard particulier sur les femmes qu'il a croisées au cours de son ministère. On pourrait reconnaître que toute la réflexion qui précède concerne toutes les femmes baptisées. Mais il faut à ce moment-ci que les femmes mariées à des ministres ordonnés diaques se situent à la porte d'entrée des renouvellements qui, sous la mouvance de l'Esprit Saint, ouvrent, pour le monde, les chemins d'une Eglise recentrée sur son essentiel.

CHAPITRE 5

JESUS ET LES FEMMES

RECHERCHE D'INTERPRETATION

INTRODUCTION

Le premier chapitre de ce mémoire a présenté quatre récits de femmes dont les maris sont diacres, et qui portent par leur engagement une responsabilité nouvelle dans la structure ecclésiale. Au deuxième chapitre, j'ai dégagé, à l'aide d'autres récits, un certain nombre d'éléments pour faire saisir, dans leur essentiel, en quoi consiste la richesse de cette nouveauté pour l'Eglise. Un troisième chapitre s'est donné comme tâche d'établir les contours d'une problématique propre à cette catégorie de femmes de l'Eglise. Une question spécifique de recherche a été posée en terme du comment ces femmes pouvaient devenir "facteurs de transformation" pour l'institution qui les présente comme importantes dans le projet diaconal. Le quatrième chapitre a situé ces femmes mariées à des ministres ordonnés comme des agentes de changement des attitudes et des pratiques de l'Eglise à l'égard d'elles-mêmes et, par voie de conséquence, à l'égard des autres femmes en Eglise.

Pour introduire le cinquième chapitre de mon mémoire, je reformule la question spécifique de ma recherche.

Dans la pratique actuelle du diaconat permanent, comment l'épouse dont le mari est diacre, en solidarité avec les autres femmes en Eglise, peut devenir facteur de transformation des attitudes et des pratiques de l'Eglise à l'égard des femmes.

Ce qui m'intéresse dans ce présent chapitre, c'est de m'attarder sur les termes contenus dans l'expression "attitudes et pratiques de l'Eglise à l'égard des femmes". Si je décompose cette chaîne de mots, j'en considère quatre plus particulièrement: "attitudes", "pratiques", "Eglise", "femmes". Comme l'Eglise est au coeur de mon énoncé, c'est donc par elle d'abord que j'essaierai de comprendre comment des épouses mariées à des ministres ordonnés diacres peuvent progressivement favoriser une transformation des attitudes et des pratiques de l'Eglise à l'égard des femmes.

Pour réaliser cette réflexion, le cinquième chapitre présente comme thème central les attitudes et les pratiques de Jésus à l'égard des femmes. Cette herméneutique des attitudes et des pratiques de Jésus dans ses rapports avec certaines femmes de l'Evangile me permettra d'apporter bien modestement un certain éclairage sur comment Jésus a placé certaines femmes au coeur de sa mission et les a ainsi promues à des rôles et des fonctions renouvelés pour le service des hommes et des institutions autant profanes que religieuses.

Le présent chapitre se développe en cinq étapes. Une première étape fait un survol rapide de la condition des femmes au temps de Jésus. Une deuxième étape sera consacrée à l'étude du texte des noces de Cana. Une troisième étape essaiera de voir, à travers les comportements de la mère de Jésus, comment cette femme a modifié des pratiques jusqu'alors peu reconnues au temps de Jésus, et au monde juif. La quatrième étape permettra d'appliquer cette situation particulière de la mère de Jésus aux épouses qui sont mariées à des diacres. Enfin, une cinquième étape me permettra de dégager quelques "possibles" utiles aux femmes dont les maris sont diacres pour mieux réaliser leur mission de femmes mariées à des diacres.

CONDITIONS SOCIALES DES FEMMES AU TEMPS DE JESUS

Au temps de Jésus⁽¹⁾, socialement, la femme vit en retrait du monde. Elle n'a pas une participation à la vie politique. Elle donne l'image de la soumission voire de la domination. Elle est assujettie à une organisation sociale entièrement masculine.

Dans le cadre de cette section de ma recherche, je me suis intéressée particulièrement à regarder sommairement la vie sociale des femmes au temps de Jésus à partir de trois points de vue: la vie publique, la vie privée de la femme juive, la vie religieuse d'une femme juive.

Vie publique

La vie publique des femmes, comparativement à celle des hommes, se caractérise particulièrement par la "ségrégation". D'ailleurs, le port du voile en public semble en être le symbole évident: jamais une femme juive ne sort de sa maison sans recouvrir son visage du voile. Manquer à cette norme sociale peut entraîner pour la femme un renvoi de son mari. Celui-ci n'étant pas obligé de lui verser les redevances qui lui sont dues en vertu du contrat de mariage.

Les règles de la bienséance ont développé certains comportements de la part des hommes vis-à-vis des femmes. Par exemple, les hommes parlent très peu aux femmes en public; ils évitent de s'attarder à regarder une femme mariée; ils ne se permettent pas de se retrouver seuls avec la femme. Encore plus évident, sur la rue, sur la place publique, les hommes s'abstiennent de même saluer une femme quel que soit leur degré d'amitié ou de connaissance. Et si, par hasard ou par choix, une femme est surprise en conversation sur la rue avec un homme, il est clair que son mari

1. Pour traiter cette section de ma recherche, je me suis inspirée abondamment d'un article de Lucie Clermont et de Patrice Perreault: L'histoire d'une passion: Jésus et les femmes, paru dans la revue "Scriptura" Par les mains d'une femme, La bible lue de l'autre côté, no 10, septembre 1992, p 39 à 42.

peut la répudier. Bref, on comprend que, dans de telles conditions et à partir de normes sociales si sévères, la femme ne sort que très peu de la maison.

La précédente situation se constate surtout dans les villes. Dans les milieux dit "populaires", il semble que les femmes n'aient pas à mener une vie aussi cachée, recluse et soumise à des normes aussi rigides. Il semble que le port du voile ne soit pas aussi drastique que dans les grands centres. J'en prends pour preuve le constat qu'on peut faire de voir des femmes à la campagne, peu préoccupées des travaux domestiques, accomplir par contre des tâches réservées aux hommes dans la cité. On connaît des femmes responsables de commerces, de boutiques; certaines sont marchandes. Egalement, il n'est pas rare de voir qu'une femme participe activement aux travaux des champs avec son mari et ses enfants.

La vie privée de la femme juive.

La vie privée de la femme juive souffre de la même réclusion que celle de la vie publique. Ainsi les garçons ont priorité sur les filles. L'emploi du temps d'une fille juive se passe à faire l'apprentissage des tâches domestiques. C'est à elle que revient la garde des petits frères. En regard du père, la fille est soumise aux mêmes exigences que le fils. La règle sociale veut qu'elle remplisse les mêmes devoirs que le garçon à l'égard du père, avec la nuance, que pour elle, il n'est pas question de lui donner accès au même droit que le fils. A titre d'exemple, on retiendra qu'à la mort du père, c'est le fils qui a droit à l'héritage et non pas la fille.

Un autre constat de la soumission de la femme juive se vérifie dans les grandes étapes importantes de la vie: les fiançailles, le mariage et la vie conjugale.

La fille juive est fiancée jeune: vers onze ou douze ans. C'est au moment des fiançailles que la fille passe de la tutelle du père à celle de son mari. Celui-ci exerce sur elle la même auto-

rité que le père. Si on devait comparer la situation sociale d'une fiancée juive, on pourrait dire, semble-t-il, qu'elle ne diffère pas tellement de la situation de l'esclave: on achète une femme avec de l'argent; ceci donne droit au mari, par contrat, d'avoir des relations sexuelles. Pour l'esclave, l'acquisition se fait par l'argent, en signant un contrat qui marque la prise de possession.⁽²⁾

L'année des fiançailles terminée, la fille est mariée. Elle quitte la maison paternelle et vient habiter chez les parents de son mari. Elle commence alors sa vie d'épouse. La seule chose qui la distingue de l'esclave, c'est qu'elle peut posséder des biens. Mais ce droit est vite restreint. Si elle peut posséder le bien, elle ne peut cependant en disposer. Ce droit lui est assuré uniquement par le contrat de mariage qui a fixé le montant d'argent, ou le bien, qui lui sera versé advenant une séparation ou encore à la mort de son époux.

La vie conjugale ne diffère pas tellement au point de vue des tâches de la vie de la jeune fille; ce qui change, c'est la répartition des tâches. Le mari assure à son épouse nourriture et logement. En cas de maladie, il lui fournit les médicaments. A la mort, il lui assure la sépulture. De son côté, l'épouse a l'obligation d'entretenir la maison à travers les tâches quotidiennes du ménage, moudre et cuire le pain, préparer les repas et allaiter les enfants. Détail important, l'épouse doit faire le lit de son mari. C'est la situation de servante à l'égard de son maître. Au plan moral et dans la relation hiérarchique de la famille, elle obéit à son mari comme les enfants obéissent et respectent leur père. Cependant, dans l'exercice du respect que les enfants doivent à leurs parents, la mère juive passe au second plan après le père.

Une précision sociale importante pour mieux comprendre la situation de la femme: seul l'homme a droit de se divorcer; il peut répudier son épouse au gré de ses humeurs. Cependant le divorce

2. Voir J. Jeremias, Jérusalem au temps de Jésus, Cerf, Paris, 1976, p. 481, ouvrage cité dans la revue Scriptura no 10.

est plutôt rare, compte tenu du risque de souillure publique de la part du mari et l'obligation de celui-ci de verser la somme établie par le contrat de mariage.

A la mort de l'époux, si le couple n'a pas d'enfant mâle pour assurer la descendance, la veuve doit attendre une demande ou un refus d'un frère du défunt. Ce n'est qu'après le refus d'un frère que la veuve peut se choisir un nouveau mari comme le prévoit la loi du Lévirat.⁽³⁾

La vie religieuse d'une femme juive.

La description sommaire de la vie sociale des femmes juives ainsi que la vie familiale se prolonge au temps de Jésus dans la vie religieuse. On trouve, particulièrement dans le Lévitique, les règles prescrites par la législation religieuse à l'égard des femmes. Dans la Thora, le livre de loi, la femme n'est nullement l'égale de l'homme. Elle n'a pas obligatoirement à faire le pèlerinage à Jérusalem. Il lui est interdit d'étudier la Thora. Ce n'est pas elle qui reçoit la tradition orale. Elle est limitée dans ses droits religieux de même que dans ses devoirs.

Dans la pratique religieuse juive, les tabous reliés au sang ont largement influencé les règles du religieux, surtout chez les femmes. Pour le juif, le sang est synonyme de vie. Comme le rappelle la Genèse, le sang est un don de Dieu. L'homme ne peut en disposer à sa guise.⁽⁴⁾ De plus, la femme, par son écoulement sanguin, contracte une impureté rituelle qui l'exclut de la plupart des pratiques du culte. A ce propos, le Lévitique impose un long rituel de purification à la femme qui l'empêche de pouvoir être associée directement aux pratiques du culte.⁽⁵⁾

Tant aux plans social que religieux, enfants mineurs et femmes ont pour maître un homme. Autant l'un que l'autre sont limités dans leurs droits sociaux et religieux. La joie est au comble à

3. Dt 25, 5-10.

4. Gn 9, 5-6; voir note "e" dans la bible de Jérusalem; Lv 17, 11.

5. Lire à ce sujet, Lv 12, 1-8; 15, 19-30.

la naissance d'un enfant mâle. Au contraire, la naissance d'une fille est souvent perçue comme inutile et peu nécessaire au développement du clan familial.⁽⁶⁾

Bref, soumise au père dans sa famille d'origine, et par la suite à son époux dans le cadre de la vie familiale et conjugale, la femme au temps de Jésus est peu considérée. La richesse de leur personne pour le clan est surtout leur fécondité. Il est intéressant de voir comment Jésus a commencé à changer le cours de l'histoire de la femme dans le projet du royaume qu'il est venu instaurer.

Une femme dans la vie de Jésus

On ne saurait nier l'évidence que les femmes ont été présentes et assez actives dans la vie de Jésus. Il est entouré de femmes. Si on tient compte du fait que les femmes au temps de Jésus sont peu reconnues, les retrouver nommées dans des textes d'évangiles leur confère un statut, et une importance particulière aux yeux de Jésus. Et cela est bien manifesté dans les récits qui présentent les femmes en écoute des messages de Jésus et qui font mission de disciples.

Entouré de femmes, Jésus, cependant, ne les choisit pas au même titre que les Douze. Ce sont plutôt les femmes qui ont choisi Jésus. Peu importe, les femmes sont présentes à Jésus et celui-ci les considère. Cette situation va fournir à Jésus de multiples occasions de faire entendre et comprendre aux femmes une parole libérante particulière, et de leur apporter ainsi une espérance de libération, sinon dans les normes sociales, du moins au plus intime de leur personne, en leur permettant d'accéder à la dimension spirituelle de leur être.

6. Lv 12, 1-8; voir note "a", bible de Jérusalem.

Cana et la mère de Jésus

J'ai retenu, en particulier, Marie, la mère de Jésus, pour tenter de mieux comprendre la relation, sans doute affective d'abord, mais surtout la relation de maître/disciple qui s'est établie très tôt entre Jésus et sa mère. Ainsi, je crois qu'il me sera facile de faire comprendre la relation que Jésus a voulu entretenir avec les autres femmes qui ont connu son ministère et partagé ses préoccupations de faire advenir un monde nouveau.

Je regarderai agir Marie, la mère de Jésus, non pas au coeur des récits merveilleux de l'enfance, mais plutôt au début de la vie publique de Jésus. On les retrouve à une fête populaire, à Cana, à l'occasion d'une noce.⁽⁷⁾

Ce texte des noces de Cana n'a pas été écrit par Jean pour nous donner des précisions sur ce qui s'est vraiment passé ce jour-là. Il faut le comprendre, semble-t-il, beaucoup plus par les dessous théologiques qu'il laisse transparaître. Ce texte devient surtout intéressant pour mon étude, dans la mesure où il me permet de comprendre, de juger et d'apprécier le comportement de la mère de Jésus qui prend une part significative dans ce premier signe, donné par Jésus, du futur "festin messianique". Je présente ici les éléments essentiels à la compréhension de ce récit des noces de Cana, en deux étapes: compréhension du texte, et rôle de Marie dans l'Alliance nouvelle.

Compréhension du texte.

Il est intéressant de noter que le récit nous situe au "troisième jour", c'est-à-dire deux jours après la promesse faite à Philippe et Nathanaël: "En vérité, en vérité je vous le dis, vous verrez

7. La présente section de mon étude s'inspire très largement de l'analyse que fait Alain Marchadour dans "L'Évangile de Jean", commentaire pastoral, Centurion/Novalis, Paris/Outremont 1992, p. 54 à 59.

le ciel ouvert et les anges de Dieu monter et descendre vers le fils de l'homme."⁽⁸⁾ Cette précision dans le temps situe l'évangile sur une semaine complète. Elle se termine le septième jour par la manifestation de la gloire de Jésus au verset 2, 11 du récit.⁽⁹⁾ Ceci est révélateur de possibles et intéressantes interprétations, comme le souligne l'ouvrage sous la direction de Paul-Emile Langevin: "Les Evangiles, traduction et commentaires des quatre évangiles".⁽¹⁰⁾ En effet, les sept jours de la semaine ne peuvent-ils pas nous rappeler les sept jours de la création de la Genèse⁽¹¹⁾, et nous faire comprendre que Jésus est ici, à Cana, à l'origine d'une création nouvelle? De même, ce troisième jour n'évoque-t-il pas la résurrection de Jésus qui donne naissance à la nouvelle création? "Or cette nouvelle création et la manifestation de la gloire du Christ sont anticipées dans ce signe"⁽¹²⁾ donné à Cana.

Au coeur de cette action messianique de Jésus, il y a une femme, Marie, sa mère. Suivons à la trace son agir et son influence. Pour le besoin de mon étude, j'emprunte le développement de deux petites scènes, à l'étude de Alain Marchadour sur le texte des noces de Cana: Jésus et sa mère (vv 3-4); La mère de Jésus et les serviteurs (vv 5-6).⁽¹³⁾

1ère scène - Jésus et sa mère.

Dans les noces juives, qui duraient une semaine, l'élément constitutif et essentiel était le vin. Or dans ces noces à Cana, en Galilée, "on manqua de vin" (v 3a); c'est ce fait qui déclenche le récit. Avait-on manqué de vigilance dans la préparation de cet élément important de la noce? Le narrateur du récit n'y attache pas d'importance. On ne le saura pas.. La mère de Jésus constate le manque de vin et prend l'initiative de

8. Jn 1, 51.

9. Bible de Jérusalem, note "k".

10. Rochais Gérard, dans "Les évangiles", traduction et commentaires des quatre évangiles, ouvrage collectif sous la direction de Paul-Emile Langevin "et al" Montréal, Bellarmin 1980, p. 564-567.

11. Gn 1.

12. Idem.

13. Les titres sont de Alain Marchadour, op. cit., p. 55-57.

L'intervention. Son intervention se fait à travers une affirmation plutôt que par une question directe: "Ils n'ont pas de vin" (v 3b). Il y a dans cette demande une forme de respect. C'est d'ailleurs souvent ainsi que l'évangile de Jean fait les choses. C'est civilisé... Evoquons seulement au passage une situation semblable: la demande de Marthe et Marie pour que Jésus intervienne auprès de leur frère: "celui que tu aimes est malade." (14)

Dans le récit des noces de Cana, on se serait attendu à ce que la question vienne du maître du repas, sinon le marié. N'est-ce pas leur responsabilité de voir à ce que le vin ne manque pas? On assiste ici à une "substitution des rôles" comme le fait remarquer Alain Marchadour. (15)

L'affirmation de la mère de Jésus déclenche entre lui et elle un dialogue des plus surprenants, proche de l'énigme. Voici comment Alain Marchadour aborde l'interprétation de ce dialogue entre Jésus et sa mère:

"La réponse de Jésus (littéralement; il dit: "qu'y a-t-il entre toi et moi?") ne laisse aucun doute sur la nature de l'échange. Cette formule hébraïque est souvent attestée dans l'Ancien Testament et signifie toujours un malentendu: soit que quelqu'un sollicite d'intervenir dans les affaires d'un autre s'y refuse, soit que quelqu'un s'occupant des affaires d'un autre se fasse éconduire". (16)

Ce qui est particulièrement révélateur dans ce dialogue apparemment dur est, comme le précise Alain Marchadour, "une mise à distance" de la part de Jésus. C'est une invitation pour sa mère à dépasser sa maternité charnelle pour devenir disciple.

Ainsi le "mon heure n'est pas encore venue" peut se comprendre à travers deux interprétations: celle qui place un point d'interrogation à la phrase et qui pourrait se lire: "Mon heure

14. Jn 11, 3.

15. Idem, p. 56.

16. Idem, p. 56.

n'est-elle pas venue?"⁽¹⁷⁾, ou l'autre qui présente les noces de Cana comme l'anticipation du signe de la croix. Et c'est dans ce sens intéressant, que je retiens d'ailleurs, que même sa mère ne peut en décider l'heure. Cela revient à son Père de la déterminer. Cela me fait croire qu'à Cana, la mère de Jésus est devenue, comme le pense plusieurs auteurs, la première disciple.

2e scène - La mère de Jésus et les serviteurs.

C'est par un conseil de la mère de Jésus que prend fin son dialogue avec son fils; "Tout ce qu'il vous dira, faites-le." A peu de mots près nous retrouvons ce même passage dans l'histoire de Joseph, le patriarche: "Puis tout le pays d'Egypte souffrit de la faim et le peuple demanda à grands cris du pain à Pharaon, mais Pharaon dit à tous les Egyptiens: «Allez à Joseph et faites ce qu'il vous dira.»"⁽¹⁸⁾ Le parallèle qu'on peut faire concerne Jésus et Joseph. Celui-ci a procuré du pain aux affamés comme Jésus va procurer le vin à ceux qui font la noce. Le vin est à comprendre dans le sens du renouveau que Jésus apporte, et à la nouvelle alliance qu'il va sceller dans le sacrifice de la croix. Et comme Marie, dans les versets précédents, est passée de la mère charnelle à la condition de première des disciples, ainsi que le souligne Alain Marchadour, les versets 5 et 6 attestent que Marie a franchi le seuil auquel l'invitait Jésus. Elle donne une adhésion inconditionnelle à son fils qui devient, pour elle, le messie promis, le révélateur du Père. C'est en ce sens que la mère de Jésus devient pleinement disciple, et elle affirme son passage, sa conversion dans cette simple phrase aux serviteurs de la noce: "Quoiqu'il vous dise, faites-le."

17. Idem, p. 56.

18. Gn 41, 55.

Rôle de Marie dans l'alliance nouvelle.

Les noces de Cana sont le symbole du "festin messianique". L'importance de ce thème est souvent utilisé dans l'Ancien Testament. Ce festin messianique est rehaussé en importance par la présence du vin qui devient le signe de son accomplissement. Cette présence du vin est fortement marquée dans l'Ancien Testament. En pensant aux temps messianiques, le prophète Osée écrit: "la terre répondra au froment, au vin nouveau et à l'huile fraîche, et eux répondront à Yizéel."⁽¹⁹⁾ Sous le même thème, Isaïe, dans l'attente des derniers jours, évoquera le "festin messianique" ainsi: "les moissonneurs mangeront le blé et loueront Yahvé, les vendangeurs boiront le vin, dans mes parvis sacrés."⁽²⁰⁾ Avec Jésus, à Cana, l'excès de vin fait entrer dans les temps messianiques annoncés. Il réalise la promesse faite depuis des millénaires dans l'Ancien Testament.

Dans ce texte des noces de Cana où nous est révélé Jésus comme messie et comme maître de la noce nouvelle, celle de l'avènement de la création nouvelle, Marie, la mère de Jésus apparaît comme la figure d'Israël renouvelé. Sa tâche, celle de disciple, la fait se préoccuper du manque de vin. Elle souligne, dans le respect la négligence des responsables de la noce: le maître et le marié. En ce sens, Marie inaugure, comme disciple, la tâche préoccupante de voir à ce que la nouvelle création ne manque pas du nécessaire, du vin, symbole de la richesse et de l'abondance du nouveau règne instauré par Jésus. Marie est aussi celle qui prend l'initiative de la démarche pour faire advenir ce nouveau royaume. Qui plus est, Marie sensibilise les serviteurs à ce qui pourrait se passer: "Faites tout ce qu'il vous dira." N'est-ce pas là une clé qui fait comprendre comment Marie est demeurée ouverte, confiante et disponible? Elle renvoie les serviteurs de la noce à une confiance sereine en celui qu'elle-même vient de

19. Os , 21-24.

20. Is 62, 9.

rencontrer en profondeur. C'est en ce sens que Marie, la mère de Jésus, incarne la nouvelle figure du monde à venir, du monde nouveau que Jésus s'apprête à mettre en chantier pour qu'arrive le règne de Dieu. Marie préfigure la lignée de tous les disciples qui porteront la responsabilité d'annoncer à toute créature que le règne de Dieu est arrivé. Monde nouveau, règne de Dieu, création nouvelle, royaume nouveau, voilà autant d'expressions pour dire et traduire le festin messianique dont Marie a été la première à en voir et à en comprendre la signification profonde.

Pour me résumer, j'emprunte à Alain Marchadour ma conclusion à propos du rôle de Marie dans l'avènement du renouvellement de la création:

"La mère de Jésus est là: elle est celle par qui la fête entre Dieu et l'humanité redevient possible. Elle conduit le nouvel Israël (symbolisé ici par les serviteurs) vers Jésus. Mais en le faisant, elle devient elle-même la femme, la figure du nouvel Israël, qui se soumet à son fils: "Quoi qu'il vous dise, faites-le." La quantité et la qualité exceptionnelle du vin signifie que la fête messianique est engagée et que désormais le vin ne saurait manquer. "Ont-ils tout bu?" s'interrogeait un Père de l'Eglise. Non, car nous en buvons encore." (21)

Application - Marie et les épouses

Cette lecture post-pascale est riche d'enseignements pour le mémoire que je consacre à la compréhension du statut et du rôle des épouses mariées à des diacres. La richesse des noces de Cana, particulièrement dans le rôle tout discret de la mère de Jésus, est, me semble-t-il, à découvrir comme chemin de lumière, de vérité et d'engagement pour les femmes qui acceptent de vivre dans le cadre du projet diaconal.

21. Op. cit. p. 58.

On l'a dit plus haut, les noces de Cana préfigurent le "festin messianique". La présence d'une femme, mère de Jésus, à proximité de celui qui se présente comme le nouvel Adam, et qui marque le passage de l'ancien monde au monde nouveau, m'a inspiré bien des similitudes entre ce que je suis, et ce que sont d'autres femmes mariées à des diacres. Ces femmes sont devenues, en acceptant de vivre à l'intérieur d'un projet diaconal, à la manière de Marie, qui dans l'environnement de Jésus, a participé indirectement à la mise en oeuvre du renouvellement de l'Alliance ancienne, des femmes d'aujourd'hui qui ont sans doute compris comment elles pouvaient participer à la renaissance de l'Eglise post-conciliaire. N'est-ce pas l'équivalent d'une création nouvelle, si l'on considère que le diaconat est un produit du dernier concile?

Ce qui est particulièrement intéressant, c'est de constater que la mère de Jésus, lors des noces de Cana, a joué le rôle de révélatrice et de matrice de l'Alliance nouvelle. On voit cette femme se convertir à son rôle de disciple; puis successivement, elle devient initiatrice, intermédiaire, conseillère. Voilà quatre faits qui confèrent à Marie, dans l'événement des noces de Cana, un statut particulier dans la mise au monde de la création nouvelle. A cette femme, il a été donné de vivre des attitudes d'accueil, de respect, de vigilance, d'attention et d'ouverture.

Les femmes, dont les maris sont diacres, ne peuvent-elles pas s'inspirer, dans l'"être épouses" et dans "le faire épouses" de ministres ordonnés, de cette femme des noces de Cana? Je crois que c'est possible, et particulièrement intéressant, d'aborder la question des épouses, en présentant Marie, mère de Jésus, comme celle qui peut inspirer les gestes et les paroles des femmes qui vivent et s'engagent bien souvent comme coresponsables et partenaires d'une mission propre au diacre, mais qui décident d'accompagner par choix personnel.

Les pages qui suivent sont un effort pour appliquer le comportement de la mère de Jésus à Cana, à la vie et à la

pratique des femmes mariées à des diacres, dans l'Eglise. Cette réalité des femmes mariées à des ministres ordonnés diacres, je tenterai de la démontrer sous les quatre aspects suivants: des épouses disciples, des épouses initiatrices, des épouses intermédiaires, des épouses conseillères.

Des épouses disciples

L'une des grandes conversions que Marie fait et vit d'une façon particulière lors du miracle de Cana, récit post-pascal, c'est de se convertir non plus à son rôle de mère charnelle de Jésus, mais à son nouveau rôle que lui confère Jésus, celui de disciple. C'est en ce sens que les exégètes lui confèrent le titre de première disciple.

Est-il trop osé de faire un premier rapprochement de la conversion qu'opère Marie à Cana pour devenir disciple, de la conversion que doit faire une épouse mariée à un homme qui devient diacre? Pour elle, ne s'agit-il pas d'assumer autrement son statut de baptisée, en approfondissant sa qualité de disciple de Jésus et en se donnant une participation nouvelle dans la mission de continuer la réalisation du Royaume? Il me semble qu'il y a là une avenue intéressante à mieux connaître.

Dans la situation stable d'un couple, l'épouse est déjà disciple. Elle l'est d'ailleurs par son baptême. A l'intérieur du mariage, pour elle, être disciple consiste à assumer sa mission de partenaire dans un projet d'amour qui va devenir, pour le monde, image et symbole de l'amour de Dieu pour les hommes et les femmes. Cette mission est spécifique au mariage. L'épouse est un peu comme Marie, mère charnelle de Jésus avant sa rencontre à Cana: elle assume sa mission spécifique de mère en prenant soin et en consacrant son temps à être disponible à sa famille.

Mais voilà qu'un jour, un des partenaires du couple, le mari, songe à un projet diaconal. L'épouse s'y inscrit par choix. Puis

il y a le discernement, la formation, les étapes du cheminement vers l'ordination qui consacre son accord par le "OUI" donné à l'évêque. Elle se voit donc confier officieusement, puisqu'elle n'est pas ordonnée comme le mari, un rôle nouveau qu'elle jouera souvent d'une façon obscure, et parfois dans l'ombre de l'époux. Elle a à se convertir à des tâches nouvelles, et ainsi, à vivre en disciple, pour une mission commune dans le service, à l'exemple de Jésus serviteur. C'est en cela que l'épouse, par son choix d'aller de l'avant avec le mari, deviendra celle qui le soutient et l'encourage. Pour ce faire, l'épouse doit obligatoirement se convertir à cette nouvelle vocation de disciple qui la rend responsable de la mission autrement, et dans d'autres sphères d'activités connexes à la vie qu'elle partage avec un ministre ordonné.

Comme Marie à Cana, l'épouse peut se situer dans un fondement essentiel que lui confère son statut d'épouse mariée à un diacre. En effet, le "ils n'ont pas de vin" ne peut-il pas devenir pour le monde actuel "ils n'ont pas de quoi faire la fête"? Remarque judicieuse pour notre temps où il manque de ces femmes et de ces hommes qui portent, dans leurs paroles et dans leurs engagements, les signes dynamiques de la création nouvelle. Cette remarque a été à l'origine de la conversion de Marie. Ne peut-elle pas aussi se transformer en besoin de pasteurs, et devenir facteur de conversion d'une épouse mariée à un diacre, et lui ouvrir des chemins nouveaux dans son "être disciple" autant que dans son "faire disciple"? Cette nouvelle situation de l'épouse ne peut-elle pas également faire émerger, sous la mouvance de l'Esprit Saint, au plus intime de son être, une vocation de disciple engagé dans une mission commune de servir à la suite du Christ serviteur?

Quand je considère le chemin que plusieurs épouses mariées à des diacres ont réalisé, je ne suis pas loin de penser que ces femmes, par l'ordination, ont accueilli cette vocation commune au service, et qu'elles sont disposées à en vivre les joies et les peines, comme Marie jusqu'à la croix. Pour ces femmes, la restauration du diaconat d'hommes mariés constitue une nouvelle

marque de délicatesse que l'Esprit Saint a donné à notre temps. C'est, il me semble, une des voies empruntées par l'Esprit pour rendre au monde actuel le message toujours nouveau de Jésus à Cana lorsqu'il a changé l'eau en vin et ainsi préfiguré par ce miracle, l'Alliance nouvelle concrétisée dans la résurrection de Jésus qui est fait Christ, Seigneur de l'histoire et maître de l'univers.

Les épouses mariées à des diacres me révèlent quelque chose de grand et de noble qui fait partie de l'Évangile: être disciple. Ces femmes comprennent ce que nous dit Xavier-Léon Dufour à propos des disciples. "Le disciple est celui qui est en relation étroite et définitive avec la personne de Jésus et qui, sur son appel, «marche à sa suite»".⁽²²⁾ Ces épouses mariées à des diacres, comme Marie, première disciple, et comme tous les autres, sont aguerries et sont prêtes à donner leur vie pour le service du frère et de la soeur. N'est-ce pas un peu de cela que découvrent et vivent ces femmes mariées à des diacres? Je le pense, je le crois et je le vis personnellement, et mon expérience me fait affirmer que les autres femmes le vivent également avec la même intensité et la même rigueur que moi.

Des épouses initiatrices

Drôle de titre diront plusieurs! Il faut se rappeler qu'à Cana, l'un des rôles de la mère de Jésus a été de prendre l'initiative de l'action qui devait entraîner le miracle de Cana. N'est-il pas vrai que, dans l'exercice du ministère du mari, l'épouse peut être à l'origine d'un service, d'un ministère particulier et nécessaire à la mission de l'Église? A cette question, il me faut répondre par l'affirmative. En effet, il n'est pas rare de constater, du moins dans l'expérience des femmes mariées à des diacres d'ici, que, par leur situation dans le couple, ces épouses peuvent être à l'origine d'un mouvement qui entraîne l'époux à poser des gestes et des actions qu'il ne poserait pas ou qu'il retarderait. En ce sens, ces femmes peuvent devenir des

22. Xavier-Léon Dufour, Dictionnaire du Nouveau Testament, Seuil, Paris VIe, 1975, p. 210.

agentes qui prennent l'initiative et ainsi, aider leurs époux à entrer plus avant dans leur ministère.

Tout comme Marie à Cana, les épouses des diacres deviennent des initiatrices à travers des paroles empreintes de respect amical qui finissent par convaincre l'époux d'agir dans telle ou telle direction, voire même de modifier ses façons de comprendre et d'exercer son ministère. Dans ces moments de changement, les épouses exercent un rôle souvent affectif qui consiste à soutenir, redonner confiance et révéler aux diacres de nouvelles motivations.

Prendre l'initiative auprès des diacres est sans doute le premier rôle des épouses quand on rapproche leur comportement de celui de Marie, à Cana. Mais ce n'est pas uniquement là qu'elles exercent ce rôle. Elles l'exercent également auprès de l'institution ecclésiale. Ces femmes sont certainement à l'origine d'un questionnement sur l'ordination des femmes dans l'Eglise. On questionnait ce besoin de quelques femmes avant l'avènement du diaconat, mais avec l'arrivée d'un diaconat d'hommes mariés, cette question devient plus réelle et plus actuelle car, pourquoi l'ordination pour un partenaire du couple et pas pour l'autre? Quelques-unes chez les épouses dont les maris sont diacres le questionnent avec plus d'intensité et d'intérêt. D'autres, plus discrètes, portent cette question avec plus de réserve. Enfin, il y a celles qui ne se sentent pas directement touchées par cette question et qui signifient ouvertement qu'elles ne sont pas intéressées par l'ordination pour elles-mêmes. On ne peut donc nier facilement que ces femmes sont à l'origine d'une nouvelle façon de poser le problème de l'ordination des femmes à l'institution ecclésiale. Et en posant la question, force nous est de comprendre que l'Eglise, par la force des choses, fait des pas, sans doute minimes, en ce domaine, mais des pas tout de même.

Dans leurs relations avec l'institution, les épouses mariées à des diacres portent avec elles des questions qui s'adressent à ses attitudes et à ses pratiques à l'égard des femmes impliquées

dans les divers services et ministères pour la réalisation de la mission. Sans doute que beaucoup de femmes impliquées dans la mission de l'Eglise questionnent celle-ci dans ses attitudes et ses pratiques à l'égard des femmes, mais comme le fait remarquer Philippe Warnier dans son livre "Le Diaconat":

"L'épouse (mariée à un diacre) est vite repérée comme "femme de diacre" avec les charges et les contraintes que cela suppose et les attentes éventuelles que cela suscite." (23)

Il me semble que nous sommes ici en présence d'une force initiatrice, un dynamisme d'origine qui donne aux épouses mariées à des diacres un rôle certain qui influence les mouvements de l'Eglise dans sa réflexion sur ses attitudes et ses pratiques à l'égard des femmes impliquées dans la mission.

La présence de ces femmes dans l'environnement d'un ministre ordonné ne peut que permettre à l'Eglise des remises en question sur certaines de ses structures, des normes qui règlent son agir, voire même des lois qui occultent présentement la pleine participation des femmes à toute la vie de l'Eglise. Il semble que c'est à ce phénomène que Philippe Warnier fait allusion dans le texte cité précédemment, quand il parle des "attentes éventuelles que cela suscite". Sans le savoir toujours, ces femmes ont le mérite de susciter l'espérance de voir se concrétiser l'abandon de certaines pratiques de l'institution définies, incontournables parce que dites de droit divin.

Voilà en quoi les épouses mariées à des diacres peuvent, à l'exemple de Marie à Cana, devenir des initiatrices dans un mouvement de changement dans les attitudes et les pratiques institutionnelles. Comme Marie, sans forcer les événements, ces femmes proclament, par leur présence dans l'institution, qu'un monde nouveau est en train de voir le jour. Ces femmes collaborent à l'action de l'Esprit, en favorisant progressivement

23. Philippe Warnier, *Le Diaconat*, éditions de l'Atelier, Paris 1994, p. 181.

le changement des attitudes et des pratiques de l'Eglise pour le plus grand bien de la construction du Royaume de Dieu.

Des épouses conseillères

Si les épouses mariées à des diacres sont initiatrices possibles d'actions dans le ministère des maris, elles deviennent souvent aussi leurs conseillères particulières. Ici, je me réfère à cette simple parole de Marie à Cana: "faites tout ce qu'il vous dira". Discrètement, Marie discerne; elle voit qu'une nouveauté va naître, et elle se fait conseillère auprès des serviteurs pour leur permettre d'entrer dans le mouvement.

Sous le même rapport, l'épouse mariée à un diacre joue auprès du mari un rôle conseil. Elle exerce ce rôle de premier plan au moment où le mari demande d'entreprendre une démarche vers le diaconat permanent. Ce rôle conseil se manifeste surtout à ce moment dans l'exercice de discernement qu'elle fait avec son mari. "Dieu appelle-t-il mon mari à l'ordination diaconale?" Comme le précisent Cancouët et Violle: "la situation d'épouse lui donne une place spécifique dans le discernement. Elle participe, en conscience, à la recherche de la volonté de Dieu sur son mari."⁽²⁴⁾ Cet exercice de discernement est sans doute le premier rôle conseil que l'épouse est appelée à jouer auprès de son mari.

Mais ce rôle va plus loin, une fois l'ordination passée; il s'exerce alors dans le cadre du ministère du mari. Ici, ce rôle conseil est large. Il doit répondre aux questions posées par le mandat pastoral et l'engagement dans la portion de la mission confiée. Que doit-on faire? Pourquoi doit-on le faire? Pour qui doit-on le faire? Comment doit-on le faire? Si je m'attarde à saisir le sens de la définition du concept "conseillère", qui précise qu'il s'agit "d'une personne qui indique ce qui doit se

24. Michel Cancouët et Bernard Violle, *Les Diacres*, Desclée, Paris, 1990, p. 104.

faire ou ne pas se faire, qui guide, inspire, suggère ou qui recommande" (25), force m'est de reconnaître qu'une épouse mariée à un diacre fait cela à maintes reprises dans le contexte de la réalisation du ministère du mari.

Ce rôle conseil s'exerce de bien des façons par l'épouse. C'est un rôle qui n'a rien de statique, de figé. Il s'exercera à travers des interventions concrètes de participation à l'animation et d'activités de liaison. Ce rôle sera actualisé très souvent dans la préparation des pastorales du baptême, du mariage, de l'initiation sacramentelle. Il se manifestera également dans la présidence des sacrements du baptême et du mariage, ou dans la bénédiction des funérailles. Surtout, ce rôle de l'épouse se concrétisera dans l'annonce de la Parole de Dieu dans les secteurs les plus divers de la société.

L'épouse mariée à un diacre, même sans statut conféré par ordination, est appelée à jouer un rôle actif au sein du projet pastoral du mari. En cela, elle nous découvre un nouveau visage de l'Eglise. Elle est une richesse pour l'Eglise par sa contribution à la mission qui est d'annoncer la personne et le message de Jésus qui, à Cana, a accompli le premier signe de la création nouvelle.

25. Dictionnaire Petit Robert.

CONCLUSION - Réinventer un goût de miel

Je terminerai ce chapitre par ce récit:

Il était une fois une reine dans un rucher d'abeilles. L'apiculteur de cette ruche est insatisfait. Les abeilles manquent de dynamisme au travail. La routine s'est installée. Cela donne un miel au goût acide.

La reine Zoé invente un projet pour assurer la survie de sa ruche. Elle réunit les abeilles et leur rappelle leur diligence habituelle, leur compétence et leur esprit de service. Elle leur dit: "Notre rôle est de produire du miel. Alors dans nos allées et venues, n'oublions pas notre objectif: fournir un miel délicieux."

Elle les invite à aller butiner dans un champ de fleurs toutes tendres. Elle leur rappelle que la bonne humeur au travail a une influence sur la production.

La rencontre d'une épouse mariée à un diacre avec Jésus, comme celle de la reine Zoé avec les abeilles, fait redécouvrir toute la beauté et toute l'importance de son rôle irremplaçable dans le ministère du mari. Par le diaconat, l'épouse goûte à la promesse de vie nouvelle. Comme pour les abeilles du récit, les résultats sont rapidement visibles. Les changements se produisent. La mission dans le service se découvre de nouveaux élans. La mission prend la forme de nouveaux visages. Comme le laissait déjà pressentir le texte des noces de Cana, et tout comme la mère de Jésus, l'épouse mariée à un diacre peut devenir, à sa façon, une femme qui contribue à rendre la fête possible entre l'humanité et Dieu. Comme Marie, l'épouse continue, par ses questions et ses délicates interventions auprès de son mari, à reprendre le projet de tout disciple qui donne son temps, son cœur, sa vie même pour le service de la personne et du message de Jésus.

PARTIE III

**INTERVENTION PASTORALE
ET PROSPECTIVE**

INTRODUCTION

La troisième partie de mon mémoire présente les deux dernières étapes d'une recherche praxéologique en pastorale. C'est donc dire que cette partie s'emploiera à décrire le contenu, les étapes et les modalités d'un projet d'intervention pastorale d'une part, et d'autre part, cette dernière partie mettra en évidence les voies d'une prospective qui présentera le côté utopique de l'avenir des femmes mariées à des diacres, dans l'Eglise.

Cette troisième partie se développe sur deux chapitres. Le sixième chapitre présente le projet d'intervention possible, et le septième chapitre illustre l'utopie d'un rêve qui donnerait à l'Eglise, par le biais des femmes mariées à des diacres, un visage de liberté rafraîchissante, à saveur d'Evangile, et dans la ligne du Concile Vatican II qui a restauré le diaconat d'hommes mariés pour mieux répondre aux besoins du monde de ce temps.

CHAPITRE 6

INTERVENTION PASTORALE

INTRODUCTION

J'ai cherché, dans mon mémoire, à cerner l'expérience des épouses mariées à des diacres. Je l'ai fait dans le premier chapitre en relevant quelques récits complets d'expérience d'épouses mariées à des diacres. Dans le deuxième chapitre, j'ai amorcé la compréhension de cette expérience à partir d'extraits tirés de l'expérience des épouses. Un troisième chapitre m'a permis d'élaborer en quelques éléments essentiels une problématique propre à ce secteur particulier de la vie ecclésiale. Les quatrième et cinquième chapitres ont développé un cadre théorique à partir de deux champs de l'expérience humaine: l'un (le 4e chapitre) m'a donné l'occasion de confronter l'expérience des épouses mariées à des diacres à la psychologie et à la pédagogie de la théorie du changement; l'autre (le 5e chapitre) a permis de comprendre l'expérience de ces épouses à travers une réflexion théologique issue de l'expérience biblique que la mère de Jésus a vécu à Cana, et comment cette femme, devenue première disciple, a été associée à la restauration du monde nouveau, annoncé et promu par le Christ Jésus.

Au terme du troisième chapitre de mon mémoire, j'ai posé une question spécifique de recherche. Elle se résume ainsi:

"Comment l'épouse mariée à un diacre peut-elle devenir facteur de transformation des attitudes et des pratiques de l'Eglise à l'égard des femmes?"

Je crois que les chapitres de mon mémoire ont mis en lumière que c'est d'abord par la compréhension de leur expérience propre que les épouses mariées à des diacres deviendront d'éventuels facteurs de transformation de l'Eglise dans ses attitudes et ses pratiques envers elles, dans un premier temps, et envers les autres femmes en général, par la suite.

Théoriquement, je sais que cette expérience des épouses est d'une très grande richesse. Je sais maintenant, un peu plus, que cette expérience n'est pas suffisamment connue par les milieux ecclésiastiques, voire même dans le milieu spécifique du diaconat permanent d'ici. Même, j'ai encore l'impression, parfois, que certaines épouses n'ont qu'une connaissance très partielle de leur propre expérience.

Il s'agit, dans le cadre de ce sixième chapitre, de trouver au moins un projet qui pourrait rendre cette expérience disponible et formatrice auprès des divers milieux ecclésiastiques et extra-ecclésiastiques. Pastoralement, il est nécessaire que ce que vivent les épouses dans l'environnement d'un ministre ordonné diacre soit connu et diffusé dans la vie de l'Eglise, au moins locale et diocésaine. Si l'Esprit Saint parle à travers l'histoire et l'expérience des individus, à n'en pas douter, il parle d'une façon nouvelle dans le champ de l'expérience humaine et chrétienne des femmes mariées à des diacres.

Comment influencer les réseaux de l'institution ecclésiale? Une des réponses à cette question complexe ne serait-elle pas de pouvoir mettre en action un réseau de communication et d'information pour illustrer, dire et affirmer l'expérience des ces femmes mariées à des ministres ordonnés? Ce que va proposer et développer ce chapitre de mon mémoire, c'est justement la mise en oeuvre d'un projet d'intervention qui devrait contribuer à mettre à profit toute la richesse des expériences féminines circonscrites à l'intérieur du ministère diaconal d'hommes mariés.

Ce sixième chapitre est structuré en trois étapes. Une première étape circonscrit sommairement les données factuelles et la description du projet d'intervention. Une deuxième étape présente la démarche et les opérations à mener pour la réalisation du projet. Une troisième étape fait ressortir les modalités requises pour la gestion du projet. Une courte conclusion fait ressortir quelques prospectives.

Vers un projet d'intervention pastorale

J'ai souvent dit tout au long de ce mémoire, et je crois que c'est important de le réaffirmer, que l'expérience des épouses mariées à des diacres est riche et variée. C'est une expérience humaine, chrétienne et pastorale, aux contours aussi nouveaux que parfois surprenants, qui porte, à n'en pas douter, des valeurs évangéliques et ecclésiales certaines et nécessaires à l'accomplissement de la mission de l'Eglise, en ce début du troisième millénaire.

Cette expérience est humaine par la richesse intellectuelle et affective qu'elle porte et qu'elle irradie autour des épouses. Si cette expérience suscite des interrogations, il n'en demeure pas moins qu'elle fait naître des modèles humains, sources d'inspiration pour d'autres personnes, femmes ou hommes.

Cette expérience est aussi chrétienne par la richesse des acquis de l'intelligence de la foi et de la dimension spirituelle qui émerge de la vie de ces femmes. C'est une expérience qui suscite l'adhésion, le retournement et la conversion. Chrétienne encore parce que cette expérience les incorpore à la communauté ecclésiale d'une façon particulière.

Enfin, cette expérience est aussi pastorale par la capacité des personnes (épouses) à prendre soin, à guider les femmes et les hommes de notre temps dans leur recherche de sens, leur recherche de fraternité et de solidarité, leur goût de la prière et leur recherche éthique. Pastorale encore, cette expérience l'est par

la disponibilité de ces femmes à contribuer à la construction du monde nouveau, à la création nouvelle annoncée et promise par Jésus.

Mais cette triple expérience est, me semble-t-il, trop méconnue. En conséquence, le temps est venu de la mieux connaître, de la révéler pour que des baptisés ou non la découvrent, s'en nourrissent et, si c'est la volonté de Dieu, que d'autres femmes suivent cette même voie que le Concile Vatican II a mise en mouvement sous la mouvance de l'Esprit Saint, par la restauration du diaconat permanent d'hommes mariés.

Pour faire connaître avec plus d'acuité cette expérience, voici le type d'intervention que je propose pour la faire émerger et mieux apprécier.

Création d'un groupe de recherche et de travail d'épouses mariées à des diacres pour colliger, comprendre, analyser et diffuser l'expérience de ces femmes à travers des sessions d'information, des interventions d'animation, de formation et l'écriture.

Voilà sommairement décrit, le projet d'intervention qui, me semble-t-il, serait aidant pour les épouses d'abord, et également pour les milieux social et ecclésial.

Objectifs et démarche d'opérationnalisation du projet

Cette deuxième étape du chapitre sera surtout présentée par des tableaux. Ces tableaux permettront de cerner particulièrement les objectifs du projet et d'en décrire la démarche à poursuivre pour en concrétiser la réalisation.

TABLEAU 1 - OBJECTIF GLOBAL DU PROJET

Permettre aux épouses mariées à des diacres d'enrichir les réflexions de l'Eglise sur leur expérience de ces en les aidant:

- à nommer leur expérience de femmes mariées à des ministres ordonnés diacres;
- à faire connaître la richesse de cette expérience par des moyens appropriés.

C'est dans ces termes que je formule l'intention global du projet. Il est important de noter ici les verbes d'action utilisés: "enrichir", "nommer", "faire connaître". "Enrichir", parce qu'il s'agit bien d'une richesse nouvelle pour l'Eglise qui doit découvrir pour elle-même ce don que l'Esprit lui fait des femmes mariées à des diacres.

A travers cette richesse donnée à l'Eglise, les épouses font également un apprentissage essentiel. Elles apprennent à "nommer", c'est-à-dire à identifier, définir, circonscrire les éléments de leur propre expérience.

Enfin, ce qui apparaît comme le sommet de l'intention du projet, c'est le "faire connaître" cette expérience à d'autres personnes. Ainsi, c'est donner l'occasion à d'autres de découvrir et de comprendre comment les femmes mariées à des diacres peuvent devenir des agentes de changement et de transformation pour l'Eglise.

TABLEAU 2 - OBJECTIFS GENERAUX ET SPECIFIQUES

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS SPECIFIQUES
1. Permettre aux épouses de s'approprier leur expérience.	<ul style="list-style-type: none"> - Constituer un groupe d'épouses mariées à des diacres. - Organiser des rencontres de mise en commun des expériences des épouses. - Rédiger dans des textes les contenus de ces expériences des épouses.
2. Faire connaître les expériences des épouses par des moyens appropriés.	<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner des moyens de diffusion. - Produire une synthèse des expériences des épouses. - Publier un recueil de récits d'expérience des épouses.

Deux objectifs généraux sont poursuivis par le projet. Le premier consiste à vouloir permettre aux épouses de s'approprier leur propre expérience. Elles ont à en devenir maîtres. Cet objectif sera atteint à travers trois objectifs plus spécifiques qui sont de l'ordre des moyens

Le deuxième objectif général poursuit l'intention d'une production écrite pour faire connaître l'expérience de ces femmes. Le moyen retenu: la publication d'un recueil décrivant diverses expériences vécues.

Ces objectifs, il me semble, auront l'avantage de faire sortir de l'ombre la richesse des expériences vécues par ces femmes associées intimement à des ministres ordonnés. J'estime qu'en faisant ainsi, les femmes apportent une contribution significative à la réflexion de l'Eglise.

TABLEAU 3 - OPERATIONS MAJEURES A MENER

OPERATIONS MAJEURES	TACHES A REALISER
1. Recrutement des épouses pour le groupe de recherche et de travail.	<ul style="list-style-type: none"> - Définition de quelques critères de sélection. - Contact avec les épouses sélectionnées - Explication individuelle du projet.
2. Réunir les épouses pour une rencontre de lancement.	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation détaillée du projet. - Identification et présentation des tâches. - Définition des modalités de fonctionnement par le groupe de recherche et de travail.
3. Animation des rencontres du groupe de recherche et de travail.	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation technique de chaque rencontre - Préparation des synthèses des récits d'expérience des épouses. - Evaluation de la progression du travail. - Evaluation des motivations et de la dimension affective de la vie du groupe. - Transmission d'informations aux autres épouses et aux diacres.
4. Production d'un recueil de récits d'expérience des épouses mariées à des diacres.	<ul style="list-style-type: none"> - Nomination d'une épouse responsable de l'ensemble de la production - Elaboration d'un plan du recueil. - Sélection des textes et ordre de la présentation. - Mise en page du recueil et révision linguistique. - Publication et diffusion du recueil.
5. Evaluation des retombées de l'ensemble de la production.	<ul style="list-style-type: none"> - Collecte d'informations sur les impacts du recueil: <ul style="list-style-type: none"> Auprès du groupe de production. Auprès des épouses et des diacres. Auprès des personnes du milieu. - Retour sur l'ensemble de l'opération par le groupe de recherche et de travail.

Les niveaux de participation.

Il est certain que la suggestion du présent projet d'intervention requiert la participation d'un certain nombre d'acteurs à des degrés divers. Cette participation est essentielle à la réussite du projet. Sont particulièrement visés par l'intervention, les actrices et les acteurs les plus proches de la vie diaconale du diocèse. Le tableau 4 identifie des actrices et des acteurs, et décrit la participation attendue dans le cadre de la réalisation du projet.

TABLEAU 4 - LES NIVEAUX DE PARTICIPATION

PERSONNES	NIVEAUX DE PARTICIPATION
L'épouse responsable du projet.	- Coordination de l'ensemble des tâches à réaliser - Participation aux rencontres.
Les membres du groupe de recherche et de travail	- Participation aux rencontres du groupe. - Cueillette des récits d'expérience. - Rédaction et correction des textes. - Participation à l'élaboration et la production du recueil.
Les autres épouses mariées à des diacres	- Participation à la rédaction ou à l'enregistrement de leur expérience personnelle (court texte de 3 à 4 pages écrit à la main).
Les diacres du diocèse	- Participation au projet par leur encouragement et l'aide à leurs épouses dans la rédaction de leurs récits.
Les responsables du Diaconium diocésain	- Participation au projet par la promotion et l'information à l'interne et à l'externe.
Les responsables des tables provinciales.	- Participation au projet par l'information transmise aux différentes tables provinciales concernant la vie diaconale.
Epouses et candidats en formation.	- Participation par la production de récits d'expérience propres à la période de formation.

Les exigences pour les intervenantes et les intervenants

Les exigences pour les intervenantes et les intervenants sont importantes. Tous les intervenants qui s'engagent dans le projet devront être informés convenablement sur les exigences que requiert le projet.

Comme il s'agit, avec le temps, d'en arriver à la production écrite d'un recueil de récits d'expérience élaboré en partenariat et en collégialité, il faut des personnes qui possèdent, surtout pour les membres du groupe de travail, certaines compétences de base nécessaires à l'écriture. Il faut également être suffisamment disponible pour les rencontres qui, en principe, ne seront pas tellement nombreuses, mais qui seront importantes pour atteindre les objectifs du projet. Naturellement, il faudra être suffisamment disponible pour faire de la recherche personnelle, ou en diades, ou en triades. Eventuellement, les membres participants devront prévoir des temps particuliers d'information à communiquer à toutes personnes ou groupes qui en feraient la demande expresse. Cela pourrait aller jusqu'à ce que des membres du groupe soient demandés pour des interventions, à titre de personnes ressources, auprès des candidats et des épouses en formation, ou encore auprès des épouses et des diacres du diocèse.

S'il y avait une exigence fondamentale, ce serait celle de croire que les épouses mariées à des diacres sont les seules qui réussiront à faire comprendre, aimer et désirer choisir le diaconat comme épouse, à travers le champ de l'expérience de ces femmes associées à un ministre ordonné pour le service de l'Évangile et de l'Église.

De plus, les intervenantes et les intervenants dans le projet, de même que les destinataires, verront leur motivation soutenue et développée par une participation active. Cette recherche de motivation se verra également présente en permettant à toutes et

à tous de se rendre responsables de la réussite du projet. Cette motivation sera à son maximum si les personnes, épouses et diacres, voient les résultats dans la production et la publication de recueils refaisant l'histoire d'une vocation découverte, ou d'un ministère réussi, et cela à travers les joies et les peines rencontrées. La recherche de motivation sera encore présente dans l'effort des responsables du projet de créer un climat chaleureux, fraternel et stimulant. Sans aucun doute que le ciment de la motivation profonde de toutes et de tous sera la prière et la révision de vie. Ainsi, je crois que les personnes impliquées dans un tel projet peuvent découvrir l'importance de leur vocation comme épouses mariées à des diacres et qui plus est faire prendre conscience à l'Eglise de leur importance dans la mission.

CONCLUSION

On aura compris qu'il s'agit d'un projet important. C'est un projet qui comporte plusieurs défis. Mais il est pour moi essentiel et souhaitable dans le contexte actuel de la vie diaconale du diocèse.

Les raisons qui me font croire à son importance sont multiples. Pour une, c'est de faire cesser le discours qui dit que les épouses mariées à des diacres sont soumises et qu'elles progressent dans le sillon du mari. Une seconde raison qui me fait croire en l'utilité du projet, c'est de prendre conscience que seules les femmes mariées à des diacres peuvent bien faire comprendre leur "vocation commune" dans le service de la soeur et du frère. Je note comme troisième raison que le fait de faire connaître ces expériences peut devenir une force stimulante et formatrice pour ces femmes. Il y a dans cela un apprentissage important à réaliser. C'est se donner également une occasion de nourrir une réflexion auprès des membres des communautés chrétiennes et ainsi d'être reconnues comme femmes en Eglise qui vivent leur engagement d'une façon nouvelle et originale.

CHAPITRE 7

PROSPECTIVE ET CONCLUSION

INTRODUCTION

Au terme de mon mémoire, je porte mon regard vers l'avenir. Tenter d'entrevoir l'envers du phénomène que j'ai approché, pour essayer de découvrir des voies et des possibles d'avenir porteurs de sens, voilà la raison de ce chapitre sur la prospective.

Le phénomène de recherche que j'ai voulu connaître un peu mieux concerne l'expérience des femmes mariées à des diacres. Ces femmes sont les premières à partager depuis longtemps, dans l'Eglise latine, la vie d'un ministre ordonné. Ce sont, à n'en pas douter, des femmes qui, directement ou indirectement, jouent un rôle d'influence auprès d'hommes que l'Eglise a ordonnés pour être animateurs du service, à l'image du Christ serviteur.

Le problème que j'ai posé développait une question spécifique de sens pour l'Eglise. En effet, je désirais voir, comprendre et analyser "comment des femmes mariées à des diacres pouvaient, par leurs actions et leurs paroles, transformer certaines attitudes et pratiques de l'Eglise à l'égard des femmes".

La prospective ou le rêve que je porte est simple au fond. Je rêve du jour où les épouses mariées à des diacres pourront savourer les joies si nobles, et tellement libérantes, d'avoir été un facteur de changement en profondeur dans l'Eglise à l'égard des femmes. A travers ce rêve, on aura compris que j'anticipe le moment où les femmes, celles mariées à des ministres ordonnés de même que toutes les femmes baptisées, auront accès, dans l'égalité, à tous les droits, les pouvoirs et les ministères de l'Eglise et que, par l'imposition des mains, elles pourront participer à l'action de l'Esprit de réaliser en plénitude le rêve du Père: rassembler toutes les femmes et tous les hommes dans l'amour.

Ce rêve qui est le mien, à la fin de ce mémoire, cache une dimension poétique, c'est-à-dire une "vision" susceptible d'aider à découvrir l'envers de l'Évangile que l'Église n'a pas encore tout à fait compris. Également, ce rêve que je porte au plus profond de mon être revêt une dimension technique, c'est-à-dire qu'il comporte une "prévision" qui oblige à mettre en place des mécanismes nouveaux pour faire un monde renouvelé. Si je disais autrement, je poserais deux questions pour élargir ma prospective: quel est l'avenir des femmes mariées à des diacres dans l'Église? Comment ces femmes, épouses et bien souvent mères et grands-mères, peuvent-elles devenir une des voies qui vont conduire les femmes à l'accès de tous les ministères dans l'Église? Ces deux questions portent ma "prévision", c'est-à-dire mes opinions personnelles concernant le futur des femmes dans la structure ecclésiastique.

Ce rêve me permet de croire et d'espérer assister à l'explosion des limites humaines qui freinent l'avancement de l'Église dans la ténébreuse question du statut et de la place des femmes dans la structure ecclésiastique. Ainsi, je crois que l'expérience des épouses dont les maris sont diacres peut devenir un signe authentique de la nouvelle façon qu'utilise l'Esprit pour rendre le règne de Dieu présent aux femmes et aux hommes de notre temps.

Ma prospective se développe sur deux points. Le premier point cherche à dégager et à comprendre les conséquences de l'objectif ultime de mon projet d'intervention sur la personne des femmes mariées à des ministres ordonnés. Il est donc question de juger de la pertinence et de l'importance de l'attention qu'on donne aux personnes dans un tel projet d'intervention. Ce point décrit les désirs, les utopies et les conversions à faire réaliser dans le cœur de toutes les personnes de l'Église. Le deuxième point cherche à situer ces changements anticipés dans une perspective eschatologique. Il essaie de comprendre en quoi et comment les nouveaux visages du Royaume de Dieu se font présents au monde actuel, à travers l'expérience des femmes mariées à des diacres.

INTENTION ULTIME DE L'INTERVENTION

Le désir ultime visé par mon projet d'intervention, c'est de permettre aux femmes mariées à des diacres d'assumer un leadership dans l'accession des femmes à tous les ministères dans l'Eglise. Regrouper des épouses pour que leur expérience unique, depuis plusieurs siècles dans l'Eglise latine, devienne une façon nouvelle de construire le Royaume de Dieu au coeur du monde. Le rêve ou l'utopie que je nourris consiste à s'habiliter et à voir la présence des femmes mariées à des diacres comme une porte ouverte à l'accession des femmes à leur parfaite reconnaissance de "filles de Dieu" égales à l'homme dans la structure de l'Eglise. Dans cette optique, j'ose avancer que les femmes devraient avoir accès à tous les secteurs de la vie et de l'action de l'"Eglise, Peuple de Dieu". Elles devraient en partager les mêmes droits, les mêmes pouvoirs et aussi les mêmes devoirs.

Quand le droit cessera-t-il d'exclure les femmes aux ministères ordonnés? Pourquoi des femmes ne seraient-elles pas ordonnées diacres, prêtres, évêques? Pourquoi ne pas espérer qu'un jour une femme soit élue comme "première pasteure" de l'Eglise universelle? Dans cette optique, ma prospective anticipe de voir le ciel s'ouvrir, comme au baptême de Jésus, et d'entendre le Père dire avec force: "Celles-ci sont mes filles bien-aimées. Sur elles repose ma confiance dans ce qu'elles font, et je compte sur leurs gestes et leurs paroles pour écrire l'évangile de la tendresse attentive et délicate, pour enfanter le monde nouveau dont Jésus, mon Fils, s'est fait le premier serviteur".

Le projet d'intervention que j'ai voulu mettre de l'avant, si minime soit-il, concerne les épouses mariées à des diacres. Elles sont, me semble-t-il, celles qui peuvent contribuer à faire évoluer l'Eglise vers un avenir plein de promesses et de liberté. Par leur discours, leur tendresse, leur disponibilité, leur humilité, ces femmes, avec tant d'autres de l'Eglise d'ici et d'ailleurs, peuvent changer quelque chose des résistances de l'institution. On peut témoigner, il est vrai, dans le silence et

l'humble soumission, mais il faut plus. Pour un renouvellement harmonieux de l'Eglise, ces femmes mariées à des diacres, avec d'autres, doivent prendre la parole, dire que leur expérience humaine dans l'Eglise est faite de joies et de souffrances. Ces femmes doivent aussi écrire le discours de foi qui leur fait rencontrer Jésus-Christ dans le quotidien de leur action missionnaire. Ces femmes sont pour l'Eglise une richesse par leur baptême, par leur mariage et par le vécu particulier qu'elles ont avec un ministre ordonné.

Ce projet d'intervention vise également l'Eglise institutionnelle. Face aux femmes, l'Eglise institution est trop retranchée derrière des droits et des pouvoirs. Ses chefs ne semblent plus capables de la faire évoluer dans la voie de la libération sur certaines questions. Cette Eglise se maintient dans un discours incohérent. Elle annonce d'un côté la libération, elle prône la justice et le partage, alors que d'un autre côté, à l'interne de ses structures, elle multiplie les injustices en fermant les yeux notamment sur la situation des femmes qui, dans une proportion de 80% et plus, maintiennent son action missionnaire. Le rêve que je nourris, en soutenant ces propos, c'est d'espérer voir l'"Eglise, peuple de Dieu", se libérer des entraves du droit et de ses chaînes pour vivre, annoncer et construire le vrai "Royaume", le "Règne de Dieu" celui pour lequel Jésus a donné sa vie. Pour y parvenir, il y a des enjeux humains et également des enjeux au plan de la foi chrétienne à mettre en action. Quels sont ces différents enjeux? C'est l'objet du développement qui va suivre.

LA PERSPECTIVE HUMAINE DU PROJET

La personne humaine est essentiellement un être de défis. Mais pour vivre les défis, il est nécessaire pour la personne de bien concevoir les enjeux humains des défis à relever.

On ne saurait nier que toute situation nouvelle engendre chez l'humain des modifications dans la trame de son histoire personnelle et également dans ses relations avec les autres. Essentiel-

lement être de désir, d'action et de communion, la personne humaine ne se développe bien qu'à la condition que ses besoins vitaux et psychologiques soient comblés. Même dans le choix d'une vocation ecclésiale, on n'échappe pas à ce phénomène nécessaire à la maturation de la personne et à son accession à une pleine autonomie et une entière liberté.

Depuis Vatican II, des femmes vivent avec des diacres mariés. Elles partagent, à des degrés divers, les charges et les obligations de leur mari. C'est là un phénomène nouveau qui agit sur la personne, sur son humanité et sur sa relation avec les autres. Comment des femmes mariées à des diacres vivent-elles cette situation? Quelles sont les conséquences majeures qui confrontent les épouses?

Le projet d'intervention qui cherche à regrouper, sur une base libre, quelques femmes qui vivent avec des maris ministres ordonnés, se conçoit comme une réponse souventes fois exprimée par des femmes, à l'effet de pouvoir "libérer la parole" et témoigner de la pertinence et de la richesse des expériences vécues au fil des jours, dans un contexte diaconal.

Je crois que mon projet d'intervention est un possible de croissance humaine pour les femmes, dans la mesure où elles parviendront à miser sur la concrétisation d'enjeux qui ne peuvent que contribuer à assurer leur propre croissance humaine, dans le cadre d'un ministère ordonné qui vient modifier le statut ecclésial de leur mari sans modifier le leur. De plus, cette situation nouvelle vient parfois les confronter à des remarques hostiles de la part "d'hommes et de femmes d'Eglise" qui comprennent encore mal le fait qu'une femme puisse accepter de vivre, dans le cadre d'une vocation particulière, au service du Peuple de Dieu, en étant mariée à un diacre.

Pour que les femmes mariées à des diacres vivent leur expérience en situation de croissance humaine, j'énonce ici les enjeux que le projet d'intervention devrait permettre de réaliser, et ainsi faire accéder les femmes à une plus grande valeur "d'être".

Après la réflexion que la recherche m'a fait réaliser, et dans l'intérêt des femmes mariées à des diacres, je formule ici ce qui me semble être des enjeux importants. Il me semble pertinent et précieux que les épouses mariées à des diacres doivent progressivement:

réussir à se faire accueillir, aimer et apprécier non pas comme "femmes de diacres", mais comme personnes humaines, autonomes et libres;

réussir à se convaincre qu'elles sont, actuellement, dans la condition de tous les bâtisseurs, et que ce sont elles qui écrivent l'histoire humaine de leur engagement particulier au service de l'humanité;

réussir à se donner des espaces d'expression libre des joies, des souffrances et des blessures qu'elles ressentent au plus creux de leur "être" confrontées, qu'elles sont à une institution peu ouverte aux demandes des femmes, et à des structures monarchiques écrasantes;

réussir à trouver le temps et la motivation pour écrire leurs récits d'expérience et les partager avec d'autres femmes en Eglise;

réussir à dépasser les luttes d'un pouvoir paralysant, et à se comprendre comme agentes de changement.

Voilà, il me semble, des enjeux qui, une fois engagés, ne pourront qu'aider les femmes mariées à des diacres à mieux servir la communauté des humains et aussi l'Eglise, communauté de vie et d'amour qui croit au Christ, Seigneur de l'univers.

LA PERSPECTIVE CHRETIENNE DU PROJET

L'intention ultime du projet d'intervention est aussi à analyser dans une perspective chrétienne. A cette fin, j'ai emprunté le

rêve chrétien que je porte au plus intime de mon coeur à l'apôtre Paul. Je retrouve Paul au moment où il souhaitait que son rêve devienne réalité. L'apôtre exprimait ainsi son rêve: "Il n'y a plus ni Juif ni Grec, ni homme ni femme".⁽¹⁾ Voilà l'idéal chrétien de Paul. Sans doute que lui-même l'a déjà entendu dire dans les communautés naissantes de son temps, et même avant lui. Au coeur de cette catéchèse aux Galates, Paul met en évidence la complexité d'arriver à un vivre "ensemble" qui témoigne d'un vécu authentique, dans la ligne de l'Évangile.

Ce qu'il faut lire dans ce verset aux Galates, c'est non pas "il n'y a plus", mais bien "qu'il n'y ait plus". Cette simple phrase traduit admirablement bien l'intention d'une norme sociale et ecclésiastique transformée par l'événement Jésus, le Christ. Cette transformation apportée par Jésus, c'est de comprendre qu'aux yeux de Dieu les différences ne comptent plus, même si elles ne sont pas abolies.

Cette dernière affirmation milite en faveur d'un vivre ensemble qui dépasse les différences et qui appelle à la communion authentique. Nous sommes, ici, plongés au coeur du mystère de la communion. Sans doute que la tentation des premières communautés a été de vouloir "abolir les différences" et de "mouler" les personnes de façon à ce que chacune d'elles vive la foi de la même manière.

L'objectif chrétien, c'est d'en arriver à envisager la différence dans le plan de Dieu, c'est-à-dire comme un don de l'Esprit. Ainsi comprise, la disparité devient facteur d'existence et de vie, comme la diversité des nombreux membres du corps est essentielle à sa survie.⁽²⁾

1. Galates 3, 28.

2. "De même, en effet, que le corps est un, tout en ayant plusieurs membres, et que tous les membres du corps, en dépit de leur pluralité, ne forment qu'un seul corps, ainsi en est-il du Christ. Aussi bien est-ce en un seul Esprit que nous tous avons été baptisés en un seul corps, Juifs ou Grecs, esclaves ou hommes libres, et tous nous avons été abreuvés d'un seul Esprit."
(1 co 12, 12-13).

Comme le soutient Michel Gourgues:

Du moment qu'il n'y a qu'un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père, pourquoi n'y aurait-il pas place sur un pied d'égalité, pour païens et juifs, c'est-à-dire pour deux mentalités religieuses, deux façons différentes de voir et vivre la relation à Dieu."⁽³⁾

L'extrait de l'épître aux Galates exprime, sous le même rapport, qu'il n'y ait "ni homme ni femme"⁽⁴⁾

Jésus, par son discours, avait commencé à faire sortir les femmes de l'ombre. Il avait articulé un agir qui donnait aux femmes espace et liberté. Mais le vécu des premières communautés chrétiennes a été confronté à une difficulté de taille dans leur relation homme/femme. C'est ainsi que les communautés ont abandonné l'idée originale du "ni homme ni femme" pour conformer leur agir aux conceptions et aux pratiques sociales du monde, à l'époque de la naissance de l'Eglise. Les communautés, tout en continuant d'affirmer que l'homme et la femme sont égaux devant Dieu, parce que noyées dans un contexte social où la femme est soumise et dominée, adoptent spontanément le modèle en usage à l'époque. Il est facile de retracer ce mouvement dans des écrits de Paul, particulièrement dans la Lettre aux Colossiens.⁽⁵⁾ Mais Paul pousse plus loin. Si le modèle social est récupéré par Paul, celui-ci invite les maris à faire vivre cette soumission sans être tyrannique et arbitraire. Mais il faudra le vivre dans l'esprit du Christ, c'est-à-dire comme Lui, le Christ, "a aimé l'Eglise et s'est livré pour elle."⁽⁶⁾

3. Michel Gourgues, La Communauté mise à l'épreuve, Vivre ensemble différents, revue Parabole, vol. XVII, no 1, septembre-octobre 1994, p. 8-9.

4. Pour la rédaction de cette section de mon mémoire, je me suis largement inspirée de l'article cité à la note précédente.

5. La soumission de la femme au mari semble tout aussi naturelle que la soumission des enfants à leurs parents. Ce passage, d'ailleurs, de la lettre de Paul fait automatiquement sursauter les femmes et les hommes de nos générations qui ne peuvent admettre et comprendre tant de rigidité. (Col 3, 18-21)

6. Ephésiens 5, 25.

Comme le soutient Michel Gourgues:

"Il n'en reste pas moins que l'on observe, tout au long du Nouveau Testament, comme un durcissement de l'attitude chrétienne à l'égard de la femme. Tout se passe comme si, petit à petit, le modèle social avait fini par déteindre sur les communautés et ainsi entraîner une restriction progressive du rôle de la femme à l'intérieur de l'Eglise et de l'assemblée cultuelle. Comme sous l'effet d'une lente dérive, on passe d'une position ouverte et égalitaire à des interdictions auxquelles on s'efforce même de trouver une justification d'ordre théologique comme en 1 Timothée, 2, 13-14. Au lieu d'insister comme aux origines sur le "ni homme ni femme" libérateur, au lieu de rappeler comme en 1 Corinthiens 14, 31 que "vous pouvez tous prophétiser" (les femmes aussi bien que les hommes), on en vient à transporter le modèle social à l'intérieur même des assemblées chrétiennes: "Pendant l'instruction, la femme doit garder le silence, en toute soumission. Je ne permets pas à la femme d'enseigner... Qu'elle garde le silence" (1 Tm 2, 11-12).⁽⁷⁾

Cette longue citation marque la fin d'un rêve que Paul portait au début de son évangélisation. C'est comme si cette nouveauté que le christianisme voulait implanter s'était effritée. On assiste, dès lors, dans l'Eglise des générations subséquentes, à l'institutionnalisation de normes toujours de plus en plus sévères à l'endroit des femmes, dans la vie cultuelle particulièrement.

Il faut redécouvrir cette volonté de faire de l'Eglise naissante qui cherchait à dépasser les différences et à les voir, dans le plan de Dieu, comme une dynamique qui fait évoluer le monde vers son accomplissement. Il nous faut redécouvrir comment les différences ne comptent pas aux yeux de Dieu, mais qu'elles sont données pour rendre le royaume de Dieu plus éclatant de beauté.

7. Op. cit. p. 9.

Si le rêve des femmes mariées à des diacres devenait à l'image du rêve de Paul, celles-ci contribueraient, il me semble, à redonner à l'Eglise son élan d'origine dans sa façon d'accepter et de vivre ensemble différents sous le regard de Dieu.

DES TACHES A FAIRE

Pour que cette vision nouvelle des femmes mariées à des diacres prenne de plus en plus sa place, il faut que les femmes s'inscrivent dans diverses tâches à réaliser. Ces tâches peuvent être nombreuses, mais il y en a quelques-unes d'essentielles et de fondamentales. Les ignorer risquerait de compromettre l'ensemble de la démarche d'une intervention qui désire que les femmes s'assument pleinement comme des partenaires associées à des ministres ordonnés.

A la suite de mon étude, la première tâche qui est à réaliser, c'est que les épouses se donnent un lieu pour amorcer un travail de réflexion sur le sens de leur expérience. Il ne peut y avoir d'action possible qu'à la condition qu'on se donne des temps et des lieux pour se retrouver et mettre en commun les expériences vécues.

Même s'il est toujours plus ou moins difficile de trouver des moyens pour mieux vivre les situations de vie qui se présentent dans le contexte d'un diaconat d'hommes mariés, cette première tâche identifiée en génère une seconde tout aussi importante: c'est celle de la concertation. Les femmes mariées à des diacres ne peuvent faire seules; elles ont besoin des autres. On connaît la valeur que toutes et tous, dans l'Eglise, accordent à la concertation, fondement de toute recherche d'authentique communion. Il est évident que les épouses mariées à des diacres vivent des conditions similaires aux autres femmes dans l'Eglise. Ce n'est, il me semble, que dans une concertation effective et efficace que les femmes mariées à des diacres pourront faire renaître des pans entiers d'une Eglise qui a un peu perdu le sens de la communion. C'est dans cet esprit que je crois que toute

rencontre qui promeut la concertation devrait être fortement encouragée par tous les responsables du projet diaconal.

Une autre action qui m'apparaît essentielle à poser, c'est celle qui mettra en oeuvre la rédaction et la diffusion des récits d'expérience des épouses. C'est encore là, il me semble, un excellent moyen pour se faire connaître et pour faire apprécier le vécu de ces femmes. C'est une tâche sans doute exigeante, mais qui traverse le temps. C'est une tâche qui inscrit les femmes mariées à des diacres dans l'histoire du diaconat. Plus encore, c'est un moyen qui peut éveiller chez d'autres le désir de suivre les mêmes chemins empruntés par ces femmes. De plus, ce moyen m'apparaît comme une occasion de bien faire comprendre la vocation commune au service, et de faire saisir à toutes et à tous que la femme mariée à un diacre n'est pas à la remorque de celui-ci, mais qu'elle est effectivement une partenaire authentique qui joue, de concert avec son mari, son rôle de baptisée.

Enfin, je crois qu'il est nécessaire que la hiérarchie soit mise à contribution. C'est là une tâche essentielle à réaliser. Notre pratique de la vie ecclésiale nous a convaincus que tout changement majeur dans l'Eglise n'est rendu possible que dans le ministère d'authentification des évêques. C'est à travers leurs paroles déterminantes que tous les projets reliés à la mission prennent sens et forme dans l'Eglise. Pour les épouses mariées à des diacres, c'est encore par eux que passe leur accès à une reconnaissance officielle, pleine de tendresse et de sollicitude. C'est aussi par eux qu'est rendu possible l'accès à divers ministères jusqu'ici fermés aux femmes de l'Eglise. Je crois qu'il ne faut pas cesser de demander aux évêques de continuer à regarder dans quelle mesure les femmes mariées à des diacres peuvent accéder aux ministères du lectorat, de l'acolytat et aussi de l'ordination diaconale.

CONCLUSION GENERALE

C'est ici que se termine mon mémoire. Il est le fruit de plus de trois années de réflexion, de lectures et de recherches-actions. Ce travail de recherche a été mené sur le terrain d'une expérience diaconale forcément jeune et limitée. Mon étude s'en est tenue surtout à l'expérience des femmes mariées à des diacres. J'ai souvent eu l'impression de faire oeuvre de pionnière dans ce domaine.

Le premier chapitre de mon étude a mis en évidence des récits d'expérience de femmes qui ont vécu les défis des départs du diaconat dans le diocèse et aussi dans d'autres diocèses du Québec. Afin de conserver à ces récits leur originalité, je les ai reproduits dans leur intégralité. Au deuxième chapitre, je me suis laissée entraîner dans l'analyse en profondeur de certains pans de cette expérience des femmes d'ici et d'ailleurs qui ont vécu comme épouses mariées à des diacres. Une observation détaillée m'a rendue sensible à des difficultés vécues par ces femmes. C'est à partir de cette observation, qu'au troisième chapitre, j'ai dressé les éléments d'une problématique et posé une question spécifique de recherche qui a tenté de circonscrire en quoi la présence des femmes mariées à des diacres pouvait contribuer à transformer certaines attitudes et pratiques de l'Eglise à l'égard des femmes. La problématique arrêtée et ma question spécifique posée, j'ai cherché, au quatrième chapitre, à démontrer comment et en quoi les femmes mariées à des diacres sont des agentes de changement et de conversion pour l'Eglise. A travers les réflexions du cinquième chapitre, j'ai mis en parallèle le vécu de ces femmes avec l'approche de Jésus. J'ai particulièrement cherché à interpréter cette expérience des femmes d'ici avec l'expérience de la mère de Jésus, Marie, à travers le récit des noces de Cana. Mon sixième chapitre a présenté, sommairement, un projet d'intervention pastorale susceptible de servir la cause de ces femmes. Comme dernier

chapitre, le septième, j'ai ouvert les voies de quelques perspectives pouvant devenir objets de recherches subséquentes et pouvant stimuler l'action des épouses.

Au terme de mon mémoire, le chemin parcouru me confirme certaines grandes convictions susceptibles d'ouvrir d'autres voies à la réflexion et à la recherche. Je les livre tout simplement.

PREMIERE CONVICTION

Ma première conviction est de l'ordre de la pratique et de la sociologie: la restauration, lors du dernier concile du Vatican du diaconat d'hommes mariés, a consacré la présence des femmes comme partenaires de ministres ordonnés. C'est une réalité, certes un peu gelée au cours des siècles, mais des textes fondateurs anciens et récents nous en retracent l'histoire. Il faut dire également que cette pratique s'est consolidée depuis les trente dernières années et que l'histoire de ces femmes a commencé à se dire et à s'écrire dans un discours de plus en plus cohérent.

DEUXIEME CONVICTION

Ma deuxième conviction est d'ordre théorique: on perce de plus en plus la compréhension du partenariat que les épouses peuvent être appelées à vivre dans l'exercice du ministère du mari. Aussi, on sait très bien maintenant que ces femmes peuvent s'impliquer de différentes façons dans le ministère voire même ne pas s'impliquer du tout. On s'est donné une compréhension commune du "oui" de l'épouse donné à l'évêque lors de l'ordination. De plus, on a clarifié la place de l'épouse dans l'ensemble du projet. C'est en ce sens que je peux soutenir que le rôle des femmes s'est clarifié et qu'il n'est plus soumis au flou et à l'incohérence. Des consensus se sont faits au cours de la jeune histoire de ces femmes qui conviennent de donner à l'Eglise la

richesse de leur personne et d'accepter dans leur vie de couple, les conséquences de l'engagement diaconal du mari.

TROISIEME CONVICTION

Ma troisième conviction est à la fois de l'ordre de la prospective et de celui de la stratégie: la présence des épouses dans le cadre d'un ministère ordonné évoluera en raison des contraintes et des appels du monde et de l'Eglise. Les contraintes sont des chemins de vérité parce qu'elles obligent à des remises en question. Les appels du monde et de l'Eglise exigent des réponses qui, avec le temps, font l'histoire de l'Eglise. C'est en vertu de cette histoire que d'autres viennent et s'inscrivent dans des expériences analogues en les améliorant. Cette double réalité, contraintes et appels du monde et de l'Eglise doit se vivre à l'intérieur d'un dialogue qui fait progresser la vie sociale autant que la vie ecclésiale.

QUATRIEME CONVICTION

J'ai une quatrième conviction, qui est d'ordre pastoral: l'Eglise ne peut rester indifférente aux appels des épouses mariées à ses ministres diacres. Cette restauration du diaconat d'hommes mariés concerne les évêques, les prêtres, les diacres, les religieux et religieuses, les laïcs, particulièrement ceux qui, au nom de leur baptême et de leur confirmation, partagent, avec les évêques, des responsabilités pastorales. Il faut que les diocèses se préoccupent de la situation des épouses. Les structures de l'Eglise particulière doivent offrir aux épouses soutien, formation et information. Ce sont, il me semble, des conditions essentielles à l'épanouissement de la vocation des femmes mariées à des diacres.

Un dernier mot: ce mémoire est l'écho d'une réalité encore jeune dans notre pratique ecclésiale: à peine trente ans d'histoire. Il est, en ce sens, un jalon dans l'histoire des femmes mariées à des diacres et qui, à des titres divers, exercent le ministère en partenariat avec leurs maris. Si j'ai un dernier souhait à

formuler, ce serait le suivant: que cette réflexion suscite une meilleure compréhension du vécu des femmes qui engagent une partie de leur vie comme partenaires de ministres ordonnés et que ma réflexion suscite chez d'autres le désir de rejoindre celles qui se sont lancées dans l'aventure. Une aventure qui est à peine commencée...

BIBLIOGRAPHIE

ARTICLES CONSULTÉS

Audet Bourgeault Madeleine, "Un rêve réalisé", Diakoneïn, revue officielle des diacres permanents du Québec, Vol. 3 # 2, printemps 1990, pages 3-4.

Buff Benoît Céline, "Soyez patients, le Seigneur n'en a pas encore fini avec moi!" Diakoneïn, revue officielle des diacres permanents du Québec, Vol. 2 # 3, printemps 1989, pages 3-4.

Collectif, Dictionnaire de la vie spirituelle, féminisme, Cerf, Paris 1983, pages 423-432.

Collectif, "Mariage-célibat/diaconat", Diaconat Aujourd'hui, Bulletin du Comité National du diaconat, des diacres français et des groupes de recherche et de formation. No. 44, sept. 1989. p. 53-83.

Collectif, "Une mission, un ministère du couple chrétien dans le monde, lié à un engagement de vie." Diaconat Aujourd'hui, Bulletin du Comité National des diacres français et des groupes de recherche et de formation, No. 44 sept. 1989, pages: 55-56-57.

Fonteyraud Gérard, Lefur Jacques, "Epouses de diacres et service liturgique de leur mari", Diaconat Aujourd'hui, Bulletin du Comité National du Diaconat, des diacres français et des groupes de recherche et de formation.

Gourgues Michel, "La Communauté mise à l'épreuve, Vivre ensemble différents", Parabole, SOCABI, septembre - octobre 1994, p. 8-9.

Joyal Danielle T., Cité dans la rubrique "Parole aux femmes". Diakoneïn, revue officielle des diacres permanents du Québec, Vol. 1 # 3, pages 3-4.

Leclerc G. Huguette, Un grand bonheur, Diakoneïn, revue officielle des diacres permanents du Québec, Vol. 2 # 1, automne 1988, pages 3-4.

Martel D. Réjeanne, "ETRE" - épouse d'un diacre", Diakoneïn, revue officielle des diacres permanents du Québec, Vol. 1 # 1, 1987, page 3-4. (CO)

Ouellet Françoise, "Ne crains pas", Diakoneïn, revue officielle des diacres permanents du Québec, Vol. 3 # 1, hiver 1990, pages 3-4.

Paquette R. Diane, Cité de la rubrique "Parole aux femmes", Diakoneïn, revue officielle des diacres permanents du Québec, Vol. 1 # 2, pages 3-4.

Pella Doris, "Etre ou ne pas être (femme de pasteur et diacre)", Communion et Diaconie, revue internationale d'information et de recherche sur service chrétien, no 31, décembre 1986, pages 29-32.

Renoncourt P., "Viens et suis-moi", Diakoneïn, revue officielle des diacres permanents du Québec, Vol. 2 # 2, automne 1989, page 3-4.

Richard Lucienne, "L'épouse d'un "diacre", Diakoneïn, revue officielle des diacres permanents du Québec, Vol. 3 # 2, printemps 1990, pages 3-4.

Tremblay Gilberte, "Appel dans le silence et dans la prière", Diakoneïn, revue officielle des diacres permanents du Québec, Vol. 1 # 4, été 1988, pages 3-4.

VOLUMES CONSULTÉS

Aubert J.-M., Paul et les femmes, dans Le Monde de la Bible, no 5 p. 48s.

Aubert Marie-Josèphe, Des femmes diacres, un nouveau chemin pour l'Eglise, Beauchesne, (coordonnées à trouver). voir communion et diaconie no 34 sept 1987 page 27. (DEC)

Baron-Barral Noël, Le ministère pour l'Eglise, Ses nouveaux visages, Desclée, Paris pp. 59-67.

Boucher Ghislaine, Le pouvoir des femmes dans l'Eglise, L'Eglise Canadienne, 1er mai 1980, pp. 523-527.

Cancouët M. Violle B., Les Diacres, Desclée, Paris 1990, pp. 85-110.

Caron a.l., Femmes et pouvoir dans l'Eglise, vlb éditeur, Collectif, Montréal 1991, 254 p.

Caron Anita, Les difficiles accès à l'égalité en Eglise in revue Possibles, vol, 9, # 2, hiver 1985, pp. 97-106, in Femmes et pouvoir dans l'Eglise du même auteur.

Charpentier E., Saint Paul en son temps, dans cahiers Evangile, no 26, éd. Cerf, Paris, 1978, 83 pages, plus particulièrement, La condition de la femme d'après Saint Paul pages 61-62.

Dumais Monique, Les droits des femmes, collection Interpellation, éd. Paulines, Montréal, 1992, 132 pages.

Echivard N., Femme, qui es-tu? éd. Criterion, 1985, 270 pages.

Gryson R., Les ministères des femmes dans l'église primitive. Duculot. 1972. (DEC)

Jaubert A., Le voile des femmes (1 Cor.) 11, 2-16, in New Testament Studies 18, 1971/72 p. 419-430.

Martimort A.-G., "Les diaconesses, essai historique", édition liturgique, 1982. (DEC)

Pagé Roch, Diaconat permanent et diversité des ministères, perspective de droit canonique, éd. Paulines, Montréal 1988, 109 pages, plus spécialement pp. 80 à 86.

Renard Hubert, Diaconat et Solidarité, Editions du Salvator, Mulhouse, 1990. 152 p.

Warnier Philippe, Le Diaconat, éditions de l'Atelier/éditions Ouvrières, coll.: Tout Simplement, Paris 1994, 238 p.

DOCUMENTS CONSULTÉS

L'apostolat des laïcs, Les divers modes d'apostolat, chapitre IV, no 22, Vatican II, documents conciliaires, Fides, Montréal, Paris 1976, p. 418. (CO, DEC)

Dossier sur le diaconat permanent, Conseil presbytéral, Diocèse de Chicoutimi, 1988, 228 p.

ANNEXE

Annexe 1**RECIT SPONTANE DE MON EXPERIENCE
D'EPOUSE DE DIACRE****QUESTIONNAIRE**

Le présent questionnaire a pour objectif de recueillir les données importantes de ton expérience d'épouse de diacre. Tout ce que tu communiqueras dans ce récit demeurera confidentiel. Ce récit servira à mieux comprendre et à mieux situer l'importance du rôle de la femme dans la démarche préparatoire au diaconat du mari et à son insertion dans le ministère de celui-ci une fois ordonné.

Il est recommandé d'écrire ton récit à travers les cinq(5) questions générales qui figurent au questionnaire ainsi qu'aux sous questions qui te sont proposées.

Un grand merci pour l'apport de ta collaboration dans la recherche que je poursuis sur les femmes dont les maris sont diacres.

1.- ORIGINE DU PROJET

Ecris dans quelle(s) circonstance(s) ton mari t'a annoncé qu'il désirait entreprendre une démarche au diaconat permanent:

- En quelle occasion, le lieu, le temps;
- Décrire ta (tes) réaction(s); sentiments éprouvés: peur, joie, crainte, appréhension etc...);
- Le temps que tu as pris avant de dire "oui" à cette demande de ton mari.

2.- FORMATION

Ecris comment tu as vécu les années de discernement et de formation:

- Le climat des rencontres;
- Les cours de formation;
- Les recollections à tous les six mois et les retraites annuelles;
- Décris ce qu'a été pour toi le plus grand défi de la période de formation: le défi, les sentiments vécus, les frustrations...;
- Décris un ou des événements qui t'ont particulièrement marquée au cours de ta formation.
- La démarche de formation a-t-elle suffisamment tenu compte de ton statut de "femme en Eglise"?
- En quoi la formation t'a-t-elle permis de comprendre ton rôle de femme de diacre et le sens du "OUI" donné le jour de l'ordination de ton mari?

3. ORDINATION

Décris ce qui t'a le plus marquée lors de l'ordination de ton mari: la célébration, la présence de l'évêque, les témoignages des personnes consultées, la place que tu as reçue dans la célébration, les réactions entendues des personnes présentes.

Quelle importance donnes-tu au "OUI" exigé et donné pour l'ordination de ton mari?

4.- DEPUIS L'ORDINATION

Comment la lettre du mandat de ton mari t'implique-t-elle dans son projet pastoral?

Depuis l'ordination de ton mari, comment ton engagement s'est-il concrétisé? Auprès de quels groupes de personnes plus particulièrement?

Peux-tu identifier des regrets, des déceptions, des difficultés que tu as vécus depuis le jour de l'ordination?

5.- L'ORDINATION DES FEMMES

Si l'ordination des femmes était actuellement permise dans l'Eglise, en ferais-tu la demande? Explique pourquoi?